

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup> - Tél. : 607.49.26

## Bientôt l'assemblée générale

DANS un mois, nous allons réunir notre assemblée générale annuelle.

Et, comme chaque année, les semaines qui nous en séparent doivent nous servir à faire le bilan de nos multiples activités au cours de l'année écoulée, à procéder, en quelque sorte, à un examen de conscience, à une mise au point de nos réussites et à la recherche de moyens pour combler certaines lacunes ; à prendre en commun les décisions qui s'imposent et à tracer une ligne de conduite pour la nouvelle direction élue par l'assemblée.

Nos succès sur le plan de l'activité sociale sont universellement connus. Depuis sa récente fondation, notre maison de repos « Les Lauriers roses » a déjà accueilli près de 1.000 convalescents et l'heureuse évolution de l'« Amicale des anciens de Levens », spontanément créée, peut témoigner des sentiments de ceux qui ont eu l'occasion d'en être les hôtes.

Au cours de l'année écoulée, nos liens traditionnels avec la grande famille des anciens combattants de France se sont resserrés

**N'oubliez pas que les cartes de priorité de la R.A.T.P. doivent être changées avant le 3 avril 1967 à l'Office des A.C., 105, rue Réaumur.**

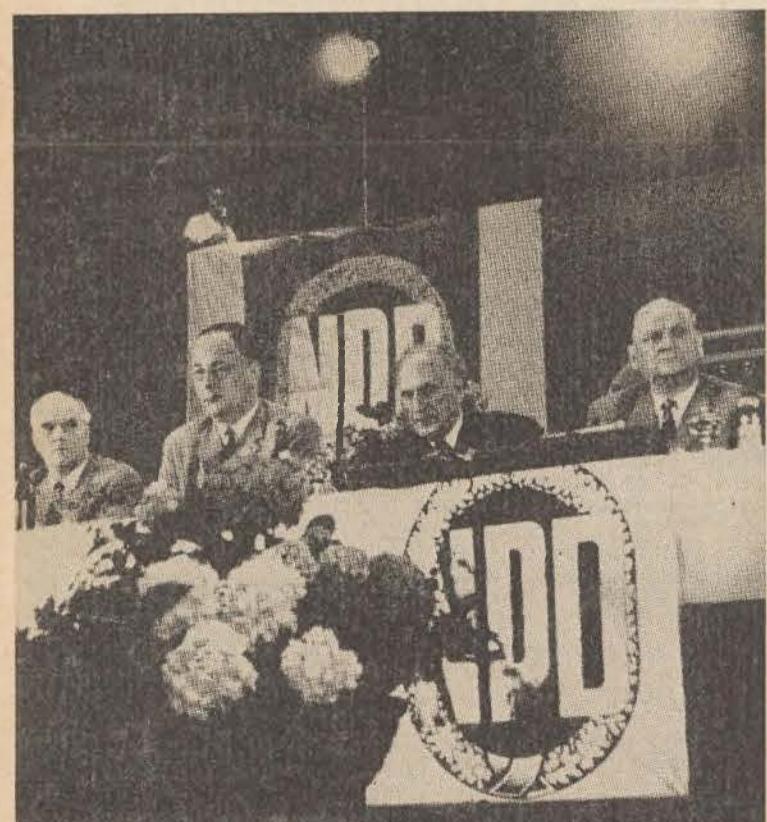
### LES DONS

Depuis la publication de la liste des dons parue dans le dernier numéro de *Notre Volonté*, nous avons enregistré de nouveaux dons de nos camarades et amis qui, sans être sollicités, nous adressent leur contribution à nos œuvres sociales. Qu'ils en soient remerciés.

CENTRIX .....	100 F
GOLDMAN Désiré .....	300 F
GRUNFELD .....	200 F
LANDET .....	30 F
LEVINIL .....	50 F
LITERA .....	100 F
MAJER .....	14 F
NEFUSSY .....	400 F
OWIECZKA .....	50 F
SVART .....	20 F
VASSILIEFF .....	100 F
WEISS .....	50 F
ZYLBERBERG .....	24 F

Joseph FRIDMAN.

**L'Union départementale de la Seine de l'U.F.A.C. convoque une Assemblée générale d'Information pour le Samedi 11 Février, à 14 heures, Salle Saulnier**



## Les têtes du parti néo-nazi N.P.D.

A la tribune du Congrès fédéral du N.P.D., de gauche à droite, les « têtes » du parti : Waldemar Schutz (ancien Hauptsturmführer SS), chef de la presse du N.P.D. ; Adolf von Thadden (qui avait appartenu au « Reichspartei », interdit comme organisation néo-nazi), vice-président ; W. Gutmann (membre du parti nazi depuis 1932), vice-président ; et le « Führer » du N.P.D., Fritz Thielen.

Voir pages 4 et 5 le compte rendu de diverses manifestations qui se sont déroulées dernièrement pour protester contre la nouvelle poussée du nationalisme allemand.

## L'Assemblée générale annuelle de notre Union

aura lieu le

**MARDI 21 MARS 1966**

à 21 heures

**Salle Lancry**

10 RUE LANCRY (METRO REPUBLIQUE)

sous la présidence de

**B. PONS,**  
Président de l'Union

### A L'ORDRE DU JOUR :

1. RAPPORT MORAL,  
par Isi BLUM.
2. RAPPORT FINANCIER,  
par L. SALAMON.
3. LES DROITS DES VICTIMES DU NAZISME,  
par M<sup>e</sup> H. KENIG,  
avocat à la Cour.
4. LES PENSIONS D'INVALIDITE ET LA RETRAITE  
DU COMBATTANT,  
par Maurice GRINBERG,  
Secrétaire de l'Association des A.C.P.G. de la Seine.
5. DISCUSSION.
6. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR.
7. VOTE DES MOTIONS.

*Venez tous  
à l'Assemblée Générale  
de notre Union !*

**(Métro : Cadet)**

La Commission Exécutive départementale de l'U.F.A.C. de la Seine a adressé une circulaire à toutes les associations affiliées dont voici quelques extraits :

Notre budget 1967 « Article 58 de la Loi de Finances », après avoir été repoussé par le Sénat, ne fut adopté à l'Assemblée Nationale que grâce au système du « vote bloqué ». Il est de notre devoir de dénoncer publiquement les parlementaires qui, au mépris de nos droits, ont suivi le gouvernement et voté cet article du budget qui ne tient aucun compte de nos demandes essentielles.

Dans la situation actuelle, pour venir à bout de l'intransigeance gouvernementale, il importe que nous renforçons sans cesse notre union et que nous donnions à notre action une ampleur et une efficacité toujours plus grandes, notamment dans cette période où la proximité des élections législatives est susceptible de provoquer de salutaires réflexions.

L'action unie porte ses fruits, à maintes reprises elle a contraint le gouvernement à opérer certains reculs et empêcher qu'il ne porte de plus graves atteintes à nos droits.

Le magnifique succès remporté par le Rassemblement du 19 novembre 1966 à la Mutualité et l'ardent désir de lutte qui s'y est manifesté ne doivent pas rester sans lendemain.

Le Bureau de l'U.D. de la Seine de l'U.F.A.C. a décidé de tenir le SAMEDI 11 FEVRIER 1967 à 14 heures, « Salle Saulnier », 7, rue Saulnier, Paris-9<sup>e</sup> (métro Cadet), une assemblée générale d'information ouverte à tous les anciens combattants, à toutes les victimes de guerre de notre département.

La circulaire se termine en ces termes :

La bataille pour que l'année 1967 soit celle de la victoire du droit sur l'injustice, de la paix dans le monde.

Le Secrétaire général,  
Roger COMPIEGNE.

Le Président,  
Maurice PFEIFFER.

Nous faisons appel à nos camarades afin qu'ils viennent nombreux à cette assemblée pour que notre Union y soit dignement représentée.

# Pour la Paix au Vietnam

## La Fédération Internationale de la Résistance exige la cessation de l'escalade infernale américaine

Extrait de la motion adoptée par le Bureau de la F.I.R. réuni à Vienne les 11 et 12 décembre derniers :

La F.I.R., qui représente des hommes et des femmes qui ont souffert et lutté pour l'indépendance de leur patrie, et pour la dignité humaine, dénonce une fois de plus les horreurs de cette guerre, et affirme l'impérieuse et inéluctable nécessité d'y mettre fin.

Cette guerre, qui provoque l'inquiétude croissante de tous les hommes, doit cesser de toute urgence, une solution négociée étant immédiatement rendue possible dans l'esprit des Accords de Genève compte tenu de la situation actuelle...

La F.I.R., qui exige l'arrêt immé-

diate des raids aériens au Vietnam du Nord, la cessation de l'inférence escalade militaire américaine, condamne l'immixtion des forces étrangères au Vietnam, rappelant que le seul soutien dont elles bénéficient repose sur quelques groupes militaristes et agressifs locaux, dont la triste illustration est le général Ky, avouant lui-même être un ardent admirateur d'Hitler, constatation impliquant sans retard le retrait effectif desdites forces.

Pour que se termine la guerre au Vietnam, la F.I.R., consciente de ses devoirs, et œuvrant pour la Paix dans le monde, exprime sa solidarité complète avec toutes les forces de paix, quelles que soient leur conception politique ou sociale, et en ces heures douloureuses approuve les voix autorisées — telles celles du secrétaire général des Nations Unies, U-Thant, et du Pape Paul VI — qui se sont publiquement prononcées dans ce sens.

La F.I.R., fière du passé de ses membres qui ont lutté et largement contribué à la défaite du régime nazi, en appelle à tous les Résistants, et tous les combattants et en particulier aux Anciens Combattants américains qui, aux côtés des alliés de la coalition antihitlérienne ont, en 1945, ramené la Paix dans le Monde.

### ANNIVERSAIRES



E. RACHE



D. SZWARC

### NOS VOEUX

Notre Comité Directeur est heureux d'adresser ses sincères félicitations à notre camarade Félix HERSKOWICZ et Madame pour le mariage de leur fils EDOUARD avec Mlle Rose KUPIEC. Meilleurs vœux de bonheur au jeune couple.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité à Mlle Pauline WAJSBLUM qui vient de se marier avec M. Louis KENIGSBERG.

Sincères félicitations à notre camarade WAJSBLUM et à son épouse.

Tous nos vœux à notre camarade et Madame SCHWARZ à l'occasion du mariage de leur fille Bella avec M. Léon PRYZSWA.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade BRYSKI et à sa femme à l'occasion du mariage de leur fille Rivka avec M. Pierre CORONEL.

Nos sincères félicitations à notre camarade HOFF et à Madame à l'occasion de la naissance de leur petite-fille SANDRA ROMELOT.

A l'occasion de la naissance de leur premier petit-fils, Jacques-Olivier GOLDENBERG, nous adressons à M. et Mme ORZECHOWSKI nos meilleurs vœux.

Notre section de Saint-Quentin est heureuse d'apurer le retour dans son foyer, après une sérieuse maladie, du camarade GOLDBERG et lui souhaite un prompt rétablissement.

### NOTRE CAMARADE B. KENIGSTEIN A L'HONNEUR

Notre camarade Bensel KENIGSTEIN vient d'être décoré de la Médaille du Travail (vermeil). Toutes nos félicitations.

### Une section de notre Union à Nice

Une initiative heureuse a été prise par quelques anciens combattants juifs qui ont décidé de fonder une section de notre Union sur la Côte d'Azur.

Le bureau provisoire est composé de nos amis A. Glowiczow, président ; Jutner, vice-président et secrétaire, Tresser, trésorier et de Goböim, Globen, Landau et Taïeb.

Le recrutement de membres est en cours et bientôt nos camarades de Nice seront en mesure de nous annoncer la date de la première assemblée générale.

Nous leur souhaitons un plein succès.

Notre Comité directeur a fêté récemment le 60<sup>e</sup> anniversaire de deux membres du bureau de notre Union, E. Rache et D. Szwarc. Il s'agit de camarades particulièrement dévoués à l'Association.

Le Comité leur a souhaité, au cours d'un vin d'honneur, longue vie, bonne santé et la poursuite de leur travail fructueux au profit de nos œuvres.

### Le 16 avril 1967 Inauguration du monument d'Auschwitz

De grandioses manifestations internationales sont prévues à l'occasion de l'inauguration du Monument d'Auschwitz qui aura lieu le 16 avril prochain.

A cette occasion un pèlerinage est organisé par l'Amicale d'Auschwitz et l'Amicale des Déportés juifs.

Il est évident que notre Union sera représentée à cet important événement qui coïncide d'ailleurs avec le 24<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, lequel sera célébré comme tous les ans le 19 avril.

Pour ceux qui désirent faire partie de ce voyage, nous donnons

## Le 21 Mars Première journée internationale contre la discrimination raciale

A l'occasion de la première Journée Internationale contre la discrimination raciale fixée par l'O.N.U. au 21 mars prochain, le M.R.A.P. présente un certain nombre de suggestions afin de populariser l'initiative des Nations Unies.

Parmi les initiatives envisagées, citons notamment :

- Organisation d'un grand gala artistique à Paris vers la fin de la Semaine antiraciste.
- Remise du Prix de la Fraternité 1967 au cours de ce gala ou à une autre manifestation pendant la Semaine antiraciste.

- Conférence de presse sur les données actuelles du racisme.

- Remise au Gouvernement de nos pétitions pour une législation antiraciste et pour la ratification de la Convention internationale (les signatures pour cette pétition seront activement recueillies pendant les deux mois qui précèdent la Journée internationale).

- Edition d'une affiche nationale.

6. Réalisation de badges avec des slogans antiracistes qui seront abondamment diffusés.

7. Pour assurer à la Journée le maximum d'éclat, des messages de personnalités internationales seront sollicités.

8. Un dépliant sur la Journée internationale, reproduisant nos suggestions, sera édité et largement diffusé, etc., etc.

**Notre bal a connu un vif succès**

### Nous étions présents...

La belle tradition continue. Comme par le passé, davantage encore, les salons du Palais d'Orsay connurent, le 24 décembre dernier, une affluence inhabituelle et nos camarades et amis, accompagnés des jeunes, ont répondu très nombreux à notre appel de venir au 22<sup>e</sup> bal annuel de leur organisation.

Ils ont passé une nuit agréable car tout s'y prêtait pour que chacun soit satisfait.

Les orchestres, le programme artistique, étaient d'une haute qualité. La tombola amusa les invités. Mais ce qui dominait d'un bout à l'autre de la soirée, ce fut l'ambiance de camaraderie et de fraternelle amitié. La joie enfin d'avoir l'occasion de se rencontrer entre camarades de luttes et de souffrances communes.

Si le côté moral de cette manifestation fut un succès, le résultat matériel nous a également donné pleine satisfaction.

Il faut que nous remercions ici nos camarades et amis qui, répondant toujours à notre appel, contribuent à la réussite de nos initiatives.

Mais n'oublions surtout pas les camarades de la commission chargée de préparer notre grande fête, qui, par leur dévouement sans bornes, ont assuré le succès éclatant de notre dernier bal de nuit.

### Critique des tribunaux ouest-allemands en Israël

Gideon Hausner, procureur général dans le procès Eichmann, a sévèrement critiqué la façon dont sont traités les témoins juifs dans les procès des criminels nationaux-socialistes devant les tribunaux ouest-allemands. Les témoins, affirmait-il, y sont offensés et ridiculisés. « Ils rentrent en Israël découragés et désespérés ». C'est ainsi que M. Burstein, président de l'association des anciens prisonniers des nazis, a déclaré qu'il avait juré de ne plus jamais comparaître devant une cour de justice ouest-allemande, après avoir éprouvé lui-même la façon d'agir à l'égard des témoins juifs.

**Retenez la date du 21 mars pour l'Assemblée générale annuelle**

# ce que vous devez savoir

## LEVÉE DE FORCLUSIONS

pour la MEDAILLE DES ÉVADÉS  
et la CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 39-45

Les organisations d'anciens combattants unanimes avaient toujours demandé que soient supprimées toutes les forclusions opposées aux candidats des diverses reconnaissances de leurs droits aux statuts des Déportés, des Internés, des Combattants volontaires, etc., estimant à juste titre qu'un droit ou qu'un titre ne pouvait être refusé alors que la preuve était apportée, quelle qu'en soit la date.

Grâce à l'action unie de tous, une légère satisfaction vient d'être accordée :

Un nouveau délai est ouvert pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1967 pour les candidats à la Croix du Combattant Volontaire et pour la Médaille des Évadés de la guerre 1939-45.

### Conditions à remplir pour l'attribution de la Médaille des Évadés

Chaque demande devra obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

a) Un récit détaillé et circonspect pour l'évasion réussie ainsi que pour chaque tentative d'évasion. Il devra être précisé les conditions exactes de l'évasion et son lieu de départ ainsi que le mode et le lieu de passage de la frontière. Il sera indiqué si le candidat était gardé militairement.

L'intéressé, s'il est évadé de France, d'un camp, d'un établissement situé en France, devra, en outre, justifier :

— soit, s'il est resté en France, qu'il a milité sur le plan de la Résistance (organisations, réseaux, services spéciaux) ;

— soit, s'il a quitté le territoire métropolitain, qu'il a servi dans une formation de l'armée de la libération.

b) Deux témoignages (au moins) de camarades de captivité n'ayant pas participé à l'évasion, pour l'évasion réussie et pour chaque tentative d'évasion. Témoignages éventuels de camarades d'évasion (facultatif).

c) La copie certifiée conforme ou la photocopie de la carte de combattant volontaire de la Résistance pour les auteurs d'une seule tentative d'évasion, ayant entraîné leur transfert dans un camp de répressions connu ou dans un camp de déportation.

### VALIDITE DE LA CARTE DU COMBATTANT

Pour tenir compte des demandes de renseignements de nombreux lecteurs, nous rappelons que :

« La validité de la carte du Combattant, de couleur chamois, avait été prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1965 par l'arrêté du 12 octobre 1959.

« Cette validité a été à nouveau prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970 par l'arrêté du 6 novembre 1964.

« Ainsi donc les Cartes du Combattant, de couleur chamois, même ayant plus de cinq ans de date, sont valables jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970. »

d) La copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ou de l'état signalétique et des services ainsi que tout document pouvant servir de justification de l'évasion.

Les familles des ayants droit tués ou décédés, prévus à l'article 2 de la loi du 20 août 1926, devront accompagner leur demande d'obtention de la Médaille des Évadés, à titre posthume, d'un certificat délivré par le maire sur l'attestation de deux témoins affirmant que le demandeur est le parent le plus rapproché du défunt, dans l'ordre successoral prévu en matière de décorations. Le fils aîné ou, à défaut, la fille aînée, la veuve non remariée, le père, la mère, le plus âgé de ses frères, à défaut d'un frère, la plus âgée des sœurs, et ainsi de suite.

**Remarque.** — La restitution à

l'intéressé de son dossier de candidature ou d'éléments qui le constituent ne pourra en aucun cas être envisagée.

### Conditions à remplir pour l'attribution de la Croix du Combattant Volontaire 39-45

- 1<sup>o</sup> Carte du combattant 39-45.
- 2<sup>o</sup> Médaille commémorative française de la guerre 39-45 avec la barrette « engagé volontaire ».
- 3<sup>o</sup> La carte C.V.R. pour ceux qui ont servi dans une unité combattante ou qui ont reçu une blessure ou une citation au cours d'actions dans la résistance ou dans les rangs des F.F.L.

## PORT DES DECORATIONS

Les décorations, sauf celles qui se portent régulièrement en sautoir, sont fixées sur le côté gauche de la poitrine dans l'ordre suivant :

Légion d'honneur.  
Croix de la Libération.  
Médaille militaire.  
Ordre national du mérite.  
Croix de guerre (1914-1918, 1939-1945, des T.O.E.).  
Croix de la valeur militaire.  
Médaille de la Résistance française.  
Croix du combattant volontaire (1914-1918, 1939-1945).  
Croix du combattant volontaire de la Résistance.  
Croix du combattant.  
Médaille des évadés.  
Médaille de la reconnaissance française.  
Médaille de l'aéronautique.

Palmes académiques.  
Décorations des différents ordres de mérite (suivant la date de leur création).

Médaille de la gendarmerie nationale.  
Médaille commémorative interalliée dite « Médaille de la Victoire ».  
Médailles commémoratives diverses (suivant la date de leur création).  
Médaille d'outre-mer.  
Médailles d'honneur conférées par le Gouvernement.  
Décorations des ordres de la France d'outre-mer (dans l'ordre de leur création).  
Décorations étrangères.  
Les insignes à l'effigie de la République doivent présenter la face sur laquelle se trouve cette effigie. (Règlement de discipline générale dans les armées). J.O. du 8 octobre 1966.

## “Table ronde” au ministère des A.C. pour l'égalité des droits entre déportés politiques et résistants

Les déportés politiques jouiront-ils enfin des mêmes droits que les déportés résistants ? Le problème de l'égalité des droits est désormais posé concrètement : c'est ce qui ressort de la table ronde à laquelle le ministre des A.C. a convoqué le 2 février dernier les représentants de la F.N.D.I.R.P., de l'U.N.A.D.I.F., des associations des familles de fusillés et massacrés de la Résistance et de certaines amicales des camps. Cette décision n'est d'ailleurs pas étrangère aux démarches que ces associations n'ont cessé de faire depuis des années.

Réunis le soir même salle de la Mutualité, Charles Joineau, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P., a fait le compte rendu de cette table ronde. On notait la présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Marcel Paul, président-fondateur de la F.N.D.I.R.P., André Leroy, membre de la présidence, L. Fischéz, médecin-chef de la clinique Manhès, Paul Manet, président de l'U.F.A.C., et les représentants de très nombreuses amicales des camps.

Les résultats de l'entrevue peuvent être résumés ainsi :

### Les cartes de Déporté et d'Interné Résistant et Politique sont validées

Aux termes d'un arrêté publié par le « J.O. » du 3 janvier 1967 « dans le deuxième alinéa de l'article A 163 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, la date du 1<sup>er</sup> janvier 1967 est substituée à celle du 1<sup>er</sup> janvier 1970 ».

1) La discussion s'est engagée concrètement entre les représentants des associations de déportés politiques et internés et le gouvernement. Personne n'ose plus contester ouvertement le bienfondé de leur demande. Le ministre Sanguineti s'est engagé à améliorer les pensions des déportés politiques tout en maintenant l'existence de deux statuts distincts. En une première étape, 2 milliards 300 millions d'anciens francs leur seraient accordés. Le problème des internés n'a pas été abordé. Certains déportés politiques pourront bénéficier des statuts de grands mutilés.

2) Les familles de « politiques » pourront bénéficier, comme celles des « résistants », d'un certain

## Les Cures Thermales

Les demandes d'admission doivent être adressées :

- avant le 15 février pour Vichy ;
- avant le 20 janvier pour les stations ouvertes une partie de l'année seulement ;
- à toute époque, mais trois mois au moins avant le début de la saison demandée pour Amélie-les-Bains et Dax (stations ouvertes toute l'année).

### Où adresser votre demande

Demande à adresser à M. le Général commandant la subdivision militaire (pour la Seine : Quartier Dupleix, Paris-15<sup>e</sup> ; pour la Seine-et-Oise : Caserne des Grandes-Ecuries, à Versailles).

Les déportés et internés résistants ont droit, lorsque la cure est accordée : à l'hospitalisation gratuite (logement, nourriture, soins), ainsi qu'au remboursement des frais de voyage en chemin de fer (seconde classe). Le remboursement des frais de chemin de fer s'opère au retour. La demande doit être adressée dans le mois qui suit la fin de la cure à l'intendance militaire.

A la demande, doivent être joints les renseignements et pièces suivants :

- état civil (nom, âge, adresse) ;
- station thermale, préconisée par le médecin ;
- certificat médical circonstancié ;
- copie conforme du certificat et modèle 15 ou de la décision ministérielle ou du brevet de pension ;
- un feuillet du carnet de soins gratuits ;
- pour les D.I.R., éventuellement, copie de la notification d'homologation de grade.

### Liste des stations thermales

Bagnols-de-l'Orne : affections du système nerveux (ouverture vers le mois de mai).

Barèges : séquelles de blessures (fractures, luxations, entorses), séquelles de rhumatismes, maladies de la peau (ouverture en juin).

Bourbon-l'Archambault : séquelles de rhumatismes (ouverture en mai).

Capvern : maladies des reins, du foie, prostate (ouverture en juin).

Bourbonne-les-Bains : séquelles de rhumatismes (ouverture en mai).

Châtel-Guyon : maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin (mai).

Lamalou-les-Bains : système nerveux et moelle épinière (mai).

Le Mont-Dore : asthme, emphysème (mai).

Plombières : maladies de l'intestin et du foie (mai).

Royer : affections cardiaques.

Salies-de-Béarn : tuberculose génitale et des voies urinaires, adénites, rhumatismes tuberculeux, fistules rebelles (toute l'année).

Vichy : affections de l'estomac, du foie, paludisme (mai).

Dax : affections rhumatismales, lésions d'origine traumatique (ouverte toute l'année).

Amélie-les-Bains : voies respiratoires, séquelles de blessures (ouverte toute l'année).

Saint-Nectaire : albuminurie.

**Célébration  
du 23<sup>e</sup>  
anniversaire  
de l'exécution  
par les nazis  
du groupe  
Manouchian  
Boczow  
Raiman**

A l'appel de l'Union Fédérale des Groupements d'anciens Engagés Volontaires et Résistants d'origine Etrangère et de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, deux cérémonies vont marquer le 23<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution par les nazis des 23 héroïques résistants du groupe Manouchian-Boczow-Reiman ;

— Le dimanche 19 février, à 11 heures, au Carrés des Fusillés du Cimetière Parisien d'Ivry. (rassemblement à 10 h 30 au métro « Porte de Choisy »).

— Le vendredi 24 février, à 20 h 30, salle Paul Faralicq, 21, rue Yves-Toudic (métro République). Présidence d'honneur de MM. Jean Cassou et A. Braslavsky. Présidence effective de M. le Dr Gorovit. Allocution de MM. Minc et C. Fournier-Bocquet. Projection du film « Les Catacombes d'Odessa ». Participation aux frais.

## UN COMMUNIQUE DU COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Comité National de Liaison, réuni à Paris, le 19 janvier 1967, a entendu un compte rendu de sa délégation qui a demandé à être reçue par toutes les grandes formations politiques présentant des candidats aux prochaines élections législatives, afin de leur remettre les « Manifestes » des Assises nationales du Monde Combattant du 3 octobre 1965 et du rassemblement de protestation de la Mutualité du 19 novembre 1966.

Les formations politiques déjà visitées ont été priées de faire connaître par écrit leur position concernant les documents qui leur furent remis.

Le Comité National de Liaison fera publiquement connaître les réponses reçues dès que les entrevues en cours seront terminées.

Toutefois, il recommande insistantement aux comités départementaux de liaison de soumettre, sans plus attendre, les deux Manifestes précisés à tous les candidats sollicitant dans leur région les suffrages du corps électoral et leur demander une réponse écrite sur leur attitude à l'égard du respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre, et du « vote bloqué » qui enlève toute prérogative aux élus de la Nation.

# UNISONS-NOUS POUR COMBATTRE PLUS EFFICACEMENT LE NEO-NAZISME

Notre grand meeting du 22 novembre 1966, organisé dans l'esprit de la plus grande union, fut la première riposte de masse contre la renaissance du nazisme, confirmée par le succès du N.P.D. aux dernières élections de Hesse et de Bavière.

La vague de protestation n'a fait que s'amplifier depuis.

Après la puissante manifestation de rue organisée par le M.R.A.P. le 5 décembre, l'U.F.A.C., le Comité de liaison de la Résistance, la Fédération Internationale de la Résistance, etc., ont fait entendre, devant la poussée nazie, l'indignation de tous ceux qui ont vécu l'enfer hitlérien.

Il est naturel que les derniers survivants de notre génération soient les premiers à tirer la sonnette d'alarme. Nous le devons au testament que nous ont légué les millions de morts.

Nous le devons surtout aux générations qui montent afin qu'elles ne vivent pas une telle tragédie.

S'il est réjouissant de constater que toutes les organisations françaises d'Anciens Combattants, Résistants et Déportés ont su mettre de côté tout ce qui les divise pour faire l'unité totale face à la montée du nationalisme allemand, il est déplorable qu'il n'en soit pas de même quant aux organisations juives. Certains attardés de la guerre froide, non seulement s'opposent aux aspirations d'unification qui montent de tous les milieux mais encore réservent leurs flèches empoisonnées non pas à notre ennemi commun — le nazisme — mais à ceux qui le combattent.

Notre Union, consciente du devoir qui lui échoit, mettra tout en œuvre afin d'écartier les obstacles qui restent encore sur la voie menant vers l'unité.

Elle agira dans ce sens étant convaincue que la lutte contre la menace nazie ne pourrait être efficace qu'en conjuguant tous les efforts.

*Isi BLUM.*

## Une initiative du comité de vigilance

Le Comité provisoire de vigilance et d'action contre le nazisme a adressé le 4 janvier dernier une lettre aux gouvernements des « quatre grands » dont nous publissons ici le texte intégral :

Monsieur le Premier Ministre,  
Les Organisations françaises de Déportés, Anciens Résistants Juifs, Anciens Combattants, groupées dans le Comité provisoire de Vigilance et d'Action contre le nazisme, vous font part de leur émotion et de leur inquiétude devant la renaissance de l'esprit hitlérien en Allemagne Fédérale : des complices de Hitler occupant des postes importants ; les autorités y tolèrent l'activité des anciens S.S. et libèrent les criminels de guerre ; le résultat des récentes élections allemandes de Hesse et de Bavière ont porté à son comble l'indignation de tous ceux qui ont souffert et lutté.

Après la poussée nationaliste du printemps dernier, et les 225.000 voix obtenues le 6 novembre dans le land de Hesse par le parti néo-nazi, 800.000 Bavarois, dont 20.000 à Dachau, ont proclamé le 20 novembre, en votant pour le Parti National Démocrate, réincarnation du parti national socialiste, qu'ils n'avaient rien renié du passé, et qu'ils tenaient pour nulle la honte des camps d'extermination.

Les Organisations soussignées attirent l'attention des puissances alliées victorieuses de l'Allemagne, sur les conséquences possibles d'une telle situation : car ces nostalgiques du nazisme réapparaissent à l'ombre d'une puissante armée qui revendique l'arme nucléaire.

C'est seulement en dénazifiant réellement les rouages de l'Administration civile et militaire de l'Allemagne dans l'esprit des accords de Potsdam, en interdisant

saints les groupements d'anciens S.S. et les journaux qui, comme la « Soldatenzeitung », reprennent les slogans antisémites du « Stürmer », et contestent les nouvelles frontières de l'Allemagne, que l'on pourra donner des assises solides à la démocratie en Allemagne, et freiner une évolution menaçante pour la paix.

Ce sont les sacrifices des peuples opprimés et de leurs alliés qui ont permis l'écrasement final du nazisme. Nous souhaitons vivement que notre appel soit entendu afin que ces souffrances et ces sacrifices sans nom n'aient pas été inutiles.

Nous vous prions, Monsieur le Pre-

mier Ministre, de croire à notre haute considération.

Amicale des Déportés Juifs, Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.R.), Cercle Bernard Lazare, Commission Intersyndicale Juive, Fédération des Artisans et Faconniers de France, Hachomer Hatzair, Union des Etudiants Juifs de France, Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.), Union des Sociétés Mutualistes Juives de France (U.M.J.F.), Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Pour le Comité : le Président, V. JANKELEVITCH, Professeur à la Sorbonne.

Le Congrès Juif Mondial

A Londres, le Congrès mondial juif a lancé une mise en garde pressante contre la renaissance du nazisme en République fédérale, « coupablement sous-estimée ». Une photographie, prise en 1963, a été présentée au Congrès : elle montre Adolf von Thadden, vice-président et chef de la propagande du N.P.D., aux côtés de Mosley, le chef des fascistes britanniques, d'un ancien officier SS belge et d'un fasciste italien.

## Des juristes de nombreux pays réunis à Paris se prononcent sur L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DES CRIMES DE GUERRE

A l'occasion de la présence en France de personnalités étrangères venues commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association internationale des juristes démo-

cratiques, l'Amicale française des magistrats résistants a organisé le 21 janvier une séance solennelle dans la grande Chambre civile de la Cour de Cassation, au Palais de Justice de Paris, sous la présidence du ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

L'avocat général Gerthoffer, premier avocat général près la Cour de Cassation ; M. René Cassin, membre de l'Institut, ancien vice-président du Conseil d'Etat ; le professeur Lévesque et Pierre Cot ont notamment pris la parole. Rapportant les principes proclamés par le tribunal international de Nuremberg, ils ont étudié les problèmes posés par leur application présente et se sont prononcés en faveur de l'adoption d'une convention sur l'imprécisibilité des crimes de guerre nazis.

M. Smirnov, président de la Cour suprême de la Fédération de Russie, est également intervenu dans la discussion ainsi que MM. Cyriani et Donné, membres des délégations polonaise et tchèque au procès de Nuremberg.

M. Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Amicale des Magistrats Résistants, fit la synthèse des débats.

**Ancien général de la Wehrmacht Artur SCHMITT**  
actuellement un des dirigeants du parti néo-nazi



## L'U.F.A.C. prend position

Dès que furent connus les résultats des élections de Hesse, avec le succès inquiétant du parti N.P.D., nous nous sommes adressés à l'U.F.A.C. pour que cette Fédération qui représente près de trois millions d'anciens combattants et victimes du nazisme, se prononce sur le danger que représente la poussée néo-nazi en Allemagne Fédérale.

La question a été mise à l'ordre du jour du Bureau de l'U.F.A.C. le 5 janvier dernier et une motion a été adoptée à l'unanimité.

Nous publissons ici le texte intégral de cette motion :

Le Bureau national de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.), tient à se faire publiquement l'écho de l'inquiétude ressentie par les anciens combattants et victimes de guerre à l'annonce des résultats des élections de Hesse et en Bavière, ont été marquées par une nette progression du N.P.D., parti d'inspiration néo-nazi.

L'U.F.A.C. s'associe à l'émotion de l'opinion publique française et internationale face à cette progression dans l'Allemagne occidentale.

L'U.F.A.C. rappelle qu'elle n'a jamais cessé de mettre en garde gouvernements et opinions contre le rear-

tement allemand, la mansuétude à l'égard des criminels de guerre et des organisations d'anciens S.S. illicérement reconstruites, les revendications territoriales et atomiques ouvertement formulées, tous faits contraires aux accords internationaux et qui engendrent un climat chauvin et militariste propice à la réurgence du nazisme.

Elle se félicite des efforts accomplis par différents groupes de jeunes et d'adultes allemands en vue de contrecarrer l'action du N.P.D. et les encourage à persévérer.

Elle souhaite voir les associations allemandes d'anciens combattants et victimes de guerre prendre une position nette sur cette importante question.

L'U.F.A.C. veut espérer que le gouvernement fédéral allemand prendra

les mesures appropriées pour mettre un terme à toute association, à toute agitation de caractère raciste, nazi et militariste conformément à ses obligations internationales.

Elle considère plus que jamais nécessaire et urgente la réunion de tous les Etats européens, quel que soit leur régime économique et social, en vue de l'organisation de la sécurité collective européenne et, comme premières mesures, la non-prolifération des armes atomiques et la reconnaissance de l'opinion publique que les gouvernements français et allemands auxquels elle décide de communiquer la présente motion.

Cette croissance du nazisme fut encouragée, depuis des années :

— par l'indulgence dont jouissent les criminels de guerre nazis ;

— par l'important soutien financier fourni au parti néo-nazi N.P.D. par la grande industrie de la R.F.A. qui jadis soutint déjà Hitler ;

— par l'attribution de postes de responsabilité aux anciens nazis dans l'Etat, ce dont l'exemple le plus récent est le choix de l'ex-nazi Kiesinger comme chancelier de l'Allemagne occidentale.

Face à l'extension de l'activité des militaristes et partisans de la revanche — dont le N.P.D. ne représente que la fraction la plus chauvine — une grande responsabilité incombe aux anti-nazis, aux forces démocratiques et pacifiques allemandes (syndicats, jeunes, intellectuels, etc.) en lutte contre les emmises de leur nation et des peuples d'Europe, et qui représentent le seul espoir d'une évolution pacifique et démocratique de l'Allemagne fédérale.

Avec eux, les Résistants et victimes du nazisme de tous les pays doivent réagir rapidement. Dans l'esprit d'union et de fraternité qui était le leur lorsqu'ils luttèrent en commun à l'époque héroïque de la Résistance, ils mobiliseront toutes les forces dans une grande campagne de la Résistance européenne afin d'obtenir la paix et la sécurité pour l'existence de l'Etat d'Israël.

C'est pour faire entendre à travers le monde entier le cri d'alarme du peuple juif que nous nous sommes rassemblés ici, dans cette manifestation de masse, sous le ciel de Tel-Aviv.

Les présents au meeting appellent toutes les nations du monde à proclamer le nazisme — crime international.

Nous protestons vigoureusement contre le fait que les procès des criminels nazis en Allemagne et en Autriche se soient transformés en de honteuses comédies où la justice est bafouée et où les bourreaux sont innocents. Nous exigeons que les criminels soient punis à la mesure de leurs crimes. AFIN QUE L'HUMANITÉ TOUTE ENTIERE SOIT À JAMAIS RASSURÉE QUE POUR LES HORREURS NAZIES, POUR LES GENOCIDES ET LES MEURTRES D'ENFANTS IL N'Y A ET IL N'Y AURA NI PARDON NI PRÉSCRIPTION.

Le meeting décide d'envoyer à la Knesset (Parlement israélien) une déclaration représentant toutes les couches de la population présentes en ce moment à cette place, et de la charger de remettre à la Chambre nos pétitions avérant contre le danger du nazisme révivifié.

Entendez bien notre mise en garde. MEFIEZ-VOUS DES VOIX APAISANTES ET TRANQUILLISANTES CIRCULANT PARMI NOUS ! Nous demandons avec force : NE PERMETTEZ PAS QU'IL SOIT CREE UN CLIMAT DE RESIGNATION

## La Fédération Internationale de la Résistance (F.I.R.)

à des positions militaires influentes ;

par l'encouragement apporté par les milieux officiels aux efforts nationalistes et revanchards, notamment dans la Bundeswehr, la vie publique et dans le domaine de la littérature militaire et de guerre ;

— par le soutien officiel apporté par des ministres ouest-allemands aux revendications de retour aux frontières de 1937 ;

— par l'indulgence dont jouissent les criminels de guerre nazis ;

— par l'important soutien financier fourni au parti néo-nazi N.P.D. par la grande industrie de la R.F.A. qui jadis soutint déjà Hitler ;

— par l'attribution de postes de responsabilité aux anciens nazis dans l'Etat, ce dont l'exemple le plus récent est le choix de l'ex-nazi Kiesinger comme chancelier de l'Allemagne occidentale.

Face à l'extension de l'activité des militaristes et partisans de la revanche — dont le N.P.D. ne représente que la fraction la plus chauvine — une grande responsabilité incombe aux anti-nazis, aux forces démocratiques et pacifiques allemandes (syndicats, jeunes, intellectuels, etc.) en lutte contre les emmises de leur nation et des peuples d'Europe, et qui représentent le seul espoir d'une évolution pacifique et démocratique de l'Allemagne fédérale.

Avec eux, les Résistants et victimes du nazisme de tous les pays doivent réagir rapidement. Dans l'esprit d'union et de fraternité qui était le leur lorsqu'ils luttèrent en commun à l'époque héroïque de la Résistance, ils mobiliseront toutes les forces dans une grande campagne de la Résistance européenne afin d'obtenir la paix et la sécurité pour l'existence de l'Etat d'Israël.

C'est pour faire entendre à travers le monde entier le cri d'alarme du peuple juif que nous nous sommes rassemblés ici, dans cette manifestation de masse, sous le ciel de Tel-Aviv.

## Seul l'effort conjugué...

Notre Union a reçu une lettre circulaire de l'Association Indépendante des Anciens Déportés et Internés Juifs de la rue Saint-Lazare, nous demandant de donner notre adhésion à un nouveau Comité de vigilance

contre le néo-nazisme. Inspirez-nous, nous qui avons combattu le même ennemi, nous qui avons enduré les mêmes souffrances, inspirons-nous de cet exemple pour créer en France également, un puissant mouvement anti-nazi représentant tout l'éventail de la population juive.

## A NANCY

Le 7 janvier, nos camarades de Nancy ont participé au défilé silencieux de protestation contre la renaissance du nazisme en Allemagne Fédérale.

Cette manifestation a été organisée par toutes les associations unies.

## A LYON

Le 17 décembre, à Lyon, devant le Veilleur de père, une cérémonie, analogue à celle qui s'est déroulée à Paris au Mémorial de la Déportation, a réuni toute la Résistance lyonnaise qui a voulu aussi manifester son opposition à la réapparition du nazisme en Allemagne Fédérale.

Parmi les organisations présentes on a remarqué une importante délégation de notre section locale.

tables à « une collusion avec les forces agressives de la République fédérale, allant jusqu'à soutenir leurs objectifs revanchards et leurs ambitions nucléaires. »

« Qui peut garantir qu'un nouvel Hitler n'apparaîtra pas en République fédérale, qui disposerait cette fois d'armes nucléaires ? » Aussi le gouvernement soviétique a-t-il l'intention de surveiller de près les machinations des forces néofascistes et militaires et de la renaissance de l'état-major général. »

La déclaration rappelle « les engagements pris dans le cadre de la coalition antihitlérienne » et montre qu'ils sont tenus par ceux qui se montrent favorables

## L'action unie en Israël

une lutte commune, le gouvernement de la République Fédérale Allemande à interdire toute propagande nazie et néo-nazi, et à prohiger l'activité de toutes les organisations nazies, déclarées ou dissimulées.

Nous déclarons que la désignation d'un ancien nazi au poste dominant du pouvoir en Allemagne Fédérale, constitue une démonstration extrêmement troublante de la façon dont on s'obstine à faire oublier les crimes du nazisme, à blanchir et à réhabiliter les nombreux millions d'Allemands au passé nazi, ainsi qu'à donner libre champ au foisonnement des continuateurs du nazisme à travers de l'Allemagne fédérale.

Avec eux, les Résistants et victimes du nazisme de tous les pays doivent réagir rapidement. Dans l'esprit d'union et de fraternité qui était le leur lorsqu'ils luttèrent en commun à l'époque héroïque de la Résistance, ils mobiliseront toutes les forces dans une grande campagne de la Résistance européenne afin d'obtenir la paix et la sécurité pour l'existence de l'Etat d'Israël.

C'est pour faire entendre à travers le monde entier le cri d'alarme du peuple juif que nous nous sommes rassemblés ici, dans cette manifestation de masse, sous le ciel de Tel-Aviv.

Les présents au meeting appellent toutes les nations du monde à proclamer le nazisme — crime international.

Nous protestons vigoureusement contre le fait que les procès des criminels nazis en Allemagne et en Autriche se soient transformés en de honteuses comédies où la justice est bafouée et où les bourreaux sont innocents. Nous exigeons que les criminels soient punis à la mesure de leurs crimes. AFIN QUE L'HUMANITÉ TOUTE ENTIERE SOIT À JAMAIS RASSURÉE QUE POUR LES HORREURS NAZIES, POUR LES GENOCIDES ET LES MEURTRES D'ENFANTS IL N'Y A ET IL N'Y AURA NI PARDON NI PRÉSCRIPTION.

Le meeting décide d'envoyer à la Knesset (Parlement israélien) une déclaration représentant toutes les couches de la population présentes en ce moment à cette place, et de la charger de remettre à la Chambre nos pétitions avérant contre le danger du nazisme révivifié.

</div

# La vie de l'amicale des Anciens de Levens

**MESSAGE A TOUS LES CONVALESCENTS  
PRESENTS AUX « LAURIERS ROSES »**

**LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1967**

Le Conseil de notre Amicale, au nom de tous ses membres, forme des vœux sincères pour que l'année nouvelle soit le témoin du rétablissement de la santé de chacun d'entre vous.

Nous sommes certains que le séjour que vous effectuez aux Lauriers Roses y contribuera grandement. Cette certitude nous vient de notre expérience personnelle, nous en avons, nous les « Anciens », retiré le plus grand bénéfice tant sur le plan santé que sur le plan des relations humaines.

L'U.E.V.A.C.J. ne sera jamais assuré de félicité d'avoir en réalisant cette maison et en l'ouvrant à tous, permis le rapprochement de communautés aussi diverses. Certes, il peut se produire quelquefois des heurts, ils sont inhérents à toute vie communautaire ; mais le caractère si particulier de cette maison fait que les incidents qui peuvent s'y produire ne prennent jamais des proportions regrettables ; et cela, c'est l'essentiel. Le résultat est donc très positif. Le grand mérite de l'Union c'est d'avoir fait une brèche dans la muraille de préjugés qui voudrait que des obstacles infranchissables s'opposent à la compréhension entre Juifs et non Juifs, Catholiques, Protestants ou Musulmans. En effet, ici des hommes d'idéologies diverses apprennent à se connaître et à se comprendre tout en rétablissant leur santé aidés en cela par le climat et les soins qui leur sont prodigues.

C'est dans le but de favoriser et d'amplifier cette compréhension mutuelle que s'est fondée l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses afin que cette action bienfaisante ne soit pas éphémère mais au contraire se prolonge bien au-delà du séjour à Levens. Nombreux sont ceux qui l'ont compris, des amitiés sont nées, d'autres naîtront et nous nous en réjouissons.

Nous tenions à vous dire tout cela afin de témoigner de la réalité et de l'efficacité de l'œuvre entreprise par l'U.E.V.A.C.J.

Nous devons également chaleureusement remercier la direction de cette maison, qui, sans elle, ne serait peut-être pas tout à fait ce qu'elle est ; l'Union a forgé l'outil, M. et Mme Nathan Sapir ont su être les bons artisans de la réussite.

En ce jour, l'Amicale a tenu à manifester sa présence parmi vous autrement que par des vœux et

## Nos peines

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles durablement frappées par la mort de nos camarades :

BRAUNER Marcel,  
CUKIERMAN Smil,  
ERICMAN Szmul,  
GLEITZER Abram,  
MARGULES Abram,  
MEDZELEWSKI Joseph,  
MILSTAJN Machel,  
VAISMAN Abraham.  
VOLKOWITCH Albert.

Notre Comité Directeur assure de sa profonde sympathie notre camarade KRYSZTAL, cruellement éprouvé par la perte de sa mère, Mme veuve Israël KRYSZTAL.

Que notre camarade Elie EISENBERG trouve ici l'expression de nos condoléances attristées par la mort de son frère Judka EISENBERG.

Nous présentons à Mme KENIG et à sa famille endeuillée par la perte cruelle de Mme DWOJRA KENIG, nos condoléances les plus sincères et les assurons de notre profonde sympathie.

des louanges aussi sincères soient-ils. Son Assemblée générale qui s'est tenue le 6 novembre a décidé d'offrir un cadeau à tous les convalescents présents aux Lauriers Roses au jour de l'An. Nous pensons que cette initiative sera bien accueillie et que la variété des cadeaux sera un piment supplémentaire à cette tombola gratuite et contribuera, pour sa modeste part, à renforcer l'ambiance fraternelle de cette journée. Nous espérons par ce geste atténuer la mélancolie que vous pourriez ressentir à vous trouver éloignés des êtres qui vous sont chers. Si nous réussissons, nous nous en féliciterons car notre but sera atteint.

Bonne et heureuse année à tous.

Pour l'Amicale  
des Anciens de Levens :  
P. BLANCHET.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE

Le Conseil d'Administration élu à l'issue de la dernière Assemblée générale, se compose comme suit :

Bureau. — Président : P. Blanchet. Vices-Présidents : M. Geminel (Nice), P. Malvaux (Nord et Est), Zavidovique. Trésorier : poste à pourvoir. Trésorier-adjoint : M. Radzynski. Secrétaire général : M. Milner. Secrétaire : M. Fisz.

Commission sociale. — M. Diamond, M. Nacache, M. Schumacher, M. Skurnik.

Rédaction du Bulletin de liaison. — M. Friedman, M. Goldfinger.

Commission « Loisirs ». — M. Dlugy, M. Félix, M. Waserman.

Contrôle gestion. — M. Epstein, M. Grumberg, M. Wolff.

## Soirée de réveillon aux Lauriers Roses



Une tradition déjà bien établie : le 31 décembre à Levens, les convalescents organisent un réveillon qui se déroule chaque année dans une ambiance de gaieté fraternelle.

NOTRE PHOTO : Autour du sénateur-maire Joseph Raybaud, notre camarade I. Perstunski, le Dr Flavier et notre directeur N. Sapir, les convalescents avec les invités réunis dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion.

## “Grâce à vous j'ai obtenu d'être libéré de mes obligations militaires”

nous écrit le jeune Michel RAJCHMAN

J'ai le plaisir de vous annoncer ma libération des obligations militaires qui date déjà du mois dernier. J'ai attendu d'avoir trouvé un emploi afin de pouvoir vous remercier d'une manière plus sérieuse.

Mon père étant mort en déportation alors qu'il n'était pas Français, je ne pouvais bénéficier de l'exemption accordée aux parents

de « Morts pour la France ». Néanmoins avec l'aide de votre association ma mère et moi avons entrepris les démarches nécessaires pour que le ministère des Anciens Combattants délivre une attestation selon laquelle mon père était mort dans des circonstances telles que, s'il avait été Français, il aurait eu droit à la mention « Mort pour la France ».

Ne voyant rien venir, ma mère et moi avons toujours, sur le conseil de votre association, réitéré nos démarches en remontant la

## A l'occasion de 50<sup>e</sup> anniversaire du « Feu », d'Henri Barbusse notre ami Pierre PARAF reçoit la Médaille de la Ville de Paris

A l'occasion du cinquantième anniversaire du « Feu », le chef-d'œuvre d'Henri Barbusse, et de la remise du manuscrit de ce livre à la Bibliothèque Nationale, le Président du Conseil Municipal de Paris a offert à l'Hôtel de Ville une réception aux « Amis d'Henri Barbusse ».

A cette occasion, la médaille de la Ville de Paris a été remise par Mme Launay, vice-présidente du Conseil Municipal, en présence de nombreuses personnalités, à Pierre Paraf, exécuteur testamentaire du grand écrivain, président des Amis d'Henri Barbusse ainsi qu'au Conseiller d'Etat Jacques Meyer, vice-président de cette association et à Annie Vidal, qui fut pendant quinze ans secrétaire d'Henri Barbusse.

### LE DISCOURS DE PIERRE PARAF A L'HOTEL DE VILLE

Nous reproduisons ici le discours qu'a prononcé notre ami Pierre Paraf à l'Hôtel de Ville :

Madame le Président,  
C'est un grand honneur pour les Amis de Henri Barbusse que

d'être accueillis dans votre illustre demeure où les anciens combattants, les anciens résistants n'entrent jamais sans une émotion, une fierté singulière.

Il y a 50 ans — il y aura 50 ans le 15 décembre — LE FEU recevait le Prix Goncourt. Et c'est à l'occasion de cet anniversaire en même temps qu'à celle de l'exposition que lui dédie la Bibliothèque Nationale et la remise du manuscrit du FEU — que vous avez la bienveillante pensée de nous recevoir.

A travers ceux qui s'efforcent de servir sa mémoire, votre geste s'adresse à l'écrivain dont le nom est inséparable de ce chef-d'œuvre, à son esprit, à son cœur de feu, à celui dont le rationalisme rigoureux s'alliait au lyrisme romantique et dont on aurait pu dire comme de Jaurès qu'il était le plus passionné des hommes.

Notre gratitude profonde va vers vous, Mme le Président, envers le Bureau du Conseil Municipal de Paris, vers notre camarade de guerre, M. LUCE, au nom des Lettres, des anciens combattants et aussi des citoyens de Paris.

Les lettres, Henri Barbusse, l'enfant de la fin du dernier siècle qui reçoit à 3 ans le baiser de Victor Hugo, les illustre dès ses premiers poèmes, dans la tendre mélancolie de PLEUREUSES.

Il fait une rentrée éclatante dans le roman avec l'ENFER qui plonge dans les ténèbres de l'âme humaine.

Il publie, il y a 50 ans, en décembre 1916, son immortel Journal d'une Escouade LE FEU qui restitue le soldat de 1914 dans sa simple et pathétique vérité. Et dans son deuxième roman de la guerre, il va transformer la fragile lueur aperçue dans l'abîme en une rayonnante clarté.

Les anciens combattants, l'engagé volontaire au 213<sup>e</sup> R.I., le fondateur de l'ARAC, les à magnifiquement incarnés par son courage quotidien de fantassin, les magnifiques citations qu'il a remportées. Il parle leur langage, expose leurs pensées les plus profondes.

Une fois démobilisé, l'ancien brancardier de compagnie, s'est porté au secours des opprimés, les hommes et les peuples et il est tombé pour eux dans la bataille de la paix.

Et cet écrivain, ce combattant, né à Asnières en 1873, mort à Moscou en 1935, ne cessera d'être un citoyen fervent de Paris.

Il a joué, en allant à l'Ecole Primaire, sur les pentes de Montmartre. C'est au Collège Rollin, puis à la Sorbonne qu'il a fait ses humanités.

Après des stages rapides dans des ministères, il a brillé dans ce Tout Paris du journalisme, de la littérature, du théâtre, le Tout Paris du siècle à son aurore où au-dessus des aimables frivolités de la Belle Epoque, il savait saisir dans la tradition généreuse de notre ville la continuité de l'humanisme français.

Au retour de la guerre, Henri Barbusse prend plus intimement contact avec le peuple de Paris, ce peuple dont il a éprouvé dans les tranchées le courage, la camaraderie fraternelle, dont le héros du FEU put lui ressembler comme un frère, le caporal Bertrand fait surgir avant de mourir, le rayon de l'immuable espérance.

C'est à Paris, au Père-Lachaise qu'il repose, près des cendres des héros de la Déportation et de la Résistance.

Il nous semble que les ombres des camarades de Henri Barbusse, celles de l'Argonne et de l'Artois, de la Somme et de Verdun, nous accompagnent en cette maison qui est l'un des foyers de l'âme de Paris, au-dessus du fleuve de gloire cher à son ami Anatole France.

Et c'est un très grand honneur pour nous qui n'avons cessé au temps du bonheur, comme aux heures les plus sombres où nous étions séparés par le combat, d'éprouver un profond amour pour notre Cité, de recevoir de si précieux témoignages de la Ville de Paris.

Le Directeur : I. CLEITMAN.  
Imprimerie A. Schipper, Paris.

### REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos vifs remerciements à tous nos amis et camarades, à la société « Les Amis de Paris », à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs et au Y.A.S.C. qui sont venus nombreux rendre un dernier hommage à notre inoubliable mère et grand-mère.

Fraida KRYSZTAL  
le 2 janvier dernier au Cimetière de Bagneux.

### Retraites mutualistes des A.C.V.G.

Le budget 1967 contient des dispositions relatives aux retraites mutualistes des anciens combattants.

C'est ainsi que le plafond de la retraite mutualiste bénéficiant de la majoration accordée par l'Etat passe de 900 F (annuels) à 1.100 F, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967.

Des versements complémentaires

pourront être effectués par les retraités, et également par les mutualistes dont la pension n'est pas encore liquidée, afin de faire porter le taux de la retraite au nouveau plafond.

De plus amples informations à ce sujet seront données au cours de notre Assemblée générale le 21 mars prochain.





# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup> - Tél. : 607.49.26

## APRES LES ELECTIONS LEGISLATIVES MOTION DE L'U.F.A.C.

L'U.F.A.C. examinant les résultats des élections des 5 et 12 mars 1967,

Constate avec satisfaction que la plupart des défenseurs vont reprendre leur place à l'Assemblée Nationale et les félicite de leur réélection.

Elle ne saurait regretter, par contre, l'échec de M. Sanguinetti, qui, ministre des Anciens Combattants, avait, contre la tradition respectée par tous les titulaires de ce poste depuis André Maginot, considéré qu'il ne pouvait être que le traducteur des volontés du gouvernement auprès des associations (c'est-à-dire en fait du Ministère des Finances), et non point en même temps le tuteur et le défenseur de leurs droits.

Mais surtout, l'U.F.A.C. ne saurait oublier que depuis son arrivée rue de Bellechasse ce Ministre des Anciens Combattants n'a cessé de prendre à partie dans ses conférences et par de nombreuses et luxueuses brochures, répandues dans tout le pays, l'ensemble des militants du monde combattant. Il en suspectait la bonne foi en opposant les positions prises par ces militants avec l'opinion qu'il attribuait à la plupart des intéressés.

L'U.F.A.C. constate en outre que les ostracismes prononcés par ce Ministre à l'encontre de militants particulièrement estimés de l'U.F.A.C., ont provoqué de tous côtés des protestations unanimes et souvent indignées.

Le verdict définitif du scrutin du 12 mars apporte à M. Sanguinetti la preuve des lourdes erreurs qu'il a commises et qui ont été sanctionnées par le corps électoral malgré l'ampleur des moyens employés pour surprendre la vigilance des électeurs ;

L'U.F.A.C. estime que l'attitude inadmissible de ce ministre dit des Anciens Combattants et Victimes de Guerre « ne pouvait que desservir la cause que M. Sanguinetti entendait défendre et ceci dans la France entière ;

L'attitude de ce Ministre ne pouvait que heurter les sentiments de reconnaissance dont la preuve vient d'être faite qu'ils demeurent ardents au cœur des Français à l'égard de ceux qui les ont défendus au péril de leur vie comme aussi bien à l'égard de toutes les victimes de la guerre ;

L'U.F.A.C. émet l'espoir que la leçon de ce scrutin ne soit à ce point de vue méconnue ni par le gouvernement, ni par les groupes politiques en présence ; elle estime, avec les représentants qualifiés des groupes politiques rencontrés par son bureau avant les élections, que la situation anormale créée par le seul fait de M. Sanguinetti ne peut se perpétuer.

Elle souhaite que des contacts cordiaux, traditionnels malgré toutes les difficultés rencontrées, puissent être repris avec le nouveau ministre des Anciens Combattants et que les problèmes en suspens puissent être envisagés enfin sous le meilleur aspect de justice et d'humanité ;

L'U.F.A.C. souligne l'urgence de la reprise d'une étude des problèmes qu'elle a mis en valeur, étant donné l'état de préparation, déjà très poussé, est-il affirmé, du prochain budget.

Pour cette haute tâche d'intérêt national, l'U.F.A.C. proclame, une fois de plus, que s'impose le maintien, dans le sein du gouvernement, d'un Ministre des Anciens Combattants et d'un ministère qui compte encore en France plus de cinq millions de ressortissants, anciens combattants et victimes de guerre.

VOUS ACCOMPLIREZ VOTRE DEVOIR  
EN VENANT HONORER NOS MORTS  
TOMBÉS POUR LA FRANCE

pour  
LA LIBERTE  
et pour  
L'HONNEUR  
DU PEUPLE  
JUIF  
A LA  
CEREMONIE  
DU SOUVENIR

DIMANCHE  
4 JUIN 1967  
à 10 h 30

DEVANT  
NOTRE  
MONUMENT  
AU CIMETIERE  
DE  
BAGNEUX



NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS DERNIER

VOIR LE COMPTE RENDU EN PAGES 4 ET 5. (Notre photo : vue partielle de la Salle Lancry, archi-comble.)

## AUSCHWITZ : UNE SÉPULTURE POUR 4 MILLIONS D'AMES

par Henry BULAWKO

Dans « Inch Allah », Salvadore Adamo chante un requiem pour 6 millions d'âmes perpétués dans les 6 millions d'arbres de la Forêt du Souvenir, proche de Jérusalem.

Un autre requiem sera dédié en avril aux 4 millions de morts sans sépultures du camp d'Auschwitz. Des hommes viendront du monde entier honorer la mémoire du plus horrible holocauste de l'histoire. Les Juifs y seront nombreux car ils eurent le douleur privilège d'être les victimes préférées des tortionnaires nazis.

Auprès du Monument, on retrouvera le Musée d'Auschwitz qui témoigne de ce que fut l'en-

fer hitlérien. Et aussi des pavillons nationaux utilisant les blocks de sinistre mémoire ; un pavillon juif apportera son propre témoignage (il n'est pas sûr qu'il sera définitivement prêt à la date fixée, mais on pourra sans doute l'inaugurer).

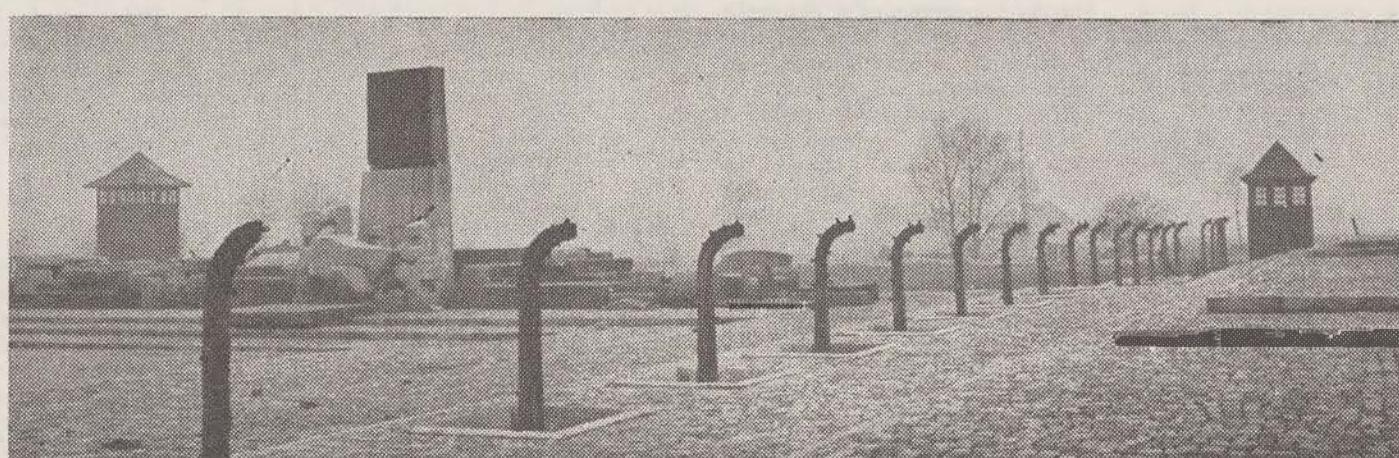
22 ans après la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau par les combattants soviétiques, le plus grand pèlerinage international de l'après-guerre rappellera au monde ce que l'homme du 20<sup>e</sup> siècle put engendrer d'horreurs en mettant la technique au service du meurtre.

Les rescapés qui feront ce chemin revivront un pénible cauchemar. Mais on peut se de-

mander si leur angoisse d'hier est divisée... Mais en République Fédérale, les S.S. paradent librement, le N.P.D. et le « Soldaten Zeitung » chantent les louanges du 3<sup>e</sup> Reich ; les généraux réclament des armes atomiques et les politiciens refusent de reconnaître les nouvelles frontières. Le cardinal de Cologne va jusqu'à justifier la montée du nazisme.

Face au nazisme de plus en plus agressif — que le gouvernement de Bonn refuse de combattre, préférant lui emprunter certains de ses slogans supernationalistes — les Juifs et les démocrates s'interrogent.

(voir suite en 3<sup>e</sup> page)



Le nouveau Monument d'Auschwitz.

L'Union  
des Engagés  
Volontaires  
et Anciens  
Combattants Juifs  
adresse  
à l'Etat d'Israël  
à l'occasion  
de son  
19<sup>e</sup> anniversaire  
les vœux  
les plus chaleureux  
de prospérité  
et de paix.

# La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale décidée par l'O. N. U.

En instaurant une Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'O.N.U. a donné une extension universelle à la tradition établie en France par le M.R.A.P., qui organise chaque année, depuis 1949, une Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Le M.R.A.P. ne pouvait donc qu'accueillir avec une grande satisfaction cette décision ; et il a décidé de situer sa Journée nationale le 21 mars, dans le cadre de la Journée internationale, dès la première célébration de celle-ci, dès 1967. Réciproquement, les autorités internationales apprécieront que, grâce à l'action du M.R.A.P., la Journée internationale ait été marquée en France par des manifestations beaucoup plus importantes que dans aucun autre pays. En adressant au président Pierre Paraf le message de U Thant, le directeur de la Division des Droits de l'Homme à l'Office des Nations-Unies de Genève, M. Marc Schreiber, écrit : « Nous avons noté avec grand intérêt et satisfaction les informations fournies, et nous avons été heureux d'apprendre que votre Journée Nationale aura désormais lieu le 21 mars, dans le cadre de la Journée internationale. » De même, M. Ralph Bunche, secrétaire général-adjoint de l'O.N.U., félicite le M.R.A.P., dans une lettre à son président, pour les initiatives qu'il a prises.

Dans ces conditions, le M.R.A.P. a décidé de modifier sensiblement la formule habituelle de sa Journée. Au lieu du rassemblement unique au Palais de l'U.N.E.S.C.O., il s'est employé à susciter à travers la France, des dizaines de manifestations diverses. Centralement, il a, d'autre part, organisé à Paris une conférence de presse, un grand gala au Palais de Chaillot et décidé que l'attribution du Prix de la Fraternité, qui avait lieu jusqu'à présent à une date variable chaque année, serait également fixée au 21 mars. (1)

Les résultats ont dépassé tous les espoirs. Pour plus de facilités, le M.R.A.P. avait suggéré que les manifestations antiracistes se déroulent non seulement le 21 mars, mais pendant toute une semaine : en fait, c'est durant un mois, et plus, que se seront poursuivies les initiatives prises à l'occasion de la Journée internationale. Un mois pendant lequel des milliers et des milliers de Français — beaucoup plus que lors des précédentes Journées Nationales — auront été amenés à réfléchir sur le racisme, et à se mobiliser pour le combattre. A lui seul, le meeting organisé par le Comité du M.R.A.P. de Dijon a réuni 600 personnes ; les réunions de Nancy, 500 ; la soirée des étudiants du M.R.A.P., à Paris, 500 également ; et le gala de Chaillot,

près de 3.000. Les assemblées, par ailleurs, se répartissent dans toutes les régions du pays et auront touché dans une soixantaine de villes une grande variété de milieux sociaux.

Autre caractéristique frappante de cette période riche en activités : la participation massive de la jeunesse. Comme l'a souligné le président Pierre Paraf à la conférence de presse du 21 mars, au Cercle Républicain : « Partout, la jeunesse, cette jeunesse que l'on dit hâtivement insensible, a pris les choses en mains, s'est portée au premier rang de l'action. » En dehors des manifestations centrales, où les jeunes étaient nombreux, il est réjouissant de constater avec quel dynamisme les Maisons des Jeunes et de la Culture, les foyers de jeunes travailleurs à Paris et en province, ont organisé conférences, expositions, projections cinématographiques, débats, tables rondes sur le racisme. Il faut signaler aussi le rôle des enseignants qui, dans de nombreux établissements scolaires, parfois avec l'appui des inspecteurs et recteurs d'Académie, ont posé le problème du racisme à leurs élèves, au moyen d'exposés, de lectures, de dissertations, de concours de dessins, etc.

Le 21 mars a été l'occasion aussi de réaliser sur tous les plans une union sans précédent contre le racisme et l'antisémitisme. Sollicités par le M.R.A.P., les porte-parole qualifiés de toutes les confessions se sont associés à la Journée internationale ; des syndicats, des municipalités de toutes tendances ont pris position pour l'adoption par la France d'une législation antiraciste et la ratification de la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ; une pétition demandant ces mêmes mesures a recueilli déjà plus de 20.000 signatures ; et les dirigeants des différentes formations politiques ont pris, au lendemain des élections, l'engagement d'agir dans ce sens au cours de la nouvelle législature. « Droit et Liberté » publie à ce sujet les déclarations de MM. Edouard Depreux, Jacques Duclos, Valéry Giscard d'Estaing, Guy Mollet, Roland Dumas, du Centre Démocrate, et de trois députés U.N.R. Signalons enfin que de très nombreuses personnalités, venues de tous les horizons, ont pris part au gala de Chaillot, à la conférence de presse et aux différentes autres initiatives antiracistes de mars. (2).

Ce bilan, si partiel soit-il, impose une conclusion : l'action contre le racisme et l'antisémitisme en France a pris dans cette période des dimensions nouvelles. Après la puissante manifestation antinazie du 5 décembre, devant l'ambassade ouest-allemande, après la modernisation de « Droit et Liberté », dont la diffusion s'accroît

rapidement, la Journée internationale donne au M.R.A.P. une audience élargie, et lui assure partout des concours nouveaux qui lui ont déjà permis d'implanter maints comités locaux. Le combat antiraciste devient ainsi effectivement l'affaire d'une grande masse de citoyens et il gagnera encore en ampleur et en efficacité.

Tout cela satisfera l'ensemble des antiracistes, et particulièrement les anciens combattants juifs qui, dès la première heure, ont soutenu les efforts du M.R.A.P. Depuis sa création, notre Mouvement s'était beaucoup développé. Il vient d'accomplir un véritable bond en avant. S'il est vrai que nous avons encore beaucoup à faire pour anéantir le racisme et l'antisémitisme, les réalisations de la Journée internationale nous permettent d'espérer de nouveaux succès.

**Albert LEVY,**  
Secrétaire National  
du Mouvement  
contre le Racisme,  
l'Antisémitisme  
et pour la Paix.

(1) Pour 1967, le Prix de la Fraternité a été attribué à Claude Berri pour son film « Le Vieil Homme et l'Enfant ».

(2) Voir les comptes rendus publiés dans « Droit et Liberté », numéro d'avril 1967.

## Conférence nationale en Israël des combattants anti-nazis

L'Union des Combattants Anti-Nazis d'Israël, présidée par le Dr A. Berman, nous a invité à assister à la Conférence nationale qu'elle a organisée le 15 avril 1967 contre les dangers du néo-nazisme en Allemagne occidentale.

Dans cette lettre, il nous dit notamment :

« ... La Conférence est convoquée pour mobiliser les masses d'Israël contre la renaissance du nazisme, du fascisme et de l'antisémitisme ainsi que contre le danger du militarisme et de l'esprit revanchard allemands. La conférence marquera en outre le 24<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement du Ghetto de Varsovie et fera ressortir le fait qu'un laïc front anti-nazi est créé au

jourd'hui en Israël rassemblant toutes les organisations des combattants et des victimes du nazisme dans le pays.

« A cette conférence prendront part des anciens combattants des ghettos et partisans, des anciens soldats des armées de la coalition anti-hitlérienne, des victimes du nazisme rescapées des ghettos et des camps de concentration, etc... »

Notre ami Joseph Friedman étant en Israël, a été chargé d'apporter, au nom de notre Union, le salut fraternel à la Conférence et dire combien nous partageons le souci de nos camarades israéliens à l'égard de cette grave menace pour la paix du monde.

## Pour les juges de Munich, les assassins d'Anne Frank "faisaient leur devoir"

« Pendez-le ! Pendez-le ! Ces cris de colère ont retenti dans la salle du tribunal au moment où le président lisait le verdict condamnant à quinze ans de prison seulement le général SS Harster qui avait envoyé aux fours crématoires la jeune Anne Frank et plus de 90.000 Juifs hollandais.

L'ex-colonel des SS, qui dirigeait le bureau des « affaires juives » à La Haye, Wilhelm Zoepf, la « secrétaire de la mort », Gertrud Zlottke, qui préparait les listes de déportés, ont été condamnés respectivement à 9 et 5 ans de prison.

Les deux premiers accusés avaient reconnus qu'ils avaient quel sort réservé aux enfants (Anne Frank avait 14 ans quand elle fut arrêtée), aux hommes qu'ils pourchassèrent de 1940 à 1945 sur le territoire hollandais.

La clémence des tribunaux d'Allemagne occidentale pour les bourreaux nazis est connue. Les juges de Munich ont cru bon d'assortir leur verdict d'un cynisme qui en dit long sur la protection dont jouissent les hitlériens de ce pays.

Ils ont décidé de ne pas prononcer de peines trop lourdes, ont-ils déclaré, car ils avaient tenu compte du fait que des années de propagande raciste des nazis avaient eu des effets psychologiques sur ces fonctionnaires.

Ils ont également tenu compte qu'à l'époque (où les crimes furent commis), ils faisaient

saint leur devoir, qu'ils sont devenus âgés et que, depuis leur retour en Allemagne occidentale, ils mènent une vie exemplaire. Ainsi Zoepf était redevenu un fonctionnaire exemplaire dans le gouvernement de l'Etat bavarois.

Envoyer la frêle Anne Frank à Bergen Belsen c'était, c'est encore, « faire son devoir » aux yeux de la justice de Bonn. Voilà les bourreaux — fonctionnaires transformés en victimes de la propagande nazie et réhabilités.

« Le ventre de la bête immonde est encore fécond », disait Bertold Brecht.

## STANGL

(l'ex-commandant de Sobibor et de Treblinka)

## arrêté au Brésil

C'était un employé modèle, un bon père de famille... Chaque soir, M. « Stangl » quittait l'usine allemande d'automobiles près de Sao-Paulo où il était employé, et retrouvait sa femme, ses trois filles dans une petite villa à terrasse fleurie.

En réalité, cet homme que vient d'arrêter la police brésilienne s'appelait : Stangl. Il est personnellement responsable de la mort de 700.000 personnes, parmi lesquelles 400.000 Juifs de Vilno et de Varsovie. C'est l'un des grands criminels de guerre demeurés jusqu'à aujourd'hui comme le numéro trois après Martin Bormann (bras droit de Hitler) et Heinrich Müller, l'un des chefs de la Gestapo.

Né à Altmauerster en Autriche, il y a 60 ans Stangl tint consciencieusement son rôle de « mouton » et de « mouchard ». Devenu capitaine dans la SS, son heure de sinistre gloire, sonna, quand, en mars 1942 il devint commandant du camp

d'extermination de Sobibor. C'est là qu'il expérimenta les méthodes d'extermination qu'il devait pleinement appliquer à Treblinka, d'août 1942 à août 1944.

Revenu en Autriche après la capitulation allemande, arrêté par les troupes américaines, et remis aux autorités de son pays, Stangl s'enfuit de Linz en mai 1945 ; sa trace fut alors perdue.

Dès que fut connue son arrestation, la mission diplomatique autrichienne au Brésil, demanda son extradition, tandis que les autorités de Düsseldorf (R.F.A.) affirmèrent également vouloir juger Stangl en vertu du mandat d'arrêt lancé en 1964. Il est probable aussi que le gouvernement polonais réclamera le criminel de guerre, responsable de centaines de milliers de crimes en Pologne.

Quoiqu'il en soit, cet individu doit expier pour ses assassinats et, une quelconque indulgence à son égard serait interprétée comme un déni de justice, comme une trahison.

## A Genève, la Commission des Droits de l'Homme réclame la répression des activités néo-nazies

La commission des Droits de l'Homme des Nations unies a adopté le 17 mars dernier à l'unanimité une résolution présentée par la Pologne condamnant « ferme-

### NOS PEINES

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles de nos camarades :

BERNAT Chaïm,  
BRAUNSTEIN Avram,  
IGLITSKI Maurice

cruellement éprouvées par leur perte.

Nous partageons l'immense peine de notre camarade S. HERSZKOWICZ, frappé par la mort tragique de sa petite-fille PASCALE.

### LE N. P. D. ACCUSE ROOSEVELT DES CRIMES DE HITLER !

Ce ne fut pas Hitler, mais le Président Roosevelt qui déclencha la seconde guerre mondiale ! C'est du moins ce que prétend l'organe du N.P.D., le « Deutsche Nachrichten ». Sous le titre « la guerre mondiale du président » - Il y a vingt-cinq ans : le crime de Roosevelt contre la paix mondiale », ce journal affirme notamment :

« S'il est vrai qu'en 1939 Hitler se laissa entraîner à tirer le premier coup de feu contre la Pologne, il est certain qu'il fut disposé, à plusieurs reprises, en 1939 et en 1940, à terminer la guerre européenne et à empêcher une guerre mondiale. Mais Roosevelt « torpillait » toutes les tentatives de paix, poussa à la guerre européenne et l'élargit ensuite en guerre mondiale. »

Et voilà comment on écrit l'histoire !

# UN BANQUET FRATERNEL



Les militants qui, durant toute l'année, consacrent leur temps à contribuer à la réussite de toutes nos initiatives, se sont réunis le 25 février dernier au cours d'un

banquet fraterno qui s'est déroulé dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Sur notre photo, de droite à

gauche : L. Salomon ; J. Friedman ; Isy Rey ; au micro, B. Pons qui présidait ; I. Perstunski et Mme ; P. Blanchet et Mme ; G. Szulc et Mme.

## A L'U.G.E.V.R.E.

### HOMMAGE AUX « 23 » DU GROUPE MANOUCHIAN

Tous les ans, l'U.G.E.V.R.E. organise, avec l'A.N.A.C.R., des commémorations en hommage aux Résistants héroïques du groupe Manouchian-Boczow, assassinés par les nazis en février 1943.

Les cérémonies qui se sont déroulées cette année, l'une le 19 février au cimetière d'Ivry et l'autre

au cours d'une soirée, le 24 février, ont attiré une foule nombreuse et des personnalités de divers horizons politiques.

Notre Union, par la présence de nombreux camarades, a contribué à la réussite de ces manifestations très émouvantes.

### UN BANQUET LE 7 AVRIL

De nombreux dirigeants de notre Union ont assisté au banquet organisé par l'U.G.E.V.R.E. et l'A.N.A.C.R., le 7 avril dernier, en l'honneur de la fille de l'héroïne du groupe Manouchian, Olga Bancik, décapitée en Allemagne par les bourreaux nazis ainsi que de Mme Manouchian, toutes deux présentes à Paris.

## UNE SÉPULTURE

### POUR 4 MILLIONS D'AMES

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Après une première phase d'inquiétude, on hausse les épaules, estimant qu'il ne faut pas exagérer la menace.

On a déjà oublié Auschwitz. En doutant que cela puisse se reproduire, le témoignage d'un optimisme débordant, alors qu'en Afrique et en Asie les forces racistes et bellicistes se donnent libre cours.

En 1939, personne n'aurait admis l'hypothèse des chambres à gaz et des fours crématoires. De nouveau, on n'y croit pas...

En passant, le temps a atténue le pouvoir de certaines révélations. En Allemagne, on s'est efforcé de réécrire l'histoire. Consciemment ou non, des écrivains comme Hannah Arendt et J.-F. Steiner ont contribué à semer la confusion dans les esprits et à désarmer l'opinion publique devant la bête rampante qui n'attendait que son heure pour relever la tête.

Il n'y a presque plus de Juifs en Allemagne, mais il en reste en France, et il y en a en Israël. Les nazis 1967 déversent leur poison à travers le monde, frappant où ils peuvent, essayant de mettre à profit toute crise politique ou économique.

Il est temps de méditer sérieusement les événements des 30-35 dernières années.

Ce sera l'occasion d'un examen de conscience pour les hommes qui détiennent entre leurs mains l'avenir de l'humanité.

Quant aux dirigeants des communautés juives, ils pourront s'y confronter avec leurs errements du passé et prendre conscience de leurs responsabilités présentes.

C'est à Auschwitz, à Maïdanek et Treblinka que se trouvent les véritables « Juifs du silence » ; ceux qui se sont tus à jamais, qui attendent des rescapés qu'ils parlent en leur nom, qu'ils crient pour eux, qu'ils empêchent le monde de tourner la page... Car l'Histoire fait parfois d'étranges retours en arrière. Et le mal qui n'est pas stoppé à temps peut répéter ses carnages.

Versons une larme pour nos morts, dédions une prière à nos morts. Mais n'oublions pas que leurs assassins sont toujours là, impunis et, pour cela, plus arrogants que jamais.

Soyons prêts !

### CEREMONIE DE LA FLAMME LE 9 MAI A L'ETOILE

Comme tous les ans, la Fédération groupant toutes les Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres, ranimera la Flamme du Tombeau du Soldat Inconnu, le 9 mai prochain.

Le rassemblement est fixé à 18 heures précises sur le terre-plein de l'Etoile (angle avenue des Champs-Elysées et avenue de Friedland).

De nombreuses organisations, ainsi que des personnalités ont été invitées à cette cérémonie à laquelle sont conviés nos camarades.

## A LA FLAMME

L'U.G.E.V.R.E. a eu son tour pour ranimer la Flamme sous l'Arc de Triomphe le samedi 8 avril dernier.

Nos camarades ont été nombreux à assister à cette traditionnelle cérémonie devant la Tombe du Soldat Inconnu.

Parmi les dirigeants de notre Union on remarquait notamment : le président B. Pons, le porte-drapeau J. Haitman, le vice-président G. Szulc et les membres du bureau : Wajcman, Sztabowicz, Kon, Kremski et Erman.

## POUR LA RÉUSSITE DE NOTRE CAMPAGNE DE CARTES DE SOUTIEN

La plupart de nos camarades ont reçu, comme tous les ans, des cartes de soutien qui donnent droit à la participation gratuite d'une tombola.

Cette tombola contient de nombreux lots de valeur dont : un voyage en Israël, un voyage au Canada, un téléviseur, deux voyages à Nice, un magnétophone, un électrophone, deux tapis, dix transistors, dix rasoirs électriques, dix appareils photo, dix moulinets à café, dix montres-bracelet et 50 autres lots.

Le tirage aura lieu publiquement le MARDI 27 JUIN 1967 au cours

d'une soirée au cinéma LE FRANCE (anciennement Déjazet), 41, bd du Temple.

Vous savez bien que la réussite de la campagne de ces bons de soutien nous permet de poursuivre notre travail social d'une part, et d'autre part d'effectuer des versements réguliers pour la Forêt du

Souvenir en Israël ou pour le Musée du kibbutz Lohamé Haghetaoth.

Nous sommes convaincus que vous répondrez chaleureusement à notre appel en acceptant les cartes de soutien que nous vous avons adressées, ce dont nous vous remercions à l'avance.

**17 JUIN**  
**INAUGURATION**  
**DU**  
**MUSÉE BARBUSSE**  
**A AUMONT**  
**(Oise)**

PAR L'ASSOCIATION  
REPUBLIQUENNE  
DES ANCIENS COMBATTANTS

Les travaux d'aménagement et d'installation du Musée Henri-Barbusse à la maison d'Aumont où a vécu l'auteur du « Feu » sont très avancés.

La réfection des locaux effectuée sans rien modifier de leur aspect permettra de retrouver l'atmosphère dans laquelle vivait et travaillait Henri Barbusse. Une riche documentation fera connaître l'énorme activité qu'il a déployée dans les domaines les plus divers.

L'inauguration donnera lieu à une grandiose manifestation se situant dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'A.R.A.C.

**NOUS ETIONS  
NOMBREUX**  
**LE 19 AVRIL**  
**à la**  
**MUTUALITÉ**  
**POUR**  
**COMMEMORER**  
**LE 24<sup>e</sup>**  
**ANNIVERSAIRE**  
**DE**  
**L'INSURRECTION**  
**DU GHETTO**  
**DE VARSOVIE**

Comme par le passé, des centaines de nos adhérents étaient présents à la grande commémoration qui a eu lieu à la Mutualité le 19 avril dernier en hommage aux combattants héroïques du Ghetto de Varsovie, qui se sont insurgés il y a 24 ans contre les bourreaux nazis.

Le Comité est heureux de féliciter notre camarade RACHE et son épouse pour la naissance de leur petit-fils OLIVIER.

Tous nos voeux à notre camarade PIETRUSZKA David qui est l'heureux grand-père de la petite SANDRINE.

## NOUVELLE LISTE DE DONS

Nos camarades et amis continuent à exprimer leur reconnaissance à notre Union qui défend sans relâche les intérêts des anciens combattants et victimes du nazisme en versant au profit de nos œuvres sociales.

Nous leur disons merci à tous.

ABRAMOWICZ	100,00
AJZENMAN	50,00
BEM	50,00
BINSZTOK	100,00
DAVIDOVSKI	50,00
DESCHAMPS	10,00
DRATWA	50,00
EINE	30,00
FLAK	100,00
FRYDMAN	50,00
GOLDBERG	100,00
GRYNBERG	30,00
GRYNBLAT	200,00
GUERCHENSON	250,00
HEJBLUM	100,00

ISRAELSKI	30,00
JAKOBSKIND	10,00
KARAS	300,00
KOZAKOW	50,00
KRAUS	50,00
KRYSTAL	50,00
LEBENSZTEJN	50,00
MAIER	100,00
MANASIEWICZ	50,00
MARCHAL	75,00
PRUCZ	20,00
REISCH Bruno	100,00
ROJZMAN	1.000,00
ROMEAS	200,00
SABETAI	30,00
SESQUIN	150,00
SIMON Jacques	1.000,00
STAROSTA	180,00
TEMCHINE	50,00
USZEROWICZ	200,00
WAINTRAUB	50,00
ZAJMAN	50,00
ZYLBERCAN	10,00
ZYSMAN	100,00

## NOS VOEUX

Nous adressons à notre camarade SLANOSKI et Madame, nos sincères félicitations à l'occasion du mariage de leur fils Alain avec Mlle Luce CHOLEUR.

Tous nos voeux de prospérité au jeune couple.

Le Comité est heureux de féliciter notre camarade RACHE et son épouse pour la naissance de leur petit-fils OLIVIER.

Tous nos voeux à notre camarade PIETRUSZKA David qui est l'heureux grand-père de la petite SANDRINE.

# Notre dernière Assemblée Générale du 21 mars à la salle Lancry

## LE RAPPORT D'ISI BLUM

L'année qui vient de s'achever était tout entière placée sous le signe de la grande lutte qu'a menée le monde combattant pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre. En effet, les promesses faites par le gouvernement de prendre en considération les revendications, sont restées lettre morte et les problèmes du rapport constant, de la retraite du combattant, de la revalorisation des pensions, la levée des forclusion, etc. sont toujours en suspens. Le Ministre des Anciens Combattants, qui vient de subir un échec retentissant aux élections législatives, a, par son attitude systématiquement hostile aux revendications des Anciens Combattants, pourtant bien modestes, contribué à renforcer encore davantage l'union qui s'était scellée entre toutes les organisations pour défendre justement les intérêts communs. M. Sanguineti s'est attaqué aux dirigeants les plus qualifiés du monde combattant. Il a provoqué l'indignation générale et en premier lieu au sein même de l'U.F.A.C. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de l'Union Française des Anciens Combattants, du 5 février dernier, a adopté, à l'unanimité, la motion suivante :

Réprouvant formellement :  
1° — la polémique engagée par le Ministre des Anciens Combattants pour discuter devant l'opinion publique les Associations d'Anciens Combattants, leurs dirigeants et les intérêts légitimes qu'ils défendent ;  
2° — les attaques personnelles et largement diffusées dirigées contre l'un des leurs, le camarade Etienne NOUVEAU, Président de la Commission de Défense des Droits de l'U.F.A.C. ;  
3° — l'évitement sans motif valable, lors du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de deux dirigeants de l'U.F.A.C., nos camarades SAMUEL et le Président MANET.

Se déclare solidaire de tous les représentants du Mouvement Combattant qui, tant au cours de la Manifestation du 19 novembre 1966 que

du « face à face » organisé à la télévision, ont défendu énergiquement la cause des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ;

Fait appel à tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre groupés au sein du Comité National de Liaison pour continuer dans l'union et la discipline les plus étroites, la lutte engagée pour assurer le respect des lois concernant les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et le triomphe de la justice qui leur est due.

### NOS REALISATIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL

Dans le domaine social, nous nous efforçons de porter la solidarité combattante et de les soutenir par tous les moyens dont nous disposons.

Notre Maison de repos qui fonctionne depuis plus de deux ans nous donne entière satisfaction. Les centaines de convalescents qui y ont séjourné, les nombreux visiteurs — aussi bien juifs que non juifs — tous, n'ont que des mots élogieux pour notre œuvre sociale.

Notre belle réalisation sociale nous a rendu populaires dans tous les milieux de la population.

L'Amicale des « Anciens de Levens » voit le nombre de ses adhérents croître régulièrement et son activité revêt un caractère très sympathique, maintenant l'amitié scellée pendant le séjour aux « Lauriers Roses ».

Il est donc de notre devoir de défen-

### HONORER NOS MORTS EST UN DEVOIR SACRE

Au cours de l'année écoulée, notre Union, fidèle à son devoir, a encore attaché une importance particulière aux cérémonies du souvenir en l'honneur de nos morts. Notre organisation a participé, avec son drapeau, à toutes les commémorations aussi bien d'organisations juives que non juives. Nous étions présents partout où il s'agissait d'honorer la mémoire de nos millions de martyrs et d'exalter l'héroïsme de ceux qui versé-

rent leur sang dans les combats contre la barbarie nazie. Et c'est pourquoi notre Union sera représentée par une délégation aux cérémonies du 16 avril prochain pour l'inauguration du Monument d'Auschwitz.

Notre traditionnelle cérémonie du souvenir au cimetière de Bagneux s'est déroulée devant une foule plus nombreuse que l'année précédente.

N'est-ce pas, camarades, un devoir sacré pour nous tous de maintenir jusqu'à notre dernier souffle cette noble tradition et de nous efforcer de transmettre le flambeau du souvenir à la génération montante ?

Car pour nous, il ne s'agit pas seulement de nous recueillir et de nous souvenir. Il s'agit surtout, pour nous, en commémorant nos héros et nos martyrs, de tirer l'enseignement de leur sacrifice.

En effet, 22 ans après la fin de la guerre, les dangers sont loin d'être écartés.

Les foyers d'incendie s'allument trop souvent.

**NICE**  
**Le salut de notre nouvelle section**  
par le Secrétaire général JUTTNER

Notre camarade Juttner annonce la création d'une section sur la Côte d'Azur et indique que cette section a beaucoup de possibilités de se développer.

La première réunion constitutive aura lieu prochainement.

### NANCY

**KRYCHER, représentant notre section, apporte le salut de nos camarades nancéens**

Notre camarade Krycher, représentant la section nancéenne, salue la grande activité de l'Union qui ne fait que croître et ceci, malgré ses 23 années d'existence.

Il s'arrête tout particulièrement sur la reprise de l'activité de sa section et donne quelques exemples pour dé-

montrer que grâce aux anciens combattants, l'union s'est réalisée entre tous les Juifs de la ville dans certaines manifestations.

Et pour terminer, nous adressons un grand merci à tous les camarades qui se dévouent pour la bonne marche de notre organisation, qui est au service de nos camarades anciens combattants.

Ensuite, il donna connaissance d'un message de notre section de Saint-Quentin.

La parole est alors au secrétaire général Isi Blum pour son rapport moral, à L. Salomon pour le rapport financier et à P. Gerstner au nom de la commission de contrôle.

Le secrétaire de l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre de la Seine, M. Grinberg, donna quelques informations intéressantes concernant la retraite Mutualiste des Anciens Combattants et sur les droits de pension d'invalide.

M. H. Kenig, avocat à la Cour, intervint ensuite au sujet des indemnités allemandes en faveur des victimes du nazisme.

Schuster donna lecture de la résolution générale qui fut adoptée à l'unanimité.

Dans la discussion prirent part nos camarades Blimblich, Lewinbaum, Radzynski, le Dr Borenstein et Ritva.

C'est avec une attention et un intérêt particuliers que l'assistance suivit les rapports ainsi que les débats.

Les camarades se séparèrent, confiants en la direction de l'Union qui a fait ses preuves dans la défense des intérêts des anciens combattants juifs et victimes du nazisme.



A la tribune, de gauche à droite :

A. GARBARZ, G. SZULC, M. KLAJDER, P. BLANCHET, KRYCHER, Isi BLUM devant le micro, B. PONS, Dr DANOWSKI, JUTTNER, S. APPEL, M. SCHUSTER et I. PERSTUNSKI.

## Le 16 Avril dernier Grandioses Manifestations à Auschwitz

Près de deux cent mille personnes sont venues le 16 avril à Auschwitz de nombreux pays, assister à l'inauguration du Monument International aux victimes du nazisme et exprimer ainsi leur fidélité au souvenir des quatre millions d'êtres humains massacrés dans ce sinistre camp par les bourreaux nazis.

Les délégués de déportés de vingt-trois pays dont des ressortissants ont été exterminés à Auschwitz étaient présentés. Deux cents personnes, pour la plupart rescapées du camp, sont arrivées de France.

Sur 50 mètres de large, d'immenses blocs asymétriques de pierre brute, de dimensions et de formes diverses, évoquent des dizaines de sarcophages et de tombeaux éventrés, brisés, jetés les uns sur les autres. Devant le monument, 19 dalles rappellent, dans chaque des langues des pays membres du Comité international d'Auschwitz, qu'ici, de 1940 à 1945, 4 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été assassinés par les génocides hitlériens.

Le premier ministre, M. Cyrankiewicz, ancien déporté numéro 62 933, et qui fut l'un des organisateurs du mouvement de résistance à l'intérieur du camp, dit notamment dans son discours :

« En inaugurant ce monument, nous remplissons la volonté de notre nation et celle de toutes les nations d'Europe afin de perpétuer le souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont péri, afin de faire appel à la vigilance de ceux qui ont survécu et de prévenir les générations suivantes pour que plus jamais ne se répète ce qui a provoqué la tragédie de millions d'hommes. »

Le professeur Robert Waltz, président du Comité international d'Auschwitz, fit ensuite observer une minute de silence et rappela ce que fut cette « usine d'extermination ». Ce monument, dit-il, « a été érigé grâce au talent des artistes qui l'ont conçu et réalisé, grâce aux innombrables donateurs qui ont apporté leur obole, grâce aux subventions des gouvernements des pays suivants : Albanie, Autriche, Belgique, France, Hollande, Hongrie, Italie, Israël, Luxembourg, Norvège, République démocratique allemande, République populaire de Chine, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union soviétique, grâce surtout à la contribution et à la volonté de l'aide du Congrès Juif Mondial, du peuple et du gouvernement polonais. »

Un « appel à l'opinion mondiale » a été lu à la fin de la cérémonie, demandant à tous les hommes d'unir leurs efforts dans la lutte pour la paix, gage d'un avenir radieux pour nos enfants.

Nous devons poursuivre, avec plus de vigueur encore notre combat pour la paix, gage d'un avenir radieux pour nos enfants.

Ainsi, notre belle Union poursuivra sa marche en avant toujours au service des anciens combattants et victimes de guerre.



Nos photos,  
de haut en bas :

L. SALAMON

M. SCHUSTER

KRYCHER

RATNER

JUTTNER

## AU PERE-LACHAISE

À l'occasion de l'inauguration du Monument international d'Auschwitz, toutes les organisations d'anciens déportés unies ont organisé le 16 avril, au Père-Lachaise, une cérémonie devant les monuments des camps de Ravensbrück, Mauthausen, Buchenwald, Auschwitz et Neuengamme.

De nombreux camarades de notre Union participeront à cette émouvante manifestation de recueillement.



De gauche à droite :

Maurice GRINBERG, M. H. KENIG et Paul GERSTNER.

### SAINT-QUENTIN LE MESSAGE DE NOTRE SECTION

par GLICENSTEIN, Secrétaire général

« Voici 13 ans que nous avons créé notre section locale et il est très agréable de refaire un tour en arrière et de se rendre compte du travail accompli.

Grâce au dynamisme de notre actif président Glowcower, qui fut la cheville ouvrière de notre organisation, entouré de quelques camarades dévoués à la cause des A.C., notre section fut prendre une grande place parmi les organisations d'A.C. de la région et s'attractua leur sympathie.

Sans aucune distinction, tous les A.C. qui se sont adressés à nous ont été reçus cordialement et nous avons presque toujours réussi à leur donner satisfaction grâce au

soutien de notre Fédération de Paris.

Nous sommes présents à toutes les manifestations patriotiques avec notre drapeau.

La première réunion constitutive aura lieu prochainement.

### NANCY

**KRYCHER, représentant notre section, apporte le salut de nos camarades nancéens**

Notre camarade Krycher, représentant la section nancéenne, salue la grande activité de l'Union qui ne fait que croître et ceci, malgré ses 23 années d'existence.

Il s'arrête tout particulièrement sur la reprise de l'activité de sa section et donne quelques exemples pour dé-

montrer que grâce aux anciens combattants, l'union s'est réalisée entre tous les Juifs de la ville dans certaines manifestations.

Et pour terminer, nous adressons un grand merci à tous les camarades anciens combattants.

# Ce qu'est la Caisse Mutuelle Retraite Anciens Combattants

Fondée en 1924, cette Mutuelle donne la possibilité aux Anciens Combattants titulaires de la Carte du Combattant de se constituer une retraite à laquelle l'Etat accorde sa participation.

A fin 1963, l'effectif des adhérents s'élevait à 167.800 membres comprenant 77.300 cotisants et 90.500 retraités, nombre qui s'accroît chaque année.

En adhérant à l'âge de 50 ans à la Mutuelle Retraite, les sociétaires peuvent se constituer leur rente en 10 annuités minimum. En y adhérant plus âgés ils peuvent se la constituer pour en bénéficier entre 60 et 65 ans et au-delà, mais à partir de 56 ans il leur sera demandé de cotiser 4 ans au moins.

Il est bien sûr malaisé, dans le cadre d'un article, d'exposer tous les avantages que comporte l'adhésion à la Retraite Mutualiste (capitaux au décès, exonérations fiscales, rentes de réversion, etc.) Il faudra finalement s'adresser aux organismes qualifiés pour tout savoir et bien assimiler le « mécanisme » de cette mutuelle, mais un exemple chiffré n'est pas inutile.

Prenons le cas d'un camarade marié âgé de 55 ans :

Pour se faire une rente de 1.100 francs à 65 ans il lui faudra cotiser pendant 10 ans :

Prime nette .....	1.133 F
Gestion 6 % .....	68 F
Taxe .....	36 F

Total ..... 1.237 F par an

Au bout de ces dix années ce camarade se sera constitué un capital réservé de 11.330 F remboursable à son épouse ou à ses enfants en cas de décès, quel que soit le temps durant lequel il aurait bénéficié de sa rente.

Pendant ces 10 années, il aura en outre le droit de déduire la somme de 1.133 F de sa déclaration de revenus.

Un certain nombre de camarades de l'Union avaient adhéré à la Mutuelle Retraite en 1960 en versant la modique somme de 5 F.

Bien que n'ayant effectué aucun autre versement depuis, ils conservent un avantage important par rapport aux adhérents des années postérieures. La participation de l'Etat leur reste acquise à 25 % alors que pour les autres elle ne sera que de 12,50 %.

On ne saurait trop conseiller à tous ceux qui ont fait leur adhésion en 1960 moyennant ces 5 F, de demander le calcul des versements qu'il leur faudrait effectuer pour se constituer une rente au montant et l'âge de leur choix.

M. GRINBERG.

## A L'AMICALE des ANCIENS de LEVENS

### TEMOIGNAGE

Si certains peuvent douter de l'utilité et de l'efficacité de notre action, peut-être que la lecture de quelques extraits de la lettre et du texte qui suit modifiera leur façon de penser.

Quant à nous, nous continuons à croire fermement que dans la lutte contre le racisme il n'y a pas d'action mineure et que rien, aucun effort ne doit être négligé.

Et si d'aventure, ce qui n'est pas le cas, un seul témoignage de cette sorte nous parvenait, nous serions payés de nos efforts au-delà de ce qu'ils nous ont coûté.

Quant à l'U.E.V.A.C.J., elle peut tirer une très légitime fierté de tels témoignages qu'elle a su susciter par la remarquable réalisation qu'est la Maison de Levens et par sa volonté toujours affirmée d'œuvrer contre toutes les manifestations du racisme ; objectif que « l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses » a fait sien.

P. BLANCHET.

Mme Jane Dennequin, de Nice, nous écrit :

« Nous vous remercions vivement de nous avoir fait parvenir le premier numéro du « Petit Ami ». »

Je trouve ce bulletin charmant et l'idée est bonne.

Je ne suis pas juive, mais je suis la fille de M. Véni, un de vos anciens pensionnaires des « Lauriers Roses ». Papa est de nouveau malade et il fait un séjour en clinique.

J'ai pris la liberté de vous envoyer ma pensée pour les Juifs ; c'est peut-être un peu prétentieux de ma part, mais vraiment « Le Petit Ami » me plaît et papa a été bien accueilli, lui, un non-Juif, parmi vous, ce dont je tiens à vous remercier encore une fois.

Voici le texte :

On me présenta, il y a quelques années, un charmant monsieur à cheveux blancs, aux yeux pétillants de malice et d'intelligence. Ma première réaction fut instinctive, je le trouvais charmant, il m'intéressait et m'attirait. Nous conversâmes longuement comme de vieilles connaissances, sur divers sujets aussi variés qu'intéressants, puis nous parlâmes religions.

Il me dit que lui était juif et pratiquant, je dois dire que sans être antisémite, mon premier mouvement fut un recul et il s'ensuivit une gêne assez douloreuse pour tous deux, malgré moi mon cœur se ferma à toute compréhension.

Voyant ce recul, ce monsieur eut un pauvre sourire désolé, mais ne dit rien. Nous nous quittâmes malheureux et tristes. Je m'en voulus terriblement, comment, moi qui me targue d'être altruiste, de haïr les racistes et les antisémites, ferais-je donc partie de cette sorte de gens personnels, égoïstes et si sots.

Une fois seule avec moi-même, j'essayais de réfléchir sainement, de juger, mais je n'avais rien à juger, qu'avait donc ce monsieur, parce qu'il était juif, de condamnable ? N'était-il point semblable à moi ? Non, je dus m'avouer qu'il avait un avantage sur moi, il était compréhensif, même dans l'injustice. Je décidais de revoir ce monsieur, de laisser

parler mon cœur et non mes sots préjugés.

Depuis, pour moi, les Juifs sont des êtres que je considère comme valables et semblables aux autres. Et j'en viens à penser que l'antisémitisme n'est pas un problème juif, mais notre problème à nous, les non-Juifs, et je voudrais prendre, pour conclure, cette phrase de M. Jean-Paul Sartre dans son ouvrage « Réflexions sur la question juive » :

« Pas un Français ne sera libre tant que les Juifs ne jouiront pas de la plénitude de leurs droits, pas un Français ne sera en sécurité tant qu'un Juif en France et dans le monde entier pourra craindre pour sa vie. »

Une amie des Juifs,  
Mme J. DENNEQUIN  
18, r. B.-Bunico, 06-Nice.

### UNE SORTIE FAMILIALE

Dans le cadre de nos activités, nous vous inviterons prochainement à participer à une grande sortie familiale que nous organiserons pour le DIMANCHE 28 MAI 1967.

Ce programme comportera un circuit touristique en car et la visite du célèbre Parc zoologique de Clères près de Rouen. Là, dans un site charmant où les animaux vivent en pleine liberté, petits et grands passeront un très agréable après-midi.

Vous recevrez en temps utile toutes indications complémentaires ainsi que les modalités d'inscription et le montant de votre participation.

Cette sortie qui n'avait pu se faire l'année dernière, se fera cette année et nous sommes sûrs qu'elle connaîtra un vif succès grâce à la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Ne manquez pas cette occasion de vous retrouver entre amis et aussi de vous mieux connaître.

### Commémoration à Levens en hommage aux combattants du Ghetto de Varsovie

Le 13 avril, une heureuse initiative a été prise par la direction de notre Maison de repos à Levens.

Il s'agissait notamment de commémorer le 24<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Cette soirée était présidée par notre camarade Czarny. En termes émouvants, les convalescents Spero, en yiddisch, et un ancien de la Résistance, Bardiot, en français, traceront une image bouleversante sur les souffrances et les

luttes héroïques des insurgés d'avril 1943.

Le directeur N. Sapir intervint pour souligner le rôle de la jeunesse dans ce combat et sur l'union qui s'était scellée entre les Juifs du Ghetto indépendamment de leurs convictions politiques ou philosophiques, face à l'ennemi commun : les bourreaux nazis.

Tous les convalescents, Juifs et non Juifs, exprimèrent leur reconnaissance aux organisateurs de cette soirée.

### Une cérémonie de l'Association des Anciens Combattants Arméniens

Notre Union a été invitée par l'Association des A.C. Arméniens Volontaires de l'Armée Française à assister, le 24 avril prochain, à la cérémonie de la Flamme.

Dans leur lettre, nos camarades arméniens disent notamment :

« ... d'autant plus, que notre communauté arménienne ainsi que toutes les personnalités civiles et militaires seront présentes pour commémorer le 52<sup>e</sup> anniversaire de notre deuil national à la mémoire de nos 1.500.000 martyrs tombés en 1915 en Orient ».

Notre Union sera représentée à cette cérémonie avec le drapeau de notre association.

### POUR VOS VACANCES

#### Les Anciens Combattants P.G. de la Seine vous proposent

L'A.C.P.G. de la Seine organise cette année plusieurs parcours touristiques comprenant un pèlerinage sur les lieux de la captivité :

4 en Allemagne de l'Est,  
1 en Allemagne de l'Ouest,  
3 en Pologne.

1 en Yougoslavie et

1 en Tchécoslovaquie.

Pour tous renseignements, s'adresser : 14, place du Havre. TRI. 53-21.

### Pour l'anniversaire du 8 Mai

Les Anciens Combattants, les Résistants, les Déportés sont unanimes ; le 8 mai doit être tous les ans une journée fériée et chômée au même titre que le 11 novembre.

Les Associations ont lancé un appel à leurs adhérents pour leur demander de participer nombreux et unis aux manifestations et cérémonies diverses que les Résistants et les Anciens Combattants organiseront eux-mêmes avec le concours des municipalités, à cette date anniversaire, en conviant la jeunesse.

## La Médaille des Evadés de la guerre 1939-45

Le décret n° 66.926 du 23 décembre 1966, a ouvert, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1967, un nouveau délai pour le dépôt des candidatures à la Médaille des évadés pour les actes d'évasion effectués entre le 2 septembre 1939 et le 8 mai 1945 (et jusqu'au 15 août 1945 pour les théâtres d'opérations d'Extrême-Orient).

La circulaire du 19 janvier 1967 publiée au « Journal Officiel » du 11 mars 1967 rappelle que les formalités relatives à l'établissement et à l'acheminement des demandes d'obtention de cette décoration doivent être effectuées conformément aux prescriptions de l'instruction ministérielle n° 45.000 SD/CAB/DECO du 10 juillet 1959.

Ainsi donc compte tenu de ces dispositions d'application, les demandes doivent obligatoirement être établies sur un formulaire officiel, fourni gratuitement, à la requête des intéressés, par les soins des généraux commandant les régions militaires.

Il doit être répondu avec précision aux questions posées dans ce formulaire et les circonstances de l'évasion doivent être rapportées avec soin dans le cadre d'une relation sincère des événements.

De plus, mention devra y être faite, autant que possible, des noms, adresses et qualités des personnes susceptibles de fournir des renseignements sur l'évasion.

Il doit être obligatoirement joint à cette demande toutes pièces justificatives et tous témoignages écrits à savoir :

a) Un récit détaillé et circonscrit pour l'évasion réussie ainsi que pour chaque tentative d'évasion ; Il doit être précisé les conditions exactes de l'évasion et son lieu de départ ainsi que le mode et le lieu de passage de la frontière. Il doit être indiqué si le candidat était gardé militairement.

Si l'intéressé s'est évadé de France, d'un camp, d'un établissement situé en France, il doit en outre justifier :

— qu'il a milité sur le plan de la Résistance (organisation, réseaux, services spéciaux) s'il est resté en France ;

— qu'il a servi dans une formation de l'armée de libération, s'il a quitté le territoire métropolitain.

b) Deux témoignages (au moins) de camarades de captivité n'ayant pas participé à l'évasion, pour l'évasion réussie et pour chaque tentative d'évasion ; témoignages éventuels de camarades d'évasion ( facultatif ).

c) La copie certifiée conforme ou la photocopie de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance pour les auteurs d'une seule tentative d'évasion ayant entraîné leur transfert dans un camp de représailles connu ou dans un camp de déportation.

d) La copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ou de l'état signalétique et des services ainsi que de tout document pouvant servir de justification de l'évasion.

Les familles des ayant droit tués ou décédés, doivent accompagner leur demande d'obtention de la médaille des évadés, à titre posthume, d'un certificat délivré par le maire de l'attestation de deux témoins affirmant que le demandeur est le parent le plus proche du défunt, dans l'ordre successoral prévu en matière de déisations : le fils aîné ou, à défaut, la fille aînée, la veuve non remariée, le père, la mère, le plus âgé de ses frères, à défaut d'un frère, la plus âgée des sœurs, et ainsi de suite.

Les demandes établies par les personnels militaires en activité de service sont acheminées par la voie hiérarchique.

Les demandes établies par les personnels n'appartenant pas à l'armée active doivent être adressées aux généraux commandant les régions militaires dont ils dépendent.

Dans un cas comme dans l'autre, elles sont transmises par l'autorité compétente, après vérification et avis, au bureau des déco-

### NOUVELLE DIRECTION DE NOTRE SECTION

Le Comité qui a été élu à l'Assemblée générale de nos camarades de Lyon le 20 mars dernier est composé des membres suivants :

Abramowicz, Brendel, Cohen, Elzon, Gittler, Kam, Klein, Keil, Najdik, Neid, Ores, Ratner, Rotberg, Rotberg fils, Wongczowski.

La première réunion du Comité a désigné le bureau suivant :  
Président : Elzon.  
Secrétaire général : Ratner.  
Vice-Présidents : Abramowicz et Ores.  
Secrétaire adjoint : Brendel.  
Trésorier : Najdik.  
Trésorier adjoint : Klein.

# אונזער ווילן

אָונְזֶעֶר וּוַיְלֵן

אָגָאָן פּוֹן פֿאָרְבָּאָן דִּי אָגָאָן. יִדְישָׁן פֿרָאָנְסָטְקָעָפָּעָטָן

## טראדייציאנעלער אנדען-צערעמאנייע

לכבוד די יידישע קעטפער

וואס זונגען געפֿאלַן פֿאָרְ פֿרָאָנְקָרִיךְ, פֿאָרְ דָּעָרְ פֿרִיהַיִיט  
אוֹן פֿאָרְן כְּבוֹד פּוֹן יִדְישָׁן פֿאָלָק

די דזאיקע מאוניפֿסטאַצְיָע ווועט פֿאָרְקָומָעָן בַּיִם מאָנוּמָעָן

פּוֹן יִדְישָׁן הַלְּךָ אַין בָּאַנְיָיָן

אַין דָּעָרְ אֲנוּזָעָנְהִיטְ פּוֹן פֿרָאָמְינְעָנְטָעָ יִדְישָׁע, וְוי נִשְׁתְּמַמְּנָה יִדְישָׁע  
פֿערְזָעְלְעָכְקִיטְן אַון פּוֹן צָאָלְרִיךְעָ דָּעַלְגָּאַצְיָעָס פּוֹן אַרְגָּאַנְיָאַצְיָע  
אוֹן לאַנדְסְמָאַנְשָׁפְּטָן

אַמְּילְיטְּעָרְעָשְׂרָעָ אַרְקָעְסְּטָעָרְ וְוּעָטְ זִיךְ בָּאַטְּילְיִיקְ, וְוי אַין דָּעָרְ  
פֿאָרְגָּאַנְגָּעָנְהִיטְ, אַין אֲנוּזָעָרְ גְּרוּסָעָרְ אַנְדְּעָנְקְ צָעָרְעָמָנְיָעְ.

## אייביךער רום דִּי גְּבוֹרִים

## פּוֹן וּוֹרְשָׁעוּרְ גַּעַטָּאָ אַרְיְפְּשָׁטָאָןְ

עֲקָלְנוּגָעָן דִּי וּוּרְטָעָרְ פּוֹן דָּעָרְ פֿרָאָרְ  
קְלָאַמְּצָעָ פּוֹן דָּעָרְ יִדְישָׁעָרְ קְאַמְּפָסְ  
אַרְגָּאַנְיָאַצְיָעְ אַין וּוּרְשָׁעוּרְ גַּעַטָּאָ :  
ニִשְׁתְּאָ דָּעָרְ נְבָיאָ, וְוָאָסְ זָאָלְ זָיְן אִימְ  
שְׁתְּאָנְדְּ אַיסְצְּקָלְאָגְןְ דִּי קְלָאָגְ פּוֹן אָוּבְ  
וּזְרָעְ מְאָמָעָ, בַּיְ וּוּלְכָעְ מְעַן הַאָטְ  
אַונְדְּזָעָרְעָ מְאָמָעָ, פְּרוּעַן אָוּן קִיבְּדָעָרְ  
רְעַעְןְ — אַון אָמְגָעָרְבָּעָנְגָּטְ...

אָזְוִי הָאָבָן דָּעַרְאָבָרְטָן אַין וּרְשָׁעוּרְ  
גַּעַטָּאָ, סְוּפְ וּמְמַעְרָ 1942 דָּעָרְ בָּאָוּסְ  
טְעַרְ שְׁרִיפְשְׁטָעָלְעָרְ יְהָוָעָדְ פְּרָעָלָעְ,  
וְוָאָס הַאָטְ פְּאָרְעָדָעָטָן וּוּרְשָׁעוּרְ גַּעַטָּאָ  
אוֹנְטָעָרְןְ נְאָמָעָן חַוְרָבְןְ וּוּרְשָׁעָ...

דָּעָרְטָעְרָ :

אָטְ אָזְוִי אִיזְ חַרְבָּן גְּעוֹאָרְן דָּאָס  
יִדְישָׁעָ וּוּרְשָׁעָ. חַרְבָּן וּמְרָבָן. דִּי בְּרָאָרְ  
אִיזְ גְּרָעָסְרָ וּוּי מְעַן קָאָזְ זָיְן פֿאָרְ  
שְׁטָעָלָןְ ...  
אָזְוִי אָמְשָׁלְדִּיקְ פְּאָרְגָּאָסְ בְּלָוְטָ  
וּוּטָ דָּרְוָתָ לְאָנְגָּשָׁרָ שְׁרִיעָן פּוֹן דָּעָרְ  
זָאָלְןְ דִּי, וְוָאָס וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן  
חַיְלָקְ וּוּוּי וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן.  
נְאָמְלָאָלָעָתְ הַלְּדָן אָבָן אִזְפְּאַיְבָקְ  
פְּאָרְגָּוּמָעָן זִיעָרְ אָרְטָן אַין סָמָעָ אַיְבָקְ  
אוֹזְ פּוֹן דָּעָרְ הַלְּדָן גַּעַשְׁכְּטָעָ פּוֹן אָוּבְ  
זָעָרְ פְּאָלָקְ, וְוי פּוֹן דָּעָרְ פֿרִיהַיִיטְגָּעָ  
שְׁפָעָטָעְרָ אַין דָּעָרְמָדָעָטָן פּוֹן גַּעַטָּאָ  
אָוּנְטָעָרְ דִּי הָהָרָבָהָ פּוֹן גַּעַטָּאָ — הָאָטְ  
שְׁרִיבְנָדְקָיְקָדְשָׁמָעָן, דָּעָרְמָאָנְזָעָן אַזְעָמָעָן  
נִשְׁתְּאָפְּאָרְטָעָרְ אַזְעָמָעָן זָאָלְןְ דִּי אַיְבָקְ  
עֲרָשְׁטָעָרְ פּוֹן גַּעַטָּאָ וּוּרְשָׁעָ מִיטְ  
אָטְ אָזְוִי אִיזְ חַרְבָּן גְּעוֹאָרְן דָּאָס  
יִדְישָׁעָ וּוּרְשָׁעָ. חַרְבָּן וּמְרָבָן. דִּי בְּרָאָרְ  
אִיזְ גְּרָעָסְרָ וּוּי מְעַן קָאָזְ זָיְן פֿאָרְ  
שְׁטָעָלָןְ ...  
אָזְוִי אָמְשָׁלְדִּיקְ פְּאָרְגָּאָסְ בְּלָוְטָ  
וּוּטָ דָּרְוָתָ לְאָנְגָּשָׁרָ שְׁרִיעָן פּוֹן דָּעָרְ  
זָאָלְןְ דִּי, וְוָאָס וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן  
חַיְלָקְ וּוּי וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן.  
נְאָמְלָאָלָעָתְ הַלְּדָן אָבָן אִזְפְּאַיְבָקְ  
פְּאָרְגָּוּמָעָן זִיעָרְ אָרְטָן אַין סָמָעָ אַיְבָקְ  
אוֹזְ פּוֹן דָּעָרְ הַלְּדָן גַּעַשְׁכְּטָעָ פּוֹן אָוּבְ  
זָעָרְ פְּאָלָקְ, וְוי פּוֹן דָּעָרְ פֿרִיהַיִיטְגָּעָ  
שְׁפָעָטָעְרָ אַין דָּעָרְמָדָעָטָן פּוֹן גַּעַטָּאָ  
אָוּנְטָעָרְ דִּי הָהָרָבָהָ פּוֹן גַּעַטָּאָ — הָאָטְ  
שְׁרִיבְנָדְקָיְקָדְשָׁמָעָן, דָּעָרְמָאָנְזָעָן אַזְעָמָעָן  
נִשְׁתְּאָפְּאָרְטָעָרְ אַזְעָמָעָן זָאָלְןְ דִּי אַיְבָקְ  
עֲרָשְׁטָעָרְ פּוֹן גַּעַטָּאָ וּוּרְשָׁעָ מִיטְ  
אָטְ אָזְוִי אִיזְ חַרְבָּן גְּעוֹאָרְן דָּאָס  
יִדְישָׁעָ וּוּרְשָׁעָ. חַרְבָּן וּמְרָבָן. דִּי בְּרָאָרְ  
אִיזְ גְּרָעָסְרָ וּוּי מְעַן קָאָזְ זָיְן פֿאָרְ  
שְׁטָעָלָןְ ...  
אָזְוִי אָמְשָׁלְדִּיקְ פְּאָרְגָּאָסְ בְּלָוְטָ  
וּוּטָ דָּרְוָתָ לְאָנְגָּשָׁרָ שְׁרִיעָן פּוֹן דָּעָרְ  
זָאָלְןְ דִּי, וְוָאָס וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן  
חַיְלָקְ וּוּי וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן.  
נְאָמְלָאָלָעָתְ הַלְּדָן אָבָן אִזְפְּאַיְבָקְ  
פְּאָרְגָּוּמָעָן זִיעָרְ אָרְטָן אַין סָמָעָ אַיְבָקְ  
אוֹזְ פּוֹן דָּעָרְ הַלְּדָן גַּעַשְׁכְּטָעָ פּוֹן אָוּבְ  
זָעָרְ פְּאָלָקְ, וְוי פּוֹן דָּעָרְ פֿרִיהַיִיטְגָּעָ  
שְׁפָעָטָעְרָ אַין דָּעָרְמָדָעָטָן פּוֹן גַּעַטָּאָ  
אָוּנְטָעָרְ דִּי הָהָרָבָהָ פּוֹן גַּעַטָּאָ — הָאָטְ  
שְׁרִיבְנָדְקָיְקָדְשָׁמָעָן, דָּעָרְמָאָנְזָעָן אַזְעָמָעָן  
נִשְׁתְּאָפְּאָרְטָעָרְ אַזְעָמָעָן זָאָלְןְ דִּי אַיְבָקְ  
עֲרָשְׁטָעָרְ פּוֹן גַּעַטָּאָ וּוּרְשָׁעָ מִיטְ  
אָטְ אָזְוִי אִיזְ חַרְבָּן גְּעוֹאָרְן דָּאָס  
יִדְישָׁעָ וּוּרְשָׁעָ. חַרְבָּן וּמְרָבָן. דִּי בְּרָאָרְ  
אִיזְ גְּרָעָסְרָ וּוּי מְעַן קָאָזְ זָיְן פֿאָרְ  
שְׁטָעָלָןְ ...  
אָזְוִי אָמְשָׁלְדִּיקְ פְּאָרְגָּאָסְ בְּלָוְטָ  
וּוּטָ דָּרְוָתָ לְאָנְגָּשָׁרָ שְׁרִיעָן פּוֹן דָּעָרְ  
זָאָלְןְ דִּי, וְוָאָס וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן  
חַיְלָקְ וּוּי וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְּגָעָן.  
נְאָמְלָאָלָעָתְ הַלְּדָן אָבָן אִזְפְּאַיְבָקְ  
פְּאָרְגָּוּמָעָן זִיעָרְ אָרְטָן אַין סָמָעָ אַיְבָקְ  
אוֹזְ פּוֹן דָּעָרְ הַלְּדָן גַּעַשְׁכְּטָעָ פּוֹן אָוּבְ  
זָעָרְ פְּאָלָקְ, וְוי פּוֹן דָּעָרְ פֿרִיהַיִיטְגָּעָ  
שְׁפָעָטָעְרָ אַין דָּעָרְמָדָעָטָן פּוֹן גַּעַטָּאָ  
אָוּנְטָעָרְ דִּי הָהָרָבָהָ פּוֹן גַּעַטָּאָ — הָאָטְ  
שְׁרִיבְנָדְקָיְקָדְשָׁמָעָן, דָּעָרְמָאָנְזָעָן אַזְעָמָעָן  
נִשְׁתְּאָפְּאָרְטָעָרְ אַזְעָמָעָן זָאָלְןְ דִּי אַיְבָקְ  
עֲרָשְׁטָעָרְ פּוֹן גַּעַטָּאָ וּוּרְשָׁעָ מִיטְ  
אָטְ אָזְוִי אִיזְ חַרְבָּן גְּעוֹאָרְן דָּאָס  
יִדְישָׁעָ וּוּרְשָׁעָ. חַרְבָּן וּמְרָבָן. דִּי בְּרָאָרְ  
אִיזְ גְּרָעָסְרָ וּוּי מְעַן קָאָזְ זָיְן פֿאָרְ  
שְׁטָעָלָןְ ...  
אָזְוִי אָמְשָׁלְדִּיקְ פְּאָרְגָּאָסְ בְּלָוְטָ  
וּוּטָ דָּרְוָתָ לְאָנְגָּשָׁרָ שְׁרִיעָן פּוֹן דָּעָרְ  
זָאָלְןְ דִּי, וְוָאָס וּוּלְכָן זָיְן גַּעַפְ

# די יערלעכע אל געלאיינע פארזאַאלונג פּוֹ אָנוֹצָעֶר „אָסְטִיעֵל“

האט זיך די פארזאמלונג געשלאָסן אין  
אַ ווייער פרײַנְטֶלעַכְעָר אָוּן גַּעהוּיבָּעָנָעָר  
שְׁטִימָנוֹג.

אין שייכות מיט אונזער אלבום,  
בעטן מיר אלע פרינט, וועלכע ווילען.  
או דער נאמען פון זיער משפחה-מיט-  
בליד זאל ווערטן פאראיביקט, או זיין  
וואלן אונז צושיקן, אויפן אדרעס פון  
פארבאנד א בעיגראפיע מיט א פאטא.  
מיר וועלן דאס קאריגירן אוון אריבין-  
געבן אין אלבום.

אויד מעלהן מיר, אונס פונקציין  
נירט א פערמאָגען, אין לאַקאָל פון  
פארבאנד, יעדן צוֹוויטִין דיבּסְטִיךְ פון  
מאָגָאנָט (פֿון 9 בּֿינָן 11 אָוּוֹנְטֶה) ווּ מעַן  
קעַן זיךְ וועַנדֵן וועַגן אלָעּ "מייטִיעַל"  
עֲבָנוּמִים.

ארטנשטיין און קוואיאט

דער קאמיטעט

דער קאמעיטעט פון מומיעל, פאר-  
זאמאלט דעם 12-טן אפריל, האט זיך  
האנסיטיטואירט אויף פאלגנדיין אופֿן:  
מאסלעד — ערן — פרועיזענט;  
פערסטונקסקי — פרועיזענט; יאקובא-  
ווינש — וויצע — פרועיזענט; סאסע-  
ויטש — סעקרעטאר; פעלדמאן —  
האסירער; סקילאך — פאנגען-טרעגער;  
ווענשטיין און שולמאן — סאג'יטאר.  
די סאצ'אלע-קאמיסיע: פָּרוּיָען גו-  
טענשטיין, שולמאן און וויצמן.  
אלבום — פָּרוּ קוּיאַט: אַרְכִּיוֹ —  
ארטענשטיין.  
קאנטראָל-קאמיסיע: אַבָּרָאָמָאוּיטש,  
טאָר, אָן ווּרְזַשְׁקֵזֶן.

# דעם 9-טן מא依 אויף עטואָל פלאם - צערעמאַנייע בּוֹ דִּ יְדִישָׁה קָמְבָאָטָן

עגעגען אונגעעלאנס אין דער פעדערראָץ  
צעי פון די יידישע קאמבראטנטוּן, וועלן  
אנצינדז דעם פלאם אויפן קבר פון  
אונטמאקאנטן סאלדזט דינסטיק, דעם  
פֿ-טַן מאַי, 6 אַוּנוֹט.

אין דער דזוקער פאטראיאטישער  
צעדרמאגניע וועלן זיך באטייליקן צאל-  
דייכע יידישע ווי נישט-ידיישע פער-  
עובלעכינטער, צוועשן וועלכע דער  
ההייפטראביבנער פון פרענקרייך יעקב  
דאפלאן.

עס וענען אינגעלאַדָּן געוואָרָן די  
פֿראָאנְצּוֹיְישׁע אַרגְּאוֹנִיזְטִיעָס פֿון גָּעוֹ.  
הַאמְבָּאַטָּאָגָן אָן אלָע יִדְיִשָּׁע אַרְגָּא-  
זֵן צְאַקְעַם.

**אונזעד פארבןנד רופט זייןצע מיט-**  
**גילדער צו קומען צאלריך דעם 9-טן**

עטואל איף איז עטואל.

טרעפ-פונקט 6 פארנאנקט אויף פלאס  
דע ל'עטואל צווישן אוועני דע-שאנז-  
עליזי און אוועני פרידלאנד.

# לְזֹה צָו דַי דַעֲקָרִידֶתָע יִדְישָׁע גַעַו. פֿרָאנַט-קָעַמְפָעַר

עַזְוָן-טָאַטָּן, דָּעַקָּאַרָּצִיעַס, פָּאַטָּאָגָרָאַז  
יַעֲשֵׂס אָזֶן פָּאַרְשִׁידְעָנוּ אַנְדְּעָרָעַ דָּאָקוּזָן.  
עַבְּטָן.

אונזער פֿאָרְבָּאנְד האט באַשְׁלָאָסֶן צו  
אמְלעָן אַ דָּקוּמוּנְטָצִיעַ, ווֹאָס זָאֵל  
דוֹרוֹסְבּּרְעָגְנְעָן אוֹירַ אַ בּוֹלְטָן אָפָּן דָּעַט  
נְטִילְיָה פֿוֹן דִּי יִידְן אַיְן פֿרְאָנְקִירִיךְ אִיְּ-  
עַם קָאָמַף קָעָגַן הַיְתְּלָעֲרוֹזָם אַיְן אַלְעַ  
יְינְעַ פְּצָעָס : אַוְיףְּ דִּי שְׁלָאָכְטַפְּעַלְ-  
עד פֿוֹן 1939 — 1940; אַיְן דָּעַר ווֹיְ-  
עַרְשְׁטָאָנְד-בָּאוּזְעָגָן; אַיְן דִּי אִינְטָעַרְ-  
דוֹרְגָּס-לָאָגָעָן, אַיְן דִּי סְטָאָלָגָן אַ.  
...  
פֿאָר דָּעַר דָּאוּקָעָר דָּקוּמוּנְטָצִיעַ  
עַבְעָן ווִיכְתִּיק גְּבִיתַ-עֲדוֹת ווּעַגְּן הַעַלְ-

די זאג פאר נאר מער אויסבעסערן  
אובזען אפרוי-הרייז אין לערווענס

הפרעכנדיקע ארגאניזמען, א פינאָן-  
יעלע סובווענציע לטובות די דזוקע  
ויסבעסערונגגען.  
מיר באקענען די עפנטעלעכקייט מיט  
ווזערע פלענער, כדי די אַגונּואָלאַעַס-  
ענטן, וואָס פֿאָרָן קִין לעווענס זאלַן  
אַראָשְׁטִין די שׂוֹעֲדִיקִיטן פֿון דער  
אַרְאוֹזָאַלְטָוָגּ אַנטקענְצְּקוּמָעַן די  
וונשאן אין שייכות מיט דער פראגע  
ווע אַיְנֶל-צִימֵעָר אָרוֹן אוֹז זָאלַן  
יְנוּפָאַרְמִירֶט מיט די פֿרִישָׁעָה פֿראָאַ-  
עַקְטָן פֿון דער אַרְגָּאַנְזָאַצְּיעַ פֿאָרָן לעוֹן  
וּן אַט דער ווַיכְטִיקְעָרָרָרָגָע.

די הונדרטער קאנואלעסצענטן און קריינס  
צוזאמען מיט זיין די צאלרייכע געסט.  
וואס האבן און משך פון דער צווויי-יאַ  
רייקער עקיסטענץ פון לעט לארייע  
ראָזֶוֹ", פֿאָרְבְּרָעְנְגָט אִינְעָם הָוֵי אֲדָעָר  
דאָס בְּלוֹיזָן גְּזֹועָן, האָבָן מְמִישׁ נִישְׁטָ  
קִין וּוּוּרְטָעָר פָּן לְוִיב פֿאָרְן דָּזְוִין  
סָאַצְיָאָלָן וּוּרְקָן, וּוָאָס אָנוּנָעָר פֿאָרְבָּאנְד  
הָאָט גַּעַשְׁאָפָן.

---

# וואָרָעָמָע עַנְטָפָן

די קלימאטישׁ בעדייגונגען, די מאָ  
דעָרְגָּעָן אַיְינְרִיכְטְּזָגְּגָעָן, די פֿרְאַכְּטְּפָולָע  
סָאַלְאָנָעָן, דָּאס שִׁינְגָּעָן רְחֻבּוֹתְדִּיקָע עַסְּ  
צִימָעָר, די בְּרִידְעָרְלָעָכָע אַטְמָאַסְפָּעָר,  
וּוָאָס העָרְשָׁת דָּארְט גַּעַבָּן די מְעַלְעִיכָּ-  
קִיְּיט דַּעַם קָאָנוֹאַלְעָסְצָעָנָט צָו פֿאָרְבָּעָ-  
סָעָרָן זִין גְּעוֹנוֹת צּוּשָׁתָאָן אָוֹן צָו פָּאָרְ-  
לָאוֹן דָּאס הוֹזָן אָפָט מִיט באָדוּיעָרָן.

זוארעמע ענטפערס אויפן רוז  
פונ אונזער פארבענד פאר שאפן  
א יידישען ביבליאטעך  
אין אונזער אפרו-הוויז

עענטפערט מיט גראיס סימפֿאָטִיעַ  
ווײַיף אונזער דוף און עס זענען אַנגָעַ  
זומען ווערטפּולע ביכער פֿון פֿאָרְשִׁי-  
ענע פֿערזאָגעַן.

אויסער דעם האט די פֿאָלְקֵס-בִּיבִּי  
יאַטְעַק, אויף 14 רֵי דע פֿאָרְאָדי, גַּעַד  
אַאָכֶט אַ גַּשְׁאָנָק פֿון אַיבָּעַר הַונְּדָעַרְת  
עַרְטְּפּוּלָע בַּיכְעָר אַיִן אַ גַּלְעַנְצְּבָדִיקָן  
וּשְׂטָאנְגָּד צֹוִישָׁן וּוּלְכָעַ דִּי וּוּרְקָ פֿון  
דרעַץ.

פֿון אוַיסְלָאנְדָה האָבָן גַּעַנְטְּפּוּרְט  
יַיְנְדִּיק פֿעַקְלָעַד בַּיכְעָר אַלְסָ מַתְנוֹת  
וּוֹן פֿאָרְשָׁלָאָגְנִידָק סְפַּעַצְיְּלָעַ פֿרִיזָן  
אָאָר בַּיכְעָר פֿאָלְגָּוְנִידָק פֿאָרְלָאָגָן:

י. ל. פרץ אַיִן תַּל-אַבִּיב; יִדִּישָׁעַר  
יסְנַשְּׁאָפְטָלְעַכְעָר אִינְסְטִיטּוֹט (יִיּוֹ"א)  
יִיּוֹן נַיְרִיאָרָק; יִדִּישָׁ בּוֹךְ אַיִן וּוּאָרָ-  
עָ; "הַמְּנוֹרָה" אַיִן תַּל-אַבִּיב; דִּי מַאָרָ-  
עַזְּרָפְרִיהִיִּיטָה" פֿון אַמְּעָרִיקָעַ האָט צָדִ-  
עַשְׁקִיט אַ פֿעַקְלָה בַּיכְעָר אַוְן דָּעַר "איַ-  
וּוֹפְ" פֿון נַיְרִיאָרָק, שַׁיְנְדִּיק אַ פֿעַקְלָל  
יִדִּישָׁ קָוְלְטוֹר" זָאגְט צָו שִׁיקָּן יַעֲדוֹ  
וּדְשָׁ דִּי דָאָזְקָעַ לִיטְעוֹרָאָרִישָׁעַ פֿעַ-  
יִאָדִישָׁ אַוְיסְגָּאָבעַ.

ונזערע מיטיגלידער דערמאגען זיך,  
דער פארבאנד האט זיך געוואנדן  
ויי פאללאגנ פון יידישע ביכער אין  
יזין און אין אויסלאנד, כדי זיין זאלן  
קען און עוונטועל פאָר��ופן אויף  
אַזונגערטס ביליקן פרינוי יידישע בײַ  
פֿאָר דער גְּרוֹיסְאָר בִּבְּלִיאָטֶעָךְ  
עס ווערט געשפֿן בַּיִם אַפְּרוֹ  
איין לעווענס.

עס האנדטל זיך נומלאעך אינעם פראַ-  
בלעום פון צימערן מיט אײַנצעלען בעטן,  
דעָר רוב פון דִּי קאנּוֹאַלְעַסְצַעַנטֶן  
פֿאַרְאַלְאָגְגָעָן אַ צִימָעָר פֿאָר זיך אלְזָין. דִּי  
צָאָל פון אַזְעַלְכָע צִימָעָר אֵין אַ באַ-  
גְּרַעְנְעַצְטָע.

די דעַרְפֿאַרְוָנָג פון דעַר צְוַויִּי יָאָרִי-  
קְקֻרְפְּרָפְּנְקְצִיאַנְרְוָנָג פון הוֹיזָן בָּאוֹוִיזָט  
אוֹ דָאָס לְעֹזָן פון דעַר דָּאַזְקָעָר פֿרָגָע  
וּזְוָאלְט בָּאוֹוִיזָט פְּלִיל שׂוֹעֲרִיקִיטָן אוֹזָן  
וּזְוָאלְט בָּאָפְּרִידִיקְטָמָן אלְעַדְיָה, וּזְאָס קְוָמָעָן  
אַינְעָם הוֹיזָן זיך אַפְּרוּעָן.

הָאַבְּגָנְדִּיק שְׁתְּעַנְדִּיק אַין זִינְעָן צָו דִּי-  
בעַן וּזְאַמְבָּעָטָן דִּי אַינְטָרְעָרָסָן פון

# צו דער נאציאנאלער קאנפערענץ אין תל-אביב כפונ ד' אנט'-נאצ'י קעטפער אין ישראל

אונזער פֿאָרְבָּגֵד דֶּרִיקְט דָּא אֹוַס  
עֲזַעַפְּנַטְלָעַכְן דָּאָגְּנָק אַלְעַ פֿרְיוֹוָאַטְעַ  
עֲרַזְאַגְּנָעַן וּוּ אַוְידְּ דִי פֿאָרְלָאָגְּן אָוַן  
יְוִינְסְטִיטְוּצְיָעַס. וּוּאַס הַאָבָן זִיךְ אָזְוִי  
אַרְעָם אַפְּגַעַרְפּוֹן אַוְיפּוֹן רָוֵף פּוֹן דָעַר  
אַמְּמַבְּאַטְאָגְנָטְן-אַרְגְּאַנְיָאָצְיָע.

אין דער אינלאדונג, ווואס אונזער  
ארבעאנד האט באקומווען פון פרעזי-  
ענט דר. בערמאָן, וווערט געזאגט, צו.  
בְּגַדֵּן, אֶזְהָרִיָּה קָאָנוּפְּעָרָעָנָץ הָאָט  
אָרֶד אֲצִיל צוֹ מָאָבִילְיוֹזִין דִּי מַאסָּן  
וּזְנוּ יִשְׂרָאֵל קָעָגֵן דָּעָר וּדְעָרְדָּעָר-  
אַכְּבוֹגָן פָּוּנָן נָאָצִים, פָּאָשִׁיזָם אָוּן אָנְ-  
יְסֻעְמִיטִיזָם, וּוְיִאָזֵיךְ קָעָגֵן דִּי גַּעַ-  
אָרוֹן פָּוּנָן דִּיְתְּשֵׁן מִילִּיטָאָרִים אָוּן  
עוֹזָבְּדָשִׁים.

דעם 15-17 אפריל איז פארגעקו-  
מעון איז תל-אביב א גאנציאנאלאע קאנז-  
פערענץ קעגן די געפֿאָרְן פּוֹן נְעַז-  
צִיּוֹן אֵין מַעֲרַבְ-דִּיטְשָׁלָגָןְדּ אַרְגָּאָנִי-  
זִירֶט דּוֹךְ דּעַם פַּאֲרָבָּאנְדּ פּוֹן די אַנְ-  
טִיְ-גָּאָצִיּוֹן קַעְפְּמָעַר אֵין יִשְׂרָאֵל.

רְזַעֲרוֹוִירֶט אַיִד  
דֵי דָאָטָע פּוֹן 27-טָן יוֹנִי  
כְּדֵי בִּיצְוּוִינְגָעַן דָּעַם  
פִּילְמָן אַוְנְט  
אַיִן סִינְמָאָךְ "לָעַן פֿרָאנְס"  
בְּעַת וּוּעַלְכָן עַס וּוּעַט  
פֿאַרְקוּמָעַן דֵי צִיאָוָנָג  
פּוֹן אָונְזָעֶר  
יְעַרְלַעְכָּעֶר  
טָאַמְבָּאַל אַ

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup> - Tél. : 607.49.26

**Le 12 juillet prochain,  
Hommage  
aux victimes des rafles  
du 16 juillet 1942**

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire des rafles massives du 16 juillet 1942, dont furent victimes des milliers d'hommes, femmes, enfants et vieillards juifs, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise sa commémoration traditionnelle le **MERCREDI 12 JUILLET 1967 à 18 h 30** devant la plaque du Souvenir apposée sur l'emplacement de l'ancien vélodrome d'hiver (métro : Bir-Hakeim).

Nos camarades sont invités à venir nombreux rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie.

## 19<sup>e</sup> Anniversaire d'Israël

NOTRE TELEGRAMME A L'AMBASSADEUR D'ISRAËL EN FRANCE :

Occasion 19<sup>e</sup> anniversaire Etat d'Israël, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs vous prie transmettre Président du jeune Etat, ses vœux les plus sincères de prospérité et de paix.

Le Président,  
B. PONS.

Le Secrétaire général,  
Isi BLUM.

LA REPONSE DE M. WALTER EYTAN

Je vous remercie du télégramme que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du 19<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Israël, et je m'empresse de transmettre vos bons vœux au Président de l'Etat.

Avec l'expression renouvelée de mes remerciements, etc.



Le 9 mai dernier, la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs a ranimé la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu à l'Etoile.

Notre photo,  
de gauche à droite :

I. ORFUS, président de l'Association d'anciens combattants de la rue Saint-Lazare ; le Grand Rabbin de France Jacob KAPLAN, et le camarade G. SZULC, vice-président de notre Union.

## NOUS SOMMES SOLIDAIRES AVEC ISRAËL qui lutte pour son existence, sa sécurité et pour une paix juste et durable

**N**OUS venons de vivre des semaines dramatiques au cours desquelles l'existence même d'Israël était en danger. Par l'action de son armée, Israël a écarté la menace d'extermination promise par certains chefs arabes.

A présent, alors que les armes, heureusement, se sont tues et que les militaires ont cédé la place aux diplomates, notre plus ardent désir reste de voir les litiges réglés

(Voir page 3 les divers textes que nous avons publiés au cours de cette période.)

par la voie de négociations pour que s'établisse une paix juste et durable entre Israël et ses voisins arabes.

Les anciens combattants juifs réaffirment leur solidarité pleine et entière avec Israël dans sa lutte pour atteindre ces objectifs.

Notre campagne de collecte pour Israël, qui a atteint 10 millions d'anciens francs, se poursuit.

## L'U.F.A.C.

et

les pleins  
pouvoirs

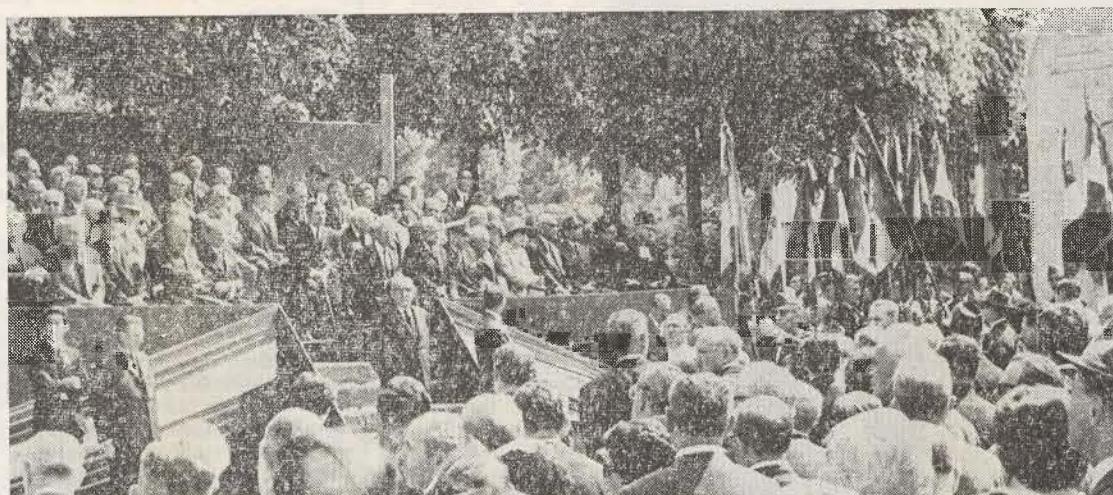
L'U.F.A.C. a publié le 9 mai le communiqué suivant :

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre a bien pris note de ce que les pleins pouvoirs demandés par le gouvernement, pour des buts limités, ne semblent pas pouvoir atteindre les droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Cependant, instruite par l'expérience des décrets-lois sous les Républiques III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup>, spécialement par la suppression du droit à la Retraite du Combattant à laquelle personne n'avait pensé, l'U.F.A.C. tient à exprimer l'inquiétude de ses adhérents au sujet de cette procédure exceptionnelle de pleins pouvoirs.

Elle demande aux législateurs de bien faire préciser au cours des débats sur l'autorisation demandée, qu'en aucun cas les droits des anciens combattants et victimes de guerre, notamment en ce qui concerne le droit à réparation dans toutes ses expressions et la Sécurité Sociale, ne sauraient être atteints par les mesures envisagées au cours de la période de pleins pouvoirs réclamés par le gouvernement.

## Notre cérémonie du Souvenir le 4 juin, au cimetière de Bagneux a été imposante et très digne



Une foule, plus nombreuse que l'année passée, assistait le 4 juin dernier à la cérémonie traditionnelle de notre Union, en hommage aux Combattants juifs morts pour la France.

Voir en page 2 le compte rendu de cette émouvante manifestation du Souvenir.

(Notre photo : vue partielle de la tribune officielle devant le Monument aux Morts entouré des dizaines de drapeaux des Associations d'Anciens Combattants.)

## NOTRE SOIREE CINEMATOGRAPHIQUE A CONNU UN GRAND SUCCES

La soirée cinématographique que nous avons organisée le 27 juin dernier au cinéma « Le France » a connu un vif succès. En effet, plusieurs centaines de personnes remplissaient la salle jusqu'au dernier strapontin.

Avant de passer les films, notre président B. Pons et le secrétaire général Isi Blum prirent la parole et, dans leurs brèves allocutions, soulignèrent l'action qu'a menée notre organisation depuis le début de la crise au Moyen-Orient et insistèrent sur l'esprit d'union dont sont animés tous nos camarades.

Les films : « Les Pionniers », documentaire israélien, et « Tewié le laitier », de Chalom Aleichem, interprété par Maurice Schwartz, ont été applaudis par le public.

Il a été prévu que le tirage de notre tombola annuelle s'effectuerait au cours de cette soirée.

Malheureusement, en raison de l'heure tardive et des empêchements d'ordre technique, le tirage n'a pu avoir lieu.

C'est au siège de notre organisation qu'un jury désigné par notre Union procédera au tirage, au plus tard le 4 juillet. Nos camarades et amis seront informés des résultats par la voie d'une circulaire que chacun recevra trois ou quatre jours après.

Quelques individus ont essayé de troubler la soirée. Mais grâce à la discipline de l'assistance, leur tentative échoua et la soirée se déroula dans la plus grande dignité.

# Le 4 juin dernier, au Cimetière de Bagneux devant une foule émue et bouleversée par les événements du Proche-Orient

## Cérémonie du Souvenir imposante et digne

**L**e soleil, absent trop souvent ce printemps, fut heureusement au rendez-vous avec tout son éclat, le 4 juin dernier.

Nos camarades étaient convogués pour 10 h 30, mais déjà à partir de 9 heures, ils commençaient à arriver au cimetière de Bagneux où devait se dérouler notre traditionnelle cérémonie du souvenir.

Avec les anciens combattants arrivèrent aussi les familles de nos disparus, les anciens déportés, les victimes du nazisme et de très nombreuses délégations d'organisations d'anciens combattants.

Un nombre important d'associations et de sociétés mutualistes sont également venues avec des couronnes.

Bientôt la place devant l'entrée du cimetière fut littéralement envahie par une foule de plus en plus dense.

Tous les visages, en raison des événements sur les frontières d'Israël, exprimaient l'inquiétude et l'angoisse et ils ne s'attendaient pas encore que 24 heures après le sang allait couler sur les frontières d'Israël.

### L'allocution de B. PONS

Notre président, après avoir salué les personnalités officielles, les représentants de diverses organisations ainsi que nos camarades venus aussi nombreux, a dit notamment :

« Nous nous réunissons cette année dans des circonstances particulièrement graves et dangereuses pour l'Etat d'Israël, pour le peuple juif et pour la paix du monde.

Depuis la création de l'Etat d'Israël, qui procura un foyer à des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort nazis et des ghettos, sa sécurité n'a jamais été aussi menacée qu'actuellement.

Au moment même où nous sommes rassemblés pour commémorer et exalter l'héroïsme et le sacrifice des Juifs morts pour la France et pour l'honneur du peuple juif, nous tenons à exprimer, ici même, notre solidarité au peuple d'Israël dans sa lutte pour sauvegarder la paix et son entière souveraineté nationale.

Les combats de 1939-40, la lutte dans la clandestinité des Juifs, contribuèrent partout où ils se trouvaient, à l'écrasement de l'hitarisme, créant ainsi les conditions pour la résurrection de l'Etat d'Israël.

Aujourd'hui, devant ce monument, nous osons espérer que la raison triomphera des passions, que la paix et la sécurité seront sauvegardées avec l'appui de toutes les grandes puissances, avant que ne se déclenche la machine infernale.

Nous voulons espérer que la guerre sera écartée et que la paix sera établie dans le Proche-Orient.

En agissant dans ce sens, nous resterons fidèles à la mémoire de nos camarades morts sur le champ d'honneur, pour la France et pour la liberté.

« Ils sont morts, comme les millions d'autres hommes, pour que le monde ne connaisse plus de guerre, d'injustice. Qu'enfin s'ins-

taure une société humaine où règne, non pas le racisme et l'antisémitisme, mais la fraternité et où la guerre et le fascisme seraient bannis à jamais.

Des allocutions furent ensuite prononcées par nos amis Maurice PFEIFFER, au nom de l'U.F.A.C., et Elie BLONCOURT, au nom de l'A.N.A.C.R. Les deux orateurs apportèrent le salut de leurs organisations respectives et exaltèrent l'héroïsme des Engagés Volontaires au cours de la dernière guerre dans le combat contre la barbarie nazie et exprimèrent leur espoir de voir sauver la paix menacée.

Après le discours de notre camarade Isi BLUM, la musique exécuta l'Hymne du Ghetto « Ne dis jamais que tu suis ton dernier chemin... »

Tous les présents, tant les personnalités que nos camarades, furent unanimes à constater que cette émouvante cérémonie se déroula avec beaucoup de dignité et dans un ordre parfait.

### Les personnalités présentes

Le Dr ELLENBOGEN, représentant le Ministre des Anciens Combattants, le colonel TIROT, représentant le Général commandant la Première Région Militaire, Commandant Haim YAWETZ, attaché militaire de l'Ambassade d'Israël, M. RIOLACCI, sous-préfet d'Antony, représentant le Préfet de la Seine ; MM. Maurice PFEIFFER (U.F.A.C.) ; Elie BLONCOURT (A.N.A.C.R.) ; TOUCHEARD, président honoraire de l'A.R.A.C. ; ABRAMOWICZ (Lyon) ; ADAM (U.J.R.E.) ; BERCOVICI, Engagés Volontaires Juifs de 1914-1918 ; BERGERET (A.C.P.G. de la Seine) ; BIALER, Président de la Fédération des Artisans Juifs ; BLANCHET, Président de l'Amicale des « Lauriers Roses » ; BOISSIERE, Vice-Président National des Médaillés Militaires ; BRASLAWSKI et Dr GOROVIT (U.G.E.V.R.E.), BURSTIN, Amicale des Déportés Juifs ; Dr DANOWSKI et PUPALO, Président et Vice-Président du 23<sup>e</sup> R.M.V.E. ; GERSTNER, Président du 12<sup>e</sup> R.E.I., GLOVICZOVER, GURFINKEL et OSMAN (Saint-Quentin) ; Armand KOHN, Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs ; KREMSKI et KOTEK (21<sup>e</sup> R.M.V.E.) ; MEYRAN (Centre de Documentation Juive) ; général PHILIPOT ; POZNANSKI (Cercle Bernard-Lazare) ; SADENFIS, président de l'U.S.F.J. et GORDON ; SEROR (Anciens Combattants de l'O.R.T.F.) ; SCHWEITZER (Association des A.C. d'origine hongroise) ; Mme SOSNOWSKI (Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés) ; Eugène WEILL, représentant le C.R.I.F. et l'Alliance Israélite Universelle ; etc...

### Le discours d'Isi BLUM

Notre secrétaire général commença son discours en évoquant « le courage et l'héroïsme de ceux qui prirent volontairement des armes pour défendre leur patrie d'adoption ». Il cite des exemples de courage de ces volontaires au cours des combats de 1939-40 et ensuite dans les rangs de la Résistance.

Après avoir rendu hommage à tous ceux qui sont morts les armes à la main et aux martyrs sauvagement exterminés dans les camps de la mort nazis, l'orateur dit notamment :

« Ils sont morts, comme les millions d'autres hommes, pour que le monde ne connaisse plus de guerre, d'injustice. Qu'enfin s'ins-

taure une société humaine où règne, non pas le racisme et l'antisémitisme, mais la fraternité et où la guerre et le fascisme seraient bannis à jamais.

Par leur contribution à la victoire sur le nazisme, ils créèrent les conditions pour la naissance de l'Etat d'Israël.

Hélas, 22 ans à peine après la fin du cauchemar, le nazisme menace à nouveau et en Allemagne Fédérale les organisations néo-nazies peuvent librement étaler leur propagande de haine raciste et antisémite.

L'antisémitisme et le racisme se manifestent dans de très nombreux pays et la France, malheureusement, n'en est pas épargnée.

L'agression américaine au Vietnam fait couler des flots de sang et risque de provoquer une guerre mondiale.

Israël vit des heures dramatiques. Son existence même est mise en cause.

C'est avec une profonde inquiétude et une angoisse particulière que nous suivons, d'heure en heure, les événements du Proche-Orient.

Chaque Juif, chaque homme épris de paix et de justice, ne peut rester indifférent devant la menace qui pèse sur le jeune Etat qui a fondé un foyer pour des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort. Un peuple, qui a fructifié par son rude labou, un désert, est menacé. Des chefs arabes ne cachent pas leur intention de détruire Israël, de l'exterminer jusqu'au dernier Juif.

L'Etat d'Israël, dont la création a été sanctionnée par l'O.N.U. voici 19 ans, doit exister et vivre dans le calme et la paix.

La guerre, qui risquerait d'ailleurs de déborder le cadre du Moyen-Orient et de dégénérer en conflit mondial, ne résoudrait aucun problème, mais bien au contraire elle ne ferait que les compliquer encore.

La guerre et le fascisme sont mortels pour les Juifs, quel que soit l'endroit où ils vivent.

La paix, la démocratie, la liberté sont par contre indispensables pour l'existence d'Israël et pour la survie des populations juives dans n'importe quel pays.

C'est pourquoi nous désirons de tout cœur, ardemment, que la paix soit sauvegardée et que les litiges entre Israël et ses voisins arabes soient réglés par la voie pacifique.

Le calvaire séculaire du peuple juif, que nous avions espéré révolu à jamais, après l'odieux massacre de six millions de ses enfants, n'est, hélas ! pas encore parvenu à son terme.

Nous devons donc poursuivre le combat qu'ont mené nos héros, afin que se réalise le noble idéal pour lequel ils ont donné leur vie.

C'est en agissant ainsi que nous resterons fidèles à leur mémoire. »

### Un message de Pierre PARAF

Je crains de ne pouvoir participer demain matin à la Cérémonie du Souvenir.

Vous savez que mon cœur sera plus que jamais près de vous, de mes camarades les engagés volontaires et anciens combattants juifs, à une heure où nos pensées vont vers la paix menacée au Moyen-Orient, vers l'Etat d'Israël en péril.

Il est impossible que soit contesté le droit de vivre de la nation des rescapés des pogroms et du génocide hitlérien, qui a donné au monde un exemple unique de courage et de grandeur.

Dans l'hommage rendu à nos frères morts pour la France entrent à la fois le sentiment de cette solidarité et notre volonté obstinée de négociation, de paix — de paix sans Munich — dont les anciens combattants que nous sommes connaissent plus que tous les autres qu'elle est le premier des devoirs.

Fraternellement...

Pierre PARAF.

### Prix Gaby-Archambaud

Un prix Gaby-Archambaud vient d'être créé, récompensant chaque année un jeune de seize à vingt-neuf ans pour un travail de fin d'années d'études, un diplôme, une dissertation ou tout autre étude se rapportant à n'importe quelle période de l'Histoire consacrée à une personnalité ou une collectivité, aux luttes sociales ou au travail créateur artistique et scientifique, mettant en valeur : La contribution des Juifs au progrès humain.

Ce prix d'un montant de 600 francs est décerné par un jury composé de MM. :

André GISELBRECHT,  
Vladimir JANKELEVITCH,  
Pierre PARAF,  
Henri SLOVES,  
Marceau VILNER.

Les candidats éventuels à ce prix sont priés de s'adresser avant le 1<sup>er</sup> septembre à :

« LA PRESSE NOUVELLE  
HEBDOMADAIRE »  
14, rue de Paradis, Paris-10<sup>e</sup>  
en spécifiant « Prix Gaby-Archambaud ».

### QUI EST GABY ARCHAMBAUD ?

Né dans la clandestinité le 6 février 1942, Gaby Archambaud, fils de notre camarade Abram Archambaud, est mort dans l'année où le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Électricité devait couronner de brillantes études. Esprit ouvert, il s'intéressait autant à l'actualité scientifique qu'à la vie littéraire. C'est en amoureux de la montagne et de la vie qu'il est mort tragiquement le 1<sup>er</sup> août 1965, surpris par une tempête de neige à l'aiguille de l'M.

### NOS PEINES

Nous présentons aux familles de nos camarades décédés  
BORENSZTAÏN Mojzesz  
KLEIN Moïse  
nos sincères condoléances pour la perte cruelle qu'elles viennent de subir.

Le Directeur : I. CLEITMAN.



L'ARRIVÉE  
A  
LA  
CÉRÉMONIE

De gauche à droite :

MM. Isi BLUM ;  
le Cdt Chaim YANNETZ, attaché militaire de l'Ambassade d'Israël ; Dr ELLENBOGEN, représentant le Ministre des Anciens Combattants ; RIO-LACCI, Sous-Préfet d'Antony, représentant le Préfet de la Seine, et B. PONS.

### Pour l'honneur de l'humanité IMPRESKRIBILITÉ

Le colloque international organisé par l'Association des magistrats résistants sur le thème « La loi internationale vingt ans après Nuremberg », s'est tenu le 29 avril, au Palais de Justice, sous la présidence, le matin, de M. Michelet, et l'après-midi, de M. Cassin, en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Mme Vandebrouque représentait l'A.N.A.C.R.

La matinée avait été consacrée, sur le rapport du procureur général Herzog, à dégager les principes posés par ce jugement en matière de crime contre l'humanité, dont la notion a été précisée pour la première fois en droit pénal. Le professeur Sawicki, qui fut délégué polonais à ce procès ; MM. Gerthoffer, Debenest, délégués français ; le professeur Muskhat, de l'Université de Tel Aviv, insistèrent sur l'importance historique de ce jugement et les conséquences qui devraient en être tirées, et le conseiller Boucly conclut en soulignant le caractère international de ces crimes ordonnés par un Etat.

L'après-midi fut consacrée, après rapport du président Larocque, à examiner les conséquences de ce caractère. Le professeur Jeschek,

de l'Université de Fribourg ; le procureur général Hausner, qui reçut contre Eichmann ; les professeurs Szalatic, de l'Université de Zagreb, et Graven, de l'Université de Genève ; le professeur Bouzat, le conseiller Ancel tombèrent d'accord sur l'impréscriptibilité évidente qui en découle et sur l'urgence de mesures à prendre tant pour constater sur le plan international cette imprescriptibilité que pour assurer l'extradition par tous les Etats des auteurs de ces crimes.

C'est un vœu en ce sens qui fut adopté en conclusion par l'assemblée :

« Que, pour l'honneur de l'humanité, soit votée dans le plus bref délai, tant par l'assemblée des Nations Unies que par celle du Conseil de l'Europe, la convention internationale reconnaissant ce caractère, dont l'adoption a déjà été recommandée par les commissions compétentes de ces deux assemblées qui en ont signalé l'importance et l'urgence ;

« Et que ce vote soit accompagné de l'adoption de prescriptions sur l'extradition des auteurs de ces crimes par les Etats sur le territoire desquels ils se seront réfugiés, lorsque ces Etats en seront requis. »

# Textes publiés durant les événements au Proche-Orient

## NOTRE LETTRE AU GENERAL DE GAULLE

La situation dans le Moyen-Orient, où la tension sur les frontières d'Israël s'est sensiblement aggravée ces jours derniers, risque de provoquer la guerre en mettant en danger l'existence même du jeune Etat.

Tous les peuples épris de paix suivent avec angoisse les événements dans cette région du monde et souhaitent ardemment que la paix y soit sauvegardée.

Les Anciens Combattants Juifs sont particulièrement inquiets de voir peser un immense danger sur l'Etat d'Israël qui a procuré un foyer aux centaines de milliers de rescapés des camps de la mort nazis et dont la création a été reconnue par l'O.N.U. il y a 19 ans.

Nous avons l'honneur de vous

prier de bien vouloir user de l'influence que vous exercez dans cette partie de l'univers afin d'y écarter le spectre de la guerre et de rechercher une solution pacifique aux questions en litige entre Israël et ses voisins arabes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Le Secrétaire Général,  
Isi BLUM.

Le Président,  
B. PONS,  
Chevalier  
de la Légion d'Honneur.

Des lettres dans ce sens ont été également adressées aux chefs des gouvernements de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

## NOTRE LETTRE A L'U.F.A.C.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre copie de la lettre que nous avons adressée au Président de la République Française, ainsi qu'aux gouvernements des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne, concernant le danger de guerre au Moyen-Orient.

Nous pensons que l'U.F.A.C. qui représente la grande majorité des anciens combattants de notre pays, devrait également, dans l'intérêt de la paix, prendre position sur ce grave sujet.

Nous vous prions de croire, etc.

### LA REPONSE DE M. PAUL MANET

J'accuse réception et vous remercie de votre communication du 24 mai qui a particulièrement retenu mon approbation.

En réponse, je m'empresse de vous informer qu'au nom de l'U.F.A.C., je viens d'intervenir, aussi instamment que je le pouvais, auprès du Gouvernement français, pour qu'il mette tout en œuvre en vue de faire aboutir, au plus tôt, dans le Moyen-Orient, une solution pacifique juste et durable.

Je vous prie d'agréer, etc.

Paul MANET  
Président de l'U.F.A.C.

## RESOLUTION VOTEE LE 2 JUIN PAR L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

### La lettre de l'U.F.A.C. au Ministre des A.C.

Au nom de l'U.F.A.C. nationale, le président Paul Manet a adressé le 6 juin à M. Henri Duvillard, ministre des A.C. et V.G., la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,  
« Les hostilités déclenchées au Moyen-Orient et qui vont s'intensifiant ont, malheureusement, confirmé les très graves appréhensions dont je vous avais fait part aux termes de ma lettre du 24 mai.

« Les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre ont été bouleversés à l'annonce de ce nouveau conflit dont la France et les nations pacifiques qui appuyaient son action conciliatrice ont été impuissantes à empêcher le déclenchement.

« Par votre intermédiaire et vous assurant, en l'occurrence, de tout leur appui, ils demandent plus instamment que jamais à notre Gouvernement de poursuivre et multiplier ses efforts en vue d'aboutir au plus tôt, à la cessation des combats, puis, dans l'esprit des principes de la Charte des Nations Unies, à une solution juste et durable du litige.

« Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. »

### CREATION D'UN COMITE INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Un Comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale vient d'être créé à l'initiative du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, qui a réuni à Paris des historiens représentants des organismes de recherches d'une vingtaine de pays spécialisés dans l'histoire de la deuxième guerre mondiale : U.R.S.S., U.S.A., Grande-Bretagne, Belgique, Italie, France, Pologne, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Hollande, Norvège, etc. Le siège de ce comité se situera à Paris, et son secrétaire général sera le professeur Henri Michel.

Le comité qui a décidé d'effectuer des échanges de documents, de livres, d'informations et de se faciliter mutuellement les travaux des chercheurs, collaborera à

## RESOLUTION ADOPTEE LE 29 MAI PAR NOTRE COMITE DIRECTEUR REUNI EN SEANCE EXTRAORDINAIRE

Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs (58, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe) réuni en séance extraordinaire le 29 mai 1967 en raison des graves événements du Moyen-Orient qui pourraient mettre en cause l'existence même de l'Etat d'Israël, a approuvé les initiatives prises notamment :

- de s'adresser aux Quatre Grands leur demandant d'user de leur influence dans cette région du monde afin d'éviter le spectre de la guerre ;
- de demander également à l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.) d'agir dans le même sens.

Le Comité Directeur, certain de traduire le sentiment d'inquiétude et d'angoisse de tous ses adhérents, exprime au peuple d'Israël son entière solidarité dans sa lutte pour la défense de la paix, pour préserver sa souveraineté, la sécurité sur ses frontières et le droit de navigation sur les eaux internationales.

Le Comité exprime son désir ardent de voir les parties intéressées s'entendre pour résoudre les litiges par la voie pacifique et

### NOTRE DECLARATION DU 6 JUIN

En ces heures graves que traverse Israël, les Anciens Combattants Juifs réaffirment leur entière solidarité avec l'Etat d'Israël, dans sa lutte pour l'indépendance et pour son existence dans la paix et la sécurité.

Font appel aux grandes puissances, d'user de leur autorité et de toutes leurs influences pour arrêter les hostilités et faire engager des négociations pour aboutir à une paix équitable et durable.

Décidé de poursuivre activement la collecte de fonds pour Israël.

### AUX « LAURIERS ROSES »

Les convalescents de notre Maison de repos à Levens, après avoir été informés par le directeur, N. Sapir, des initiatives prises par notre Union, ont spontanément collecté la somme de 2.030 francs pour Israël.

Les convalescents de notre Maison de repos « Les Lauriers Roses » se sont rendus le 8 mai dernier au Monument aux Morts de Levens, pour rendre hommage, à l'occasion du jour anniversaire de la victoire, aux combattants morts pour la France.

l'élaboration de divers fichiers de bibliographies ou de sources d'archives.

Il organisera des colloques dont trois sont prévus : à Varsovie, en septembre 1967, sur « les origines de la deuxième guerre mondiale »;

Paris, en septembre 1968, sur un thème à déterminer ; à Moscou, au cours de l'été 1970, sur « la mobilisation et l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'effort de guerre ». M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale, qui a reçu les membres du comité, a notamment déclaré au nom du gouvernement français : « Par vos travaux vous ne servez pas seulement la vérité historique, c'est aussi une œuvre de paix que vous accombez. »

## A Saint-Quentin

### COMMEMORATION DE L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE

C'est notre section de Saint-Quentin qui organisa la commémoration du 24<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie. La presse locale a largement rendu compte de cette émouvante manifestation.

Comme l'an dernier, de nombreuses personnalités locales et départementales avaient voulu répondre à l'invitation de notre camarade Glowiczover, président de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 et leur présence donnait à cette poignante manifestation le souvenir d'un éclat tout particulier.

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Perreau-Pradier, préfet de l'Aisne, accompagné de M. Leroux, sous-préfet de Saint-Quentin ; M. Edmond Bricout, député-questeur ; Mme Cabot, conseiller général ; M. Jacques Braconier, maire de Saint-Quentin ; M. Lefort, commissaire.

MM. Normand, président départemental de l'U.F.A.C. ; Lionel Lefèvre et Clairet, représentant l'A.D.I.F. ; Bacquet, au nom de l'Association des Combattants Volontaires, F. Lefèvre, secrétaire général de l'U.N.C. et représentant aussi « Rhin et Danube » ; Descamps et Dupont pour l'U.F.M.R. ; Gosset, secrétaire du Comité d'Entente des Combattants et de la 3<sup>e</sup> D.I.M. ; Dromas, Hallade et Devailly, des Combattants Volontaires de la Résistance ; Guilbert, à la tête d'une importante délégation de l'A.R.A.C. ; Jacques Loyeux, président départemental des Forces Françaises Libres ; Mme Chamberlin, représentant la F.N.D.I.R.P.

Au pied du monument encerclé par les drapeaux, des gerbes furent déposées par MM. Perreau-Pradier, Glowiczover et par le représentant de l'A.R.A.C.

Le Préfet, dans son allocution, dit notamment :

« Nous sommes ici pour nous souvenir et nous engager à ce que, dans l'avenir, il n'y ait plus de ghettos dans aucune partie du monde. »

Après les remerciements du président Glowiczover, le cortège s'inclina devant le monument pour gagner, en groupes séparés, la sortie du cimetière.

## Le 8 Mai à Levens



### NOS VŒUX

Nous adressons à notre camarade Salomon WACJMAN, membre du bureau, nos chaleureuses félicitations à l'occasion du mariage de son fils CLAUDE avec Mlle MARTINE.

Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Nous sommes heureux de présenter à notre camarade PUTERMAN ainsi qu'à son épouse, nos vœux les plus sincères pour le mariage de leur fille Lucienne-Nathalie avec M. Georges COHEN.

Toutes nos félicitations à notre camarade ROZEN et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Arlette avec M. Claude SCHOUFLIKIR.

Tous nos compliments à notre camarade WAINTRAUB David pour la naissance de son arrière-petit-fils Pascal. Nous lui souhaitons en même temps un prompt rétablissement.

### Nos bureaux

seront

ouverts

au mois

d'Août

tous les jours

de 14 à 18 h.



# GAGNER LA PAIX

**L**ORSQUE les menaces continues d'effacer Israël de la carte du Moyen-Orient et d'exterminer sa population avaient pris la forme concrète du renvoi des « casques bleus », du blocus du port d'Eilat et de la concentration massive de divisions blindées égyptiennes sur la frontière d'Israël, les anciens combattants juifs de France n'avaient plus à choisir.

Fidèles à l'esprit de solidarité avec Israël, pleins d'angoisse pour son destin, nous étions heureux, malgré notre répugnance organique à la guerre, que les forces armées d'Israël aient remporté une victoire rapide, écartant les dangers mortels qui pesaient sur le pays et permettant enfin d'espérer l'ouverture de négociations entre les belligérants et la conclusion heureuse de la paix, pour le grand bien de tous les peuples de la région.

Nous avons toujours considéré qu'Israël se trouvait en état de légitime défense et nous avons rejeté avec indignation les insinuations malveillantes, allant jusqu'à comparer les Israéliens aux « nazis ».

Le peuple d'Israël ne cherche qu'à vivre en paix et en sécurité.

Joseph FRIDMAN.

# Hitler ?... Connais pas !

## Le N.P.D. foyer de « vieux » nazis

Le journal ouest-allemand « Offenbach Post » a publié les résultats effarants d'une enquête menée parmi 100 jeunes d'une école commerciale (moyenne d'âge : 17 ans). Les élèves ont rempli un questionnaire comportant 15 questions d'histoire récente.

50 élèves ne savaient strictement rien d'Hitler, et 70 % n'avaient aucune idée sur la durée du III<sup>e</sup> Reich, tandis que les autres ont fourni des réponses approximatives ou complètement fausses.

23 élèves seulement ont su caractériser le régime hitlérien, douze, par contre, l'ont qualifié de « démocratie », « Reich social », « Reich impérial ». Et 65 n'ont pas su répondre.

Seule la moitié des élèves avaient une idée de ce qu'était un camp de concentration. A la question de savoir pourquoi les nazis avaient voulu exterminer les Juifs, les enquêteurs ont noté les réponses suivantes : « Ils étaient très malhonnêtes en affaires », « pour sauvegarder la pureté de la race germanique », « parce qu'ils ont incendié le siège du gouvernement à Berlin », etc.

Les connaissances sur la République de Weimar ne sont pas moins catastrophiques. Hindenburg, dont 20 % seulement des élèves avaient entendu parler, a été baptisé « S.S. », « chancelier impérial de Hitler », « constructeur du Zeppelin ». Et le président de la République de Weimar, Friedrich Ebert, est connu comme « poète » ou « maire de Berlin ».

Le ministère de l'Intérieur d'Allemagne fédérale constate dans son rapport sur l'extrême droite en République fédérale que les positions-clé du N.P.D. sont occupées par « d'anciens militants » du parti nazi. 11.000 Allemands ont adhéré au N.P.D. au cours de l'année 1966. Environ un sur douze membres du N.P.D. a appartenu au N.S.D.A.P. déjà avant 1933. Selon ce rapport, le N.P.D. serait représenté dans 76 % des circonscriptions municipales et provinciales. Dans la seule année 1966 le tirage des journaux et revues de l'extrême droite a augmenté de 20 % en R.F.A., et il est donc de l'ordre de 272.900 exemplaires, dont la majeure partie est fournie par l'organe du N.P.D. « Deutsche Nachrichten » (D.N.) et par le « Deutsche National-Zeitung und Soldaten-Zeitung » (D.N.S.Z.). Bien que le rapport a constaté pour l'année 1966 « l'existence de parallèles plus nombreux

ses entre le fondement idéologique du N.P.D. et l'idéologie nationale-socialiste », M. Lücke, ministre de l'Intérieur, estime que les avertissements provenant du pays même et de l'étranger ne sont « guère fondés ». Il s'est également prononcé contre une interdiction du N.P.D.

La statistique publiée par le ministère de l'Intérieur date de plusieurs mois. Depuis, les élections de Brême, avec le nouveau succès obtenu par le N.P.D., confirment la croissance de ce parti nazi et le danger que cette progression présente.

Il faut donc rester vigilants, agir efficacement pour qu'enfin des mesures soient prises pour mettre hors la loi les groupements néo-nazis.

## « Charivari » doit être saisi

Et regardons un peu devant notre porte. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un périodique à sensation ne nous présente un « reportage » sur les Juifs : « Les Juifs en France », « Les Juifs à l'étranger », etc.

Le dernier-né est le confidentiel trimestriel « Charivari » qui publie un reportage ne différant point des tristement célèbres pamphlets de l'époque vichyste. En effet, toutes les pages sont remplies d'une prose antisémite virulente.

La perfidie consiste dans la forme dont sont présentés les faits : « Voilà comment ils sont devenus, comme ils sont. »

N° 115 - OCTOBRE 1967

BIMESTRIEL

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup> - Tél. : 607.49.26

LES 30 SEPTEMBRE ET 1<sup>er</sup> OCTOBRE

L'assemblée générale de l'U.F.A.C.  
a examiné les problèmes  
du monde Anciens Combattants

ES 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers, s'est déroulée l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. nationale. Plus de 300 délégués, venus de tous les coins de France, se sont penchés pendant deux jours sur les problèmes préoccupant le monde ancien combattant.

Les délégués furent unanimes à déplorer le fait que le nouveau budget pour 1968 ne prévoyait pratiquement pas d'amélioration pour les victimes de la guerre et malgré la courtoisie du nouveau ministre qui, sur ce point, diffère tout à fait de M. Sanguinetti, l'attitude du gouvernement reste inchangée et le règlement du contentieux n'est même pas amorcé.

Les orateurs qui se succédèrent à la tribune appellent à maintenir l'union afin d'entreprendre une action vigoureuse auprès des autorités, auprès des élus, à exercer sur eux une pression, surtout au moment du débat à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée générale a, comme par le passé, accordé une place importante aux problèmes de la paix, à la guerre au Vietnam, à la situation au Moyen-Orient, au danger du militarisme allemand ressuscitant et à la montée du néonazisme.

Toutes les résolutions que nous publions ici ont été adoptées à l'unanimité et comme toujours les délégués se séparèrent convaincus d'avoir fait œuvre utile et d'avoir servi efficacement la cause des anciens combattants et victimes du nazisme.

Nos camarades B. PONS et Isi BLUM, président et secrétaire général de notre Union, suivirent en tant que délégués, les travaux de cette importante Assemblée générale.

(Voir les textes de résolution  
en page 2.)

Notre

23<sup>e</sup>  
Bal  
annuel

aura lieu le

Dimanche  
24  
Décembre  
de  
22 h à l'aube

dans les  
Salons du  
Palais  
d'Orsay  
2 Orchestres

ATTRACTONS

TOMBOLA

BUFFET

SOUPER

Réservation :

58, r. Château-d'Eau  
Paris-X<sup>e</sup> - 670-49-26

Les heureux  
gagnants  
de notre  
Tombola

Des dizaines de nos camara-  
des et amis ont gagné un lot  
de notre tombola annuelle.

Nous publions ici les noms  
de ceux qui ont gagné les lots  
les plus importants :

Dr W. PEREL : un voyage en  
Israël.

M. STRAUSS : un voyage au Ca-  
nada.

G. RYMLAND : un voyage à Nice.

S. FOUKS : un téléviseur.

A. STEINBERG : un tapis.

N. BUCHMAN et A. SLANOSKI :  
un transistor.

Dr GROSS : une montre-bracelet.

CHARYTAN : un rasoir élec-  
trique,  
etc...

You serez nombreux  
le 18 Novembre 1967  
à 14 h., Salle Wagram  
avec tous les  
Anciens Combattants  
pour défendre vos droits

# L'assemblée générale de l'U.F.A.C.

## L'allocution d'ouverture du président Paul MANET

« Lors de notre dernière Assemblée générale, j'exprimais notre profonde amertume en constatant que les Pouvoirs publics opposaient la plus totale indifférence à la situation des anciens combattants et victimes de guerre.

« Cette année le bilan n'est guère différent.

« A.M. Sanguinetti qui avait pris vis-à-vis des anciens combattants et victimes de guerre une attitude de combat, a succédé M. Duvillard dont la courtoisie a remplacé la morgue de son prédécesseur, mais le sort des anciens combattants et victimes de guerre ne s'est nullement trouvé amélioré. Je n'en veux pour preuve que le projet de budget pour 1968 qui ne comporte aucune mesure nouvelle de quelque importance.

« Ceux qui se sont sacrifiés au service de la Nation n'ont droit qu'au mépris des Pouvoirs publics qui ne comprennent pas que la véritable grandeur d'une Nation ne peut se fonder sur l'oubli des dettes contractées.

« Notre lutte doit donc se poursuivre sur tous les plans tant que le Gouvernement n'aura pas conscience qu'un réel prestige est incompatible avec la misère où sont plongés trop de nos malheureux camarades.

## La composition du Bureau de l'U.F.A.C.

Le bureau de l'U.F.A.C. pour 1967-1968 est ainsi composé :

Président : Paul Manet.

Vice-présidents : Pierre Décousus, Grasseau, Lucibello, Mettas, Etienne Nouveau.

Secrétaire général : Cast.

Secrétaires généraux adjoints : R.P. Ferrand, Fournier-Bocquet, Sieklucki, Samuel.

Trésorier général : Dom.

Trésoriers généraux adjoints : Peyre, Georges Michel.

Archiviste : Husson.

Assesseurs : Amblard, Delporte, Levy, Joineau, Largeault, Albert Morel, Méricant, Sautot, Théus, Volvey.

## Notre camarade

### Marceau VILNER

PRESIDENT DE L'AMICALE DES ANCIENS DEPORTÉS JUIFS DE FRANCE

### n'est plus

Notre camarade Vilner-Fanstein est mort le 24 juillet dernier, à l'âge de 58 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Né à Vilno en 1909, il vient en France où il poursuit ses études.

Il avait été avant la guerre l'un des principaux animateurs du « Comité Thaelman ».

Engagé volontaire en 1939, il est affecté au 12<sup>e</sup> R.E.I. et participe aux rudes combats de ce régiment. Il fut, en 1941, parmi les premiers arrêtés et déportés à Auschwitz. Au lendemain de la Libération, il adhère à notre Union et reste un membre fidèle et dévoué. Rappelons qu'en dehors de ses multiples activités dans diverses organisations, il assuma la présidence de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

Une foule nombreuse est venue au cimetière de Bagneux rendre un dernier hommage à notre camarade qui était aimé et estimé par tous.

Que sa famille trouve ici l'expression de nos condoléances les plus émues.



**Si vous n'avez pas encore réglé vos cotisations pour l'année en cours, veuillez nous adresser 20 francs par mandat-poste ou chèque bancaire.**

**Vous receverez votre carte d'adhérent par retour du courrier.**

Nous présentons nos condoléances les plus fraternelles aux familles de nos camarades disparus :

BORNSTEJN Léon,  
DLUGY Psachie,  
INO Simon,  
KUJAWSKI,  
MOSKOVIC Antoine,  
MOSLER Hercke,  
ROITER Moïse,  
SZEJER Abram Moszek,  
TARSZYS Szyja.

## Les motions

### ACTION GENERALE

L'Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.), réunie le 1<sup>er</sup> octobre 1967, à Paris, parlant au nom de plus de deux millions et demi d'anciens combattants et victimes de guerre, dénonce le projet de budget du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour l'année 1968.

A l'exception de quelques points d'indice supplémentaires pour une minorité de veuves ayant plusieurs enfants à charge ou incurables, en dépit des promesses faites aux intéressés et des engagements pris devant le Parlement et l'opinion, le projet de budget ne contient au-

cune mesure tendant à rétablir les anciens combattants et victimes de guerre dans des droits qui ont été supprimés ou amputés et pour appliquer des lois cependant votées par la représentation nationale.

Alors que la France va célébrer, en 1968, le cinquantième anniversaire de la Victoire de 1918, l'U.F.A.C. met en garde les Pouvoirs publics contre une telle politique de mépris à l'égard de celles et de ceux dont les sacrifices ont permis que vive la France.

S'adressant à chaque parlementaire, dont la responsabilité personnelle est engagée, elle leur demande de se refuser à voter ce budget pour autant qu'il ne contiendra des mesures importantes propres à rétablir les anciens combattants et victimes de guerre dans leurs droits, et ceci quelles que soient les procédures employées par le gouvernement pour faire adopter la Loi de Finances, notamment la procédure néfaste du vote bloqué.

L'assemblée générale de l'U.F.A.C. invite les anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que leurs groupements locaux et départementaux, à intervenir d'urgence auprès de chaque parlementaire et à organiser la protestation publique la plus vigoureuse.

L'assemblée générale, en plein accord avec les autres associations groupées au sein du Comité national de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, appelle à préparer, dans l'union la plus totale, pour les 4 et 5 novembre, des rassemblements de protestation dans les grands centres régionaux et un grand meeting à Paris, le 18 novembre, à 14 heures, salle Wagram.

Notre union et notre détermination nous permettront de mettre en échec la politique du mépris dont nous sommes les victimes et de faire respecter nos droits et notre honneur de Combattant.

### POUR LA PAIX DANS LE PROCHE-ORIENT

L'U.F.A.C.,

Inquiète devant les conséquences de la prolongation du conflit qui oppose les Etats arabes et l'Etat d'Israël et qui, s'ajoutant à la guerre au Vietnam, menace la paix mondiale ;

Rappelle qu'elle a toujours condamné les campagnes d'excitation nationalistes et raciales à la violence, ainsi que le recours aux solutions de force pour régler les différends entre pays.

Considérant que la Charte des Nations Unies a fixé pour principaux buts : le développement entre Nations, des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-

LE  
PROBLEME  
ALLEMAND  
ET LA  
SECURITE  
DE L'EUROPE

L'U.F.A.C.,

Rappelle que, tant qu'il n'a pas été réglé, le problème allemand fait peser sur l'Europe et sur la paix un danger permanent ;

Regrette le réarmement allemand tant à l'Ouest qu'à l'Est ;

Renouvelle ses mises en garde contre la mansuétude à l'égard des criminels de guerre et des organisations d'anciens S.S., la réaffirmation des revendications territoriales, tous faits contraires aux accords internationaux et qui engendrent en Allemagne un climat propice à la résurgence du militarisme et du nazisme ;

Préconise la réunion de tous les Etats européens en vue de l'organisation de la sécurité collective européenne avec comme premières mesures la non-prolifération des armements atomiques et le règlement du problème allemand par des accords entre tous les pays intéressés.

### POUR LA PAIX AU VIETNAM

L'U.F.A.C.,

Renouvelle sa profonde inquiétude devant l'aggravation de la guerre au Vietnam qui a pris des proportions risquant de généraliser le conflit ;

Déplore les échecs successifs des tentatives faites pour arrêter cette guerre ;

Demande la cessation des bombardements contraires au droit international, condition sine qua non

de l'ouverture des négociations auxquelles seraient associés tous ceux qui se battent ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ;

Insiste à nouveau pour la stricte application de ces accords, ce qui implique la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et, pour le peuple vietnamien, le droit à disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux.

## Nos peines

Que notre camarade GROMBKENIG, vice-président d'honneur de notre organisation, et Madame, cruellement frappés par la disparition tragique de leur fils RICHARD, trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus émues.

Nous adressons nos sincères condoléances à notre camarade et Mme GAMER, durement éprouvés par la mort de leur fils PAUL, survenue dans un accident d'avion.

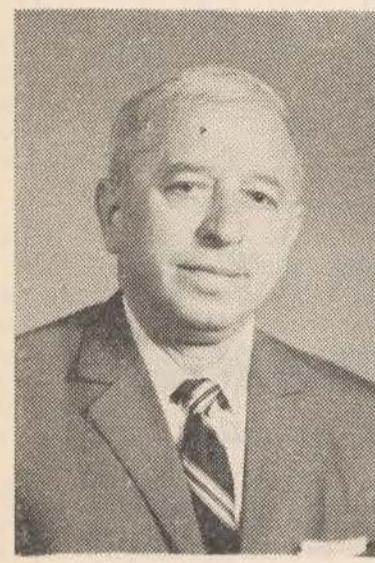
Que notre camarade SAFIRSTEIN, douloureusement frappé par la mort de son fils MICHEL, soit assuré en ces circonstances de notre profonde sympathie.

A notre ami Maurice GRINBERG, secrétaire de l'Association des Prisonniers de Guerre de la Seine, qui vient de perdre son père, nous adressons nos sincères condoléances.

Octobre 1967 p 3

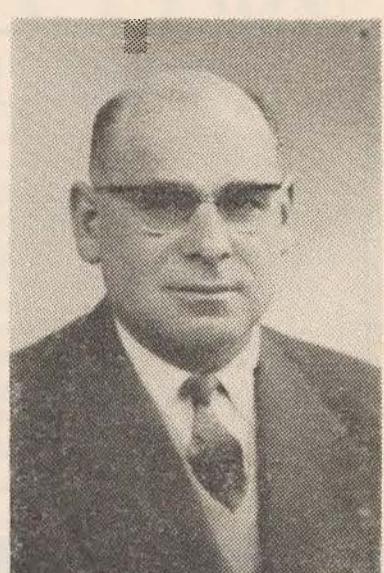
# Nos félicitations pour leur 60<sup>e</sup> anniversaire

A l'occasion de leur 60<sup>e</sup> anniversaire, nous exprimons nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux fraternels de longue vie, de bonne santé et de travail fructueux pour la cause qui leur est chère, la cause des anciens combattants et victimes du nazisme.



**A. GLOWICZOWER**

Président de notre section de Saint-Quentin.



**S. WAJSBORT**

un des fondateurs de notre organisation et membre actif du Comité Directeur.



**B. VOLDMAN**

membre actif de notre Comité Directeur.

**ROSTAIN**

membre de notre Comité et représentant de l'organisation à l'U.G.E.V.R.E.



**Charles SER**

un des fondateurs de notre Union et membre du Comité Directeur.

## N O S J O I E S

Nous sommes heureux de présenter à notre camarade ROSTAIN, membre du Comité, et Madame, nos chaleureuses félicitations, à l'occasion du mariage de leur fils Charles avec Mlle Alice FRYMER-MAN.

Imp. A. SCHIPPER - Paris-11<sup>e</sup>  
Le Directeur : I. CLEITMAN

Nous adressons nos meilleurs vœux à notre camarade BEKER et son épouse, qui viennent de marier leur fils ALBERT avec Mlle Françoise CANAPEL.

Nos sincères félicitations à notre camarade KOZIEROW et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Janine avec M. Bernard BOCK.

Tous nos vœux à notre camarade TROJANOWSKI et son épouse, qui ont célébré le mariage de leur fils Samuel avec Mlle Suzanne SAMUEL.

Nous sommes heureux de féliciter le membre de notre bureau Félix HERSKOWICZ, et son épouse, à l'occasion de la naissance de leurs deux petites-filles SOPHIE et DEBORA.

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme GUTNIK qui sont les heureux grands-parents du petit YANN.

Toutes nos félicitations à notre camarade LERMAN, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille ANNE-SOPHIE.

Tous nos vœux à notre camarade BERGER et Mme du PUY, pour la naissance de leur petit-fils PHILIPPE-LAURENT.

Nos sincères félicitations à notre camarade HOFF et son épouse à l'occasion de la naissance de leur petit-fils FABRICE.

Notre section lyonnaise adresse ses félicitations les plus vives à M. KLEIN, à l'occasion de l'admission de son fils Charles à l'Ecole Polytechnique. Nous sommes heureux de nous joindre à ces félicitations.

M. et Mme TROJANOWSKI vous remercient pour la gentille attention que vous avez eue à l'occasion de leur mariage.

**JACK ARY et NICKY et leur ORCHESTRE DE DANSE**

**SAVA NEAGU et son ORCHESTRE TZIGANE**

seront  
le 24 Décembre prochain  
au BAL DE NOTRE UNION

## NOTRE LETTRE à l'Ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris

Excellence,

Depuis les derniers événements dans le Proche-Orient, des caricatures ont paru dans des journaux soviétiques, qui peuvent alimenter l'antisémitisme parmi ceux qui ne sont pas encore désintoxiqués d'un fléau dont les séquelles persistent toujours dans certaines couches de la population.

Notre Union compte de nombreux anciens prisonniers de guerre qui se souviennent qu'ils furent libérés par l'armée soviétique ; elle n'oublie pas la contribution essentielle de l'U.R.S.S. dans la victoire des Alliés sur l'hitlérisme et elle n'oublie pas non plus que des centaines de milliers de Juifs ont échappé à l'extermination nazie grâce à l'Union Soviétique.

Notre Union est certaine de traduire le sentiment d'indignation de tous les Juifs qui ont combattu, avec ou sans uniforme, contre la barbarie nazie, en vous adressant en leur nom notre véhemente protestation.

Notre protestation — nous tenons à le préciser — n'est nullement dictée par des motifs politiques. Elle est animée uniquement du souci de justice et d'équité.

Nous vous prions d'agréer, etc.

Le Secrétaire Général,  
Isi BLUM.

Le Président,  
B. PONS  
Chevalier  
de la Légion d'Honneur.

LE DIRECTEUR ADJOINT DE LA CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE DE NICE, CONVALESCENT AUX

### « Lauriers Roses »

EXPRIME, DANS LE LIVRE D'OR DE NOTRE MAISON, SA SATISFACTION.

Pendant ces deux mois, la période que j'ai passée aux « Lauriers Roses », s'est déroulée de façon exceptionnelle.

Complétant les conditions particulières de confort apportées dans cette maison, j'ai été très touché par la sympathie et la camaraderie de tous les occupants, auxquels il y a lieu d'ajouter l'ambiance nécessaire insufflée par M. le Directeur SAPIR et son épouse, que je remercie personnellement de leur participation.

JOUFFRET,  
Directeur adjoint  
de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Nice.

## Rappel du règlement de notre Prix littéraire " Maurice VANIKOFF "

Nous reproduisons ici le règlement de notre prix littéraire.

Le prix littéraire annuel Maurice-Vanikoff sera attribué à l'auteur d'une œuvre parue au cours de l'année, en français ou en yiddish, mettant en relief la participation des Juifs de France et particulièrement des volontaires étrangers ou d'origine étrangère, à la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des Alliés.

### REGLEMENT

Article 1er. — Il est créé, par décision du Comité Directeur, un prix littéraire annuel : « Prix Maurice-Vanikoff ». Ce prix sera de 3.000 francs (trois mille francs).

Article 2. — Ce prix est destiné à couronner chaque année l'œuvre littéraire, artistique, scientifique ou philosophique qui mettra en relief la lutte des Juifs de France, contre le nazisme, aussi bien dans l'armée que dans la résistance.

Article 3. — Les candidats au Prix Maurice-Vanikoff devront adresser leur ouvrage, imprimé ou manuscrit, chaque année avant le 31 janvier ; le jury devant se prononcer au plus tard le 31 mai suivant. (1)

Article 4. — Le prix sera décerné par le Jury composé de personnalités des Lettres, Anciens Combattants et Résistants, représentant les courants divers du monde combattant. Les décisions du Jury sont prises à la majorité absolue.

Article 5. — Le Secrétariat du Prix Maurice-Vanikoff est établi au siège de l'U.E.V.A.C.J., 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup>.

### Les Membres du Jury

MM. Jacques MADAULE, Président, Isi BLUM, Henry BULAWKO, René CASSIN, Dr Samuel DNOWSKI, MM. Joseph FRIDMAN, GROMB-KENIG, Bernard LECACHE, Pierre PARAF, Jean PIERRE-BLOCH, Bernard PONS, Maurice SCHUSTER, M<sup>e</sup> Henri SLOVES, M. Pierre VILLON.

(1) Cette année exceptionnellement, le Jury devant se prononcer fin février 1968, les candidatures devront être reçues, au plus tard, fin novembre 1967.

## Nous étions présents...

- Le 12 juillet dernier avec l'Amicale des Anciens déportés juifs devant l'emplacement de l'ancien Vel' d'Hiv' pour commémorer les victimes de la monstrueuse rafle du 16 juillet 1942.
- Le 23 août, avec les Résistants, qui ranimaient la Flamme à l'Arc de Triomphe, à l'occasion de la Commémoration de la Libération.
- Le 23 septembre, à l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. départementale de la Seine.
- Le 8 octobre, le matin, à la cérémonie du Souvenir, qui se déroula devant le Monument du Martyr juif inconnu.
- Le 8 octobre, l'après-midi, au cimetière de Bagneux, où l'Union des Sociétés juives de France organisait sa cérémonie annuelle du Souvenir en hommage aux victimes du nazisme.
- Le 22 octobre, à Nice, où s'est tenu le Congrès annuel de l'Association des Garibaldiens de France.

## Nouvelle liste de dons

Faut-il un meilleur témoignage de l'attachement des anciens combattants juifs à notre Union que les listes de dons que nous publions dans chaque numéro de notre journal ? Voici encore une liste qui le confirme. Merci à tous.	MILECKI	50,00	
ABRAMOVICI	200,00	MORGENSTEIN	250,00
ATLANTIC LLOYD	200,00	MUNSZTEJN	100,00
BACHUS	100,00	ORGAN	100,00
BARDIOT	50,00	PELTA Michel	100,00
BORNSTEJN	100,00	PICOSTE	50,00
CARTERON	20,00	PIEKAR	500,00
CLEMENT	50,00	PLATKIEWICZ	100,00
FOGEL	42,00	PLOCKI	100,00
GOLDHECHT	50,00	POLOSECKI	20,00
ISRAELSKI	20,00	POPER	50,00
JANKELEWICZ	740,00	PREDEC	100,00
JAVOSKI	50,00	ROITIER	50,00
KARCZMER	50,00	ROTHBERG	50,00
KRESCH	1.000,00	SALTIEL	250,00
KUPERBERG	110,00	SOSNOWICZ	100,00
LIPECKI	200,00	SURALSKI	100,00
MALACH	50,00	SZEROKOSC	20,00
MERFISZ	50,00	TROJANOWSKI	250,00
		WAGMAN	115,00
		WAINTRAUB	100,00
		ZISZOWICZ	200,00
		ZLOTOGORA	50,00
		ZYLBERCAN	100,00
		ZYSMAN	50,00

Octobre 1967 p. 4

# Montant annuel des pensions

à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 1967

(VALEUR DU POINT D'INDICE : 7,32 F)

## PENSION PRINCIPALE (simple soldat)

Avec allocations aux grands invalides et Statut des grands mutilés

Taux d'invalidité	Pension principale (Indices)	Allocations aux grands invalides			Statut des grands mutilés	Total des indices	Montant total en NF.
		N° 1, 2, 3, 4 (Indices)	N° 5 (Indices)	5 bis à (Indices) ★			
10 %	42					42	207,44
15 %	63					63	461,16
20 %	84					84	614,88
25 %	105					105	768,60
30 %	142					142	1.039,44
35 %	168					168	1.215,12
40 %	189					189	1.383,48
45 %	213					213	1.558,16
50 %	236					236	1.727,52
55 %	260					260	1.903,20
60 %	284					284	2.078,88
65 %	308					308	2.254,56
70 %	332					332	2.430,24
75 %	356					356	2.605,92
80 %	380					380	2.781,60
85 %	361	128				489	3.579,48
85 % avec statut	361	64				625	4.575,00
90 %	368	154				522	3.821,04
90 % avec statut	368	77				300	745
95 %	370	204				574	5.453,40
95 % avec statut	370	102				400	4.201,68
100 %	372	256				872	6.333,04
100 % avec statut	372	128				623	4.598,96
100 % avec statut	372	128				1000	7.320,00

### 100 % + Article 16 (Suspension) avec statut des G.M.

100 % + 1 <sup>e</sup> (Art. 16)	372 + 16			540		211	1139	8.337,48
100 % + 2 <sup>e</sup>	372 + 32			543		233	1180	8.637,60
100 % + 3 <sup>e</sup>	372 + 48			546		255	1221	8.937,72
100 % + 4 <sup>e</sup>	372 + 64			549		277	1262	9.237,84
100 % + 5 <sup>e</sup>	372 + 80			552		299	1303	9.537,96
100 % + 6 <sup>e</sup>	372 + 96			555		321	1344	9.838,08
100 % + 7 <sup>e</sup>	372 + 112			558		343	1385	10.138,20
100 % + 8 <sup>e</sup>	372 + 128			561		365	1426	10.438,32
100 % + 9 <sup>e</sup>	372 + 144			564		387	1467	10.738,44
100 % + 10 <sup>e</sup>	372 + 160			567		409	1508	11.038,56
Par degré en plus	16			3		22	41	300,12

### 100 % + Article 16 (Suspension) sans statut des G.M.

100 % + 1 <sup>e</sup> (Art. 16)	372 + 16			540		923	6.792,96
100 % + 2 <sup>e</sup>	372 + 32			543		947	6.932,04
100 % + 3 <sup>e</sup>	372 + 48			546		966	7.071,12
100 % + 4 <sup>e</sup>	372 + 64			549		985	7.210,20
100 % + 5 <sup>e</sup>	372 + 80			552		1004	7.349,28
100 % + 6 <sup>e</sup>	372 + 96			555		1023	7.488,36
100 % + 7 <sup>e</sup>	372 + 112			558		1042	7.627,44
100 % + 8 <sup>e</sup>	372 + 128			561		1061	7.766,52
100 % + 9 <sup>e</sup>	372 + 144			564		1080	7.905,60
100 % + 10 <sup>e</sup>	372 + 160			567		1089	7.971,48
Par degré en plus	16			3		19	139,08

### 100 % + Article 18 (Tierce personne)

100 %	372	83	1373	1373	351	1838	13.454,16
100 % avec statut						2189	16.029,48

## PENSION DE VEUVE DE GUERRE (taux de simple soldat)

Nature	Indice	Montant
Au taux normal ...	457,5	3.348,92
Au taux de réversion ..	305	2.232,60
Au taux exceptionnel	610	4.465,20
Majoration ..	140	1.024,80

### LES CARTES DU COMBATTANT SONT VALABLES JUSQU'EN 1970

Nous vous rappelons qu'un arrêté ministériel a prorogé la validité des cartes du Combattant. Quelle que soit la date d'expiration de votre carte du Combattant, celle-ci est donc valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970.

## Le Docteur KAGANOFF

PRESIDENT DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS

n'est plus



même cause, sans distinction de leurs convictions idéologiques, il défendait avec acharnement l'entente entre toutes les associations, et ceci dans des circonstances souvent très difficiles.

Homme sincère et honnête, il a toujours servi ses camarades avec un désintéressement exemplaire.

Président de la Fédération, il a sans cesse manifesté son loyalisme envers tous les groupements affiliés.

Adepte fervent de l'union entre hommes qui se sont battus pour la

la profonde tristesse de tous ses camarades.

Avec le docteur KAGANOFF disparaît un militant de valeur, un fervent défenseur de la cause des Anciens Combattants Juifs.

Notre organisation perd un grand ami. Que Mme KAGANOFF, sa fille et toute la famille, trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

## ATTENTION AUX FORCLUSIONS

Nous rappelons à nos camarades qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 1967, pour déposer, s'ils ne l'ont pas encore fait, leur demande de CROIX DE COMBATTANT VOLONTAIRE et de MEDAILLE DES EVADES.

Pour toutes informations et constitution éventuelle du dossier, adressez-vous à notre siège.

## LYON

UNE SOIREE AVEC LE GRAND MUSIC-HALL D'ISRAËL

Le 6 octobre dernier, nos camarades lyonnais ont organisé une soirée au Palais d'Hiver, avec le Grand Music-Hall d'Israël. Cette soirée a remporté un succès exceptionnel. Les honneurs étaient faits par le président M. Elson, le secrétaire M. Rattner. Le docteur Baridon, député, adjoint au maire, représentait M. Pradel, le commandant L'Huillier le gouverneur militaire et M. Thierry, les associations d'Anciens combattants.





# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945  
58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10<sup>e</sup> - Tél. : 607.49.26

**Après le vote unanime de la résolution britannique au Conseil de Sécurité**

## ESPOIRS DE PAIX

Au cours de l'allocution prononcée au Cimetière de Bagneux, le 4 juin, pour exalter, comme nous le faisons tous les ans, la mémoire de nos héros et de nos martyrs de la guerre antinazie, nous avons, en évoquant la situation dramatique sur les frontières d'Israël, dit notamment :

« C'est avec une profonde inquiétude et une angoisse particulière que nous suivons, d'heure en heure, les événements du Proche-Orient.

« Aucun Juif, aucun homme épris de paix et de justice ne peut rester indifférent devant la menace qui pèse sur le jeune Etat qui a fondé un foyer pour des centaines de milliers de rescapés des camps de la mort. Un peuple qui a fructifié par son rude labeur, un désert, est menacé. Des chefs arabes ne cachent pas leur intention de détruire Israël, de l'exterminer jusqu'au dernier Juif. »

Nous avions exprimé l'ardent désir des anciens combattants juifs de voir le péril écarté, la paix sauvegardée ; nous souhaitions le règlement par la voie pacifique des litiges entre Israël et ses voisins arabes. Le lendemain, c'était la guerre.

Le Comité de notre Union,

Après la conférence de presse du général de Gaulle, notre Union a publié un communiqué en exprimant « l'indignation et la profonde amertume de tous ceux qui ont combattu pour la France et pour la liberté après les propos antisémites tenus par le chef de l'Etat ».

Cette déclaration, en outre — ajoute le communiqué — ne peut pas faciliter la recherche d'une solution politique des problèmes du Moyen-Orient ».

## POUR LA PAIX AU VIETNAM

La Fédération mondiale des anciens combattants vient d'envoyer aux présidents du Nord et du Sud-Vietnam, et des Etats-Unis, des télex demandant « la cessation sans délai des bombardements, des infiltrations de troupes et de matériel de guerre et l'ouverture simultanée de négociations auxquelles seraient associés tous ceux qui se battent, ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ». Cet appel insiste sur la stricte application de ces accords, ce qui implique « la cessation des hostilités, le retrait de toutes les troupes étrangères, et, pour le peuple vietnamien, le droit de disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux ».

L'envoi de ces télex a été fait suite au vote d'une résolution dans ce sens lors de la douzième assemblée générale de la F.M.A.C. qui s'est déroulée à La Haye. La résolution, adoptée au nom de 20 millions d'anciens combattants et victimes de guerre de cinquante pays représentés au sein de la F.M.A.C., exprime leur profonde inquiétude devant le développement des hostilités au Vietnam et donne mandat aux dirigeants de la F.M.A.C. d'user de toute son influence pour diffuser et exécuter cette résolution.

La F.M.A.C. se propose de poursuivre ses efforts en faveur de la paix au Vietnam par de nouveaux contacts avec d'autres parties en cause dans le conflit, y compris, selon les termes de la résolution, « tous ceux qui se battent au Vietnam ».

certain de traduire le sentiment de l'écrasante majorité de ses adhérents, se déclara, dès le premier jour de la guerre, solidaire de l'Etat d'Israël dans sa lutte pour son existence, pour son indépendance et pour sa souveraineté pleine et entière.

Notre solidarité s'exprima par diverses prises de position publiques et par notre adhésion à la collecte pour Israël.

Cependant, avant et durant « la guerre des six jours », nous n'avions cessé de proclamer que les armes ne sauraient résoudre les problèmes en suspens et que, seule, la négociation entre les intéressés pourrait aboutir à une paix juste et durable dans l'intérêt de tous les pays concernés.

Six mois se sont écoulés depuis le cessez-le-feu. Et pour-

tant nos yeux sont toujours tournés vers le Moyen-Orient, où la tension persiste et où le brasier peut, à chaque instant, renaître.

Depuis six mois, en effet, toutes les tentatives pour amener les belligérants à la négociation se sont soldées par un échec.

C'est pourquoi, l'adoption, à l'unanimité, par le Conseil de Sécurité, le 22 novembre dernier, de la résolution britannique et son acceptation par les parties en cause, nous remplissent d'espoir.

Puisse cette volonté unanime faire ouvrir enfin la voie de la paix, à l'entente et à la collaboration fraternelle pour le plus grand bien d'Israël et de ses voisins arabes.

Isi BLUM.

## LA RÉSOLUTION ADOPTEE

« Le Conseil de sécurité, exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient ;

« Soulignant en outre que de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

« 2) Affirme en outre la nécessité :

« a) De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;

« b) De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

« c) De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région par des mesures comprenant notamment la création de zones démilitarisées.

« 3) Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et conforme aux dispositions et aux principes de la présente résolution ;

« 4) Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial. »

## LE N.P.D. DOIT ÊTRE INTERDIT



Adolf von Thadden, nouvel aspirant führer, à la tribune du Congrès du N.P.D. (VOIR PAGE 2.)

LE DIMANCHE

24

DECEMBRE 1967

de 22 heures à l'aube

AU PALAIS D'ORSAY

vous serez nombreux au

23<sup>e</sup> BAL DE NUIT  
de notre Union

AU PROGRAMME :

— JACK ARY  
et son orchestre jazz

— SAVA NEAGU  
et son orchestre tzigane

RIKA ZARAI

Avec les anciens combattants juifs  
vous passerez une nuit inoubliable

Réservez sans délai vos places

Entrée : 20 F

TOMBOLA — BUFFET — CHAMPAGNE

Le 18 novembre, Salle Wagram

LE GRAND MEETING DE PROTESTATION  
A CONNU UN VIF SUCCÈS



Plus de six mille anciens combattants et invalides de guerre étaient rassemblés, le dimanche 18 novembre, dans les deux salles de l'avenue de Wagram, à Paris. Ils répondaient à l'appel du Comité national de liaison pour exprimer leur protestation contre l'insuffisance du budget des anciens combattants voté par l'Assemblée nationale et dont le Sénat venait, au cours de la nuit, de rejeter précisément le titre IV pour cette raison.

Au bureau de séance avaient pris place, autour de M. Paul Manet, président national de l'Union française des associations de combattants, les représentants des autres associations constituant le Comité national de liaison (Comité d'entente des grands invalides, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre, Fédération des Amicales régimentaires et anciens combattants).

D'autres associations étaient également représentées, notamment la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie.

Cette importante réunion s'est déroulée dans une atmosphère de constante dignité. Mais elle exprime avec fermeté le mécontentement

des A.C. devant l'indifférence des Pouvoirs publics à leur égard.

Prurent tour à tour la parole : Charles Joineau, membre du bureau national de l'U.F.A.C. et secrétaire général de la F.N.D.I.R.P. ; Paul Schuler, au nom de la Fédération des Amicales Régimentaires ; Emile Pierret-Gérard, président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants ; Paul Cuisinier, président de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, et M<sup>e</sup> Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C. et secrétaire général du Comité d'Entente des Grands Invalides.

Après les dirigeants du monde combattant qui exposèrent, avec éloquence, les doléances des anciens combattants et des victimes de guerre, plusieurs parlementaires présents au meeting sont venus à la tribune nous assurer de leur sympathie et de leur soutien. (MM. Darhicourt, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ; Jacquet, du groupe Progrès et Démocratie moderne ; André Tourné, du groupe communiste ; Bossus et Darou, sénateurs).

De nombreux camarades de notre Union étaient présents à cette belle manifestation.

# L'ÉMOTION EST GRANDE PARMI LES A. C. ET VICTIMES DE LA GUERRE FACE À LA MONTEE DU NEO-NAZISME EN ALLEMAGNE FEDERALE

Le Congrès du parti néo-nazi N.P.D. qui s'est tenu le 11 novembre dernier à Hanovre a provoqué une immense inquiétude et une profonde indignation parmi tous les antinazis et tout particulièrement parmi ceux qui ont lutté et souffert durant les années de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, ce congrès, par son programme (revendications territoriales, exaltation de l'armée, etc.) et par son style qui n'avait rien à envier à celui de Hitler, a mis en évidence le danger réel que représentait pour l'avenir, la recrudescence du nazisme outre-Rhin.

Von Thadden, le chef du N.P.D., qui promet d'avoir 40-50 députés au prochain Bundestag, se propose déjà de créer une « milice de protection » (Schutzmiliz) contre le « terrorisme en tant qu'instrument de l'opinion ».

« Section d'assaut » (S.A.) sous Hitler, « milice de protection » sous von Thadden, la différence n'est que de vocabulaire. Le but est le même : organiser des groupes d'hommes de main contre les démocrates. On sait où cela conduit.

La gravité du danger a été mise en évidence par toute la presse. Mais le Congrès de Hanovre étant passé, il y a danger que l'opinion ne s'endorme pendant que les nazis continuent à fourbir leurs armes.

Il est de notre devoir de rester vigilants et de veiller ; de continuer la lutte pour l'interdiction des groupements para ou pronazis.

Nous avons demandé, au cours d'un entretien avec M. Paul Manet, président de l'U.F.A.C., que la grande organisation représentative du monde combattant pose ce problème à l'ordre du jour. Nous avons aussi évoqué la question de la recrudescence de l'antisémitisme en France et demandé que l'U.F.A.C. donne son appui pour que le projet de loi réprimant toute discrimination raciale soit enfin votée par l'Assemblée Nationale.

Nous nous sommes adressés également au Dr Modiano, pré-

ident du C.R.I.F., pour lui demander de convoquer cet organisme, afin que soient examinées avec tout le sérieux qu'elles méritent, ces questions intéressant en particulier tous les Juifs de France.

Concluons cependant par une note optimiste et réconfortante :

## Extraits du rapport de Von Thadden au Congrès du N.P.D. à Hanovre

De 18.333 membres le 1<sup>er</sup> juin 1966, les effectifs du N.P.D. sont passés à 33.511 le 15 octobre 1967. Le parti est implanté dans 466 cantons sur 500 existants en Allemagne fédérale, contre 349 en 1966. Démentant le ministre de l'Intérieur de Bonn, Lubcke, qui parle d'un recul du N.P.D., von Thadden dit : « Nous avons, en douze mois, conduit victorieusement six élections dans les Länder et gagné quarante-huit sièges de députés. » La moyenne d'âge des adhérents passe de 50,3 en 1966 à 41,2 en 1967.

« La séparation artificielle de notre patrie a été imposée militairement. C'est une conséquence amère de la guerre qu'aucun peuple ne saurait admettre. » De là découlent les quatre prises de position de von Thadden : prétentions sur les territoires allemands de l'Est et les Sudètes, regret que l'Allemagne fédérale ait accepté la fiction d'une « nation autrichienne » et que l'on ait « laissé à leur destin les Tyroliens du Sud ».

Les néo-nazis prévoient « l'élection d'un président élu directe-

ment par le peuple et doté de droits renforcés ». Au point de vue économique, le N.P.D. « estime qu'une grande industrie puissante en capital est indispensable et nécessaire », tandis que « les syndicats ouvriers et patronaux ont la charge d'assurer l'équilibre des intérêts sociaux » et le « maintien de la paix sociale qui est le devoir le plus noble ».

Après avoir affirmé « qu'on ne doit plus se livrer dans l'avenir à la diffamation de certaines troupes de la Seconde Guerre mondiale », le N.P.D. réclame la création d'un état-major allemand et exige qu'on ne signe pas le traité de non-prolifération des armes nucléaires, surtout que « les puissances mondiales laissent persister les injustices criantes que représente le statu quo en Europe ».

« Au fond, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates ne veulent pas empêcher l'entrée du N.P.D. à Bonn. »

« Au départ, ajoute-t-il, la grande coalition devait, par une politique particulièrement bonne, éviter la croissance du N.P.D. C'est le contraire qui s'est produit : le N.P.D. grandit grâce à la grande coalition de Bonn. »

Le Conseil National de l'A.N.A.C.R. qui a siégé le 26 novembre dernier, a adopté une résolution concernant la montée inquiétante du néo-nazisme en Allemagne.

(II) — se félicite de la réprobation exprimée par une grande partie de la presse française, et considère qu'en corroborant les incitations à la vigilance lancées depuis plusieurs années par les anciens résistants, les informations publiées vont permettre de donner une nouvelle extension à l'action des Français, y compris des jeunes, contre le danger que symbolise le N.P.D.

Considérant les récentes provocations d'inspiration hitlérienne qui

eurent lieu à Paris et en Haute-Marne, et considérant que d'anciens Waffen-S.S. de nationalité française ont participé au rassemblement de S.S. qui eut lieu à Rendsburg, le 24 septembre, le Conseil national demande à nouveau au gouvernement français de poursuivre l'application systématique et énergique des lois qui répriment le regroupement d'anciens agents de l'ennemi, la constitution d'organisations inspirées de l'idéologie nazie, et toute propagande de ce genre.

— Que l'activité du N.P.D. crée en R.F.A. une situation dangereuse en raison de son influence sur les

## Notre lettre au Président du C.R.I.F.

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans ignorer la nouvelle flambée d'antisémitisme en France qui se mani-

feste par la multiplication de graffiti anti-juifs, de croix gammées couvrant des synagogues et des magasins juifs, la parution de plus en plus fréquente de publications racistes dont la dernière en date, « Charivari », sous le titre « les Juifs dans la France contemporaine », rappelle la prose tragiquement célèbre des feuilles antisémites du temps de Vichy.

En outre, le congrès du N.P.D. qui vient de se tenir à Hanovre a mis en évidence, une fois encore, à quel point le nazisme relève la tête outre-Rhin et toute la presse est unanime à exprimer la profonde inquiétude devant cette montée du nationalisme germanique.

Nous pensons que devant ces faits le C.R.I.F. devrait se manifester avec énergie ; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir convoquer la séance plénière, dans les plus brefs délais.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président et cher Ami, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

B. PONS.

Le Secrétaire général.  
Isi BLUM.

## LE CONSEIL NATIONAL DE L'A.N.A.C.R. : « Il est encore temps d'agir et de prévenir de nouveaux malheurs. »

Le Conseil National de l'A.N.A.C.R. qui a siégé le 26 novembre dernier, a adopté une résolution concernant la montée inquiétante du néo-nazisme en Allemagne.

(II) — se félicite de la réprobation exprimée par une grande partie de la presse française, et considère qu'en corroborant les incitations à la vigilance lancées depuis plusieurs années par les anciens résistants, les informations publiées vont permettre de donner une nouvelle extension à l'action des Français, y compris des jeunes, contre le danger que symbolise le N.P.D.

Considérant les récentes provocations d'inspiration hitlérienne qui

eurent lieu à Paris et en Haute-Marne, et considérant que d'anciens Waffen-S.S. de nationalité française ont participé au rassemblement de S.S. qui eut lieu à Rendsburg, le 24 septembre, le Conseil national demande à nouveau au gouvernement français de poursuivre l'application systématique et énergique des lois qui répriment le regroupement d'anciens agents de l'ennemi, la constitution d'organisations inspirées de l'idéologie nazie, et toute propagande de ce genre.

— Que l'activité du N.P.D. crée en R.F.A. une situation dangereuse en raison de son influence sur les

autres formations politiques et de la mansuétude dont elle est l'objet de la part du gouvernement de Bonn.

— Et que le devoir de quiconque est soucieux de l'avenir de la France et de la paix est de soutenir les Allemands éprouvés de démocratie et de paix, dont il salue la lutte courageuse et qui manifestent à Hanovre même, contre le congrès N.P.D.

Le Conseil national :

— Rappelle sa demande d'interdiction du N.P.D. et des formations qui contreviennent à l'esprit des accords interalliés consacrant la victoire.

— Appelle les résistants, les anciens combattants et leurs associations, à agir dans l'unanimité pour informer l'opinion publique, et à manifester une vigilance de tous les instants.

— Et approuve chaleureusement l'idée d'organiser en Allemagne même, au début de 1968, un vaste rassemblement européen de la Résistance contre le nouveau danger nazi.

Il est encore temps d'agir et de prévenir de nouveaux malheurs.

**Vous serez tous au Palais D'Orsay  
le 24 décembre 1967 de 22 heures à l'aube  
à notre 23<sup>e</sup> Grand Bal Annuel**



SAVA NEAGU  
avec sa formation tzigane



JACK ARY



NICKY

et leur orchestre de Jazz

Décembre 1967 p.3

# L'ANTISÉMITISME EN FRANCE

Avec la montée du néo-nazisme nous constatons une recrudescence du racisme et de l'antisémitisme dans notre pays. Est-ce un hasard ? Certainement pas. L'international fasciste et antisémite est, hélas ! une réalité.

Depuis quelque temps, en effet, nous sommes témoins de la recrudescence de la propagande et des agissements racistes.

Les publications à caractère antisémite se multiplient. La dernière en date, « *Charivari* », intitulée « Les Juifs dans la France contemporaine », est entièrement consacrée à l'excitation à la haine. Sa prose rappelle les plus ignobles révélations antisémites du temps de Vichy.

Nos lecteurs s'en rendront compte par les quelques extraits de la presse antisémite que nous publions ici.

## DES EXTRAITS DE LA PRESSE RACISTE

« Il se trouve qu'une espèce d'étrangers, très caractérisés, répugne, elle, à l'assimilation, ce sont les descendants des tribus de Juda, de Lévy, et de Benjamin que la Diaspora a disséminés à travers le monde ». Il faut donc « restituer aux membres de cette ethnique leur appartenance juridique à leur nation, la nation juive, en les rendant à leur condition réelle d'étrangers ». « Cela suppose que les autres nations comprennent qu'il est de leur intérêt de munir tous les fils d'Israël qu'elles hébergent d'un passeport israélien et d'une carte d'identité d'étranger. » (Xavier Vallat, ex-commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, dans *Aspects de la France*, 15 juin 1967.)

« Il y a partout un problème juif, dès que le pourcentage juif dépasse un certain taux dans la population d'un pays. » (Xavier Vallat, dans *Le Charivari*, oct.-nov. 1967.)

« Le motif religieux n'existe plus guère. Il reste le reproche d'un travail de sape de la patrie, de la civilisation, de l'art, de la littérature, de tout ce qui est noble, grand, beau et pur. Le Juif (...) est un élément dissolvant de la civilisation chrétienne qu'il hait inconsciemment. Il en résulte de l'instinct de conservation, un réflexe de défense, qui crée l'antisémitisme. » (Edith Delamare, dans *Le Charivari*, oct.-nov. 1967.)

« Cette survie d'une nation juive virtuelle dans les Etats d'Europe ou d'Afrique a indisposé ces derniers. (...) Il reste aux Juifs, ou à partir s'ils entendent rester d'abord exclusivement juifs ; ou à s'intégrer totalement au pays où ils résident. (...) S'ils prétendent continuer à vivre au milieu des nations occidentales en Etat dans l'Etat, ils mériteraient qu'on les tue pour suspects et que, aux

meilleurs de crise, on leur manifeste cette suspicion. » (Jean Brune, dans *Le Charivari*, oct.-nov. 1967.)

Il y des Juifs de France progressistes, déséguisés, byzantins et plus préoccupés de pilpoul intellectuel et de grattages de croûtes en commun que de bagarres contre le sol, la chaleur, la sécheresse et les Arabes. » (François Brigneau, dans *Minute*, 22 juin 1967.)

« Leur influence sur les gouvernements alliés ne fut évidemment pas étrangère au fait que ceux-ci décidèrent de ne cesser les hostilités qu'après la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne. (...)

Cette décision plus sentimentale que politique privilégia la guerre, ralenti la résistance, démarra et augmenta dans une proportion catastrophique l'extermination des Juifs humains et matérielle. Et de la même manière que cette guerre fut en partie la guerre des Juifs eux-mêmes le reconnaissent — la victoire sur l'Allemagne et ses alliés fut en partie leur victoire. » (Le *Charivari*, page 17, octobre-novembre 1967.)

« Au pouvoir ou dans l'opposition, le personnel politique juif en France est actuellement abandonnant. » (Le *Charivari*, page 23, octobre-novembre 1967.)

## DES CROIX GAMMÉES A PARIS



Des croix gammées et des inscriptions antisémites, telles « Les Juifs au four », ont été peintes dans la nuit de la Toussaint sur les murs de la synagogue de la rue Buffault et sur la vitrine d'une boucherie de la rue Rodier, à Paris.

En Haute-Marne, c'est sur la porte du domicile de M. Spiro,

ancien Résistant, que deux croix gammées ont été peintes.

A l'appel du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, une foule nombreuse se rassembla le dimanche 19 novembre devant la synagogue pour protester contre la recrudescence de l'antisémitisme et pour exiger l'interdiction des groupes racistes.

## LA VIE DE L'AMICALE DES ANCIENS DE LEVENS

L'Amicale des Anciens de Levens groupant, comme l'on sait, les convalescents ayant séjourné

dans notre maison de repos « Les Lauriers Roses », a tenu son assemblée annuelle le 10 décembre 1967, salle Lancry, à Paris.

Cette assemblée, qui attira beaucoup de monde, se déroula dans une atmosphère de fraternité et de grande camaraderie.

Notre journal qui se trouvait « sur le marbre » pendant que se tenait l'assemblée, publierai un compte rendu détaillé dans son prochain numéro.

La loi de décembre 1940 prévoit, pour les grands mutilés, une priorité pour l'accès aux guichets des administrations, des magasins de commerce et également aux salles de spectacle.

Le *Grand Invalidé*, n° 468 d'août-septembre 1967, publie une réponse de M. le Préfet de Police qui rappelle ce droit à priorité pour l'accès aux salles de spectacle.

Nous reproduisons cette réponse :

« M. le Secrétaire général,  
Vous aviez appelé mon at-

## LE 17 DECEMBRE AU PERE-LACHAISE HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU MONT-VALERIEN

A l'occasion du 26<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution par les bourreaux nazis des premiers cent otages fusillés au Mont-Valérien le 15 décembre 1941, et parmi lesquels se trouvaient 53 Juifs, aura lieu, le dimanche 17 décembre à 15 heures, une grande commémoration au cimetière du Père-Lachaise.

L'appel de participer à cette manifestation du souvenir est signé par Mme Gabriel Péri, présidente de l'Association Nationale des familles des fusillés, M<sup>e</sup> Y. Jouffa,

président de l'Amicale de Drancy, et M. H. Bulawko, secrétaire général de l'Amicale des Anciens Déportés juifs de France.

Notre Union sera présente, comme tous les ans, à cette émouvante cérémonie.

## NOS PEINES

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos camarades disparus :

HOFFMAN Moszek,  
SZYLIT Icak,  
ZYTNIKCI Henri.

Que notre camarade KARGIER trouve ici notre plus vive sympathie dans le deuil cruel qui le frappe par la mort de sa femme.

*Au seuil de l'année 1968 nous adressons à nos camarades et à leurs familles nos vœux les plus chaleureux de bonheur.*

## ATTENTION AUX FORCLUSIONS

Nous rappelons à nos camarades qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 1967, pour déposer, s'ils ne l'ont pas encore fait, leur demande de CROIX DE COMBATTANT VOLONTAIRE et de MEDAILLE DES EVADES.

Pour toutes informations et constitution éventuelle du dossier, adressez-vous à notre siège.

Nous ne saurons trop insister auprès de nos camarades de ne pas attendre le dernier jour et venir nous voir sans délai.

Rappelons que depuis la levée de forclusion 70 nouvelles demandes de Croix de Combattant Volontaire ont été déposées par nos soins.

## Une initiative en faveur des convalescents blessés de guerre israéliens

Notre Union a pris l'initiative d'accorder 3 places par mois dans notre maison de repos de Levens, aux convalescents blessés de guerre israéliens.

Le Consul général d'Israël à Paris, qui accueillit avec sympathie ce projet, nous a recommandé de nous adresser aux organisations d'Anciens comba-

tants d'Israël pour la réalisation de cette initiative.

Suivant ce conseil, nous avons écrit aux organisations en question. Notre projet y a rencontré un accueil très favorable et nous attendons à présent les indications pratiques pour permettre aux « Lauriers Roses » de recevoir nos invités.

## LA PRIORITE ET LES SALLES DE SPECTACLE

tention sur une protestation de M. D., grand mutilé de guerre, qui reprochait à un fonctionnaire de police en civil de ne pas avoir pris en considération la carte de priorité qu'il lui présentait afin d'éviter l'attente devant le cinéma le « Berlitz », le 31 décembre 1966.

« Je viens de prendre connaissance des résultats de l'enquête que j'avais prescrite dès réception de votre lettre.

Il résulte des renseignements recueillis qu'à cette date aucun policier en civil n'était en service au cinéma le « Berlitz ». M. D. a donc vraisembla-

blement eu affaire à un membre du personnel de cet établissement.

« Afin d'éviter le retour de pareils faits, les dispositions relatives à la priorité des mutilés de guerre « station debout pénible » au guichet des salles de spectacle ont été expressément rappelées aux fonctionnaires de police.

« Par ailleurs, j'ai demandé qu'un spécimen de ces cartes de priorité accompagné de précisions relatives aux obligations s'y rapportant soit adressé aux directeurs des salles de spectacle. »

Le Directeur : I. CLEITMAN.

## AU 34<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'A.R.A.C.

Le 34<sup>e</sup> Congrès de l'A.R.A.C. s'est déroulé sous le signe du 50<sup>e</sup> anniversaire de cette grande, belle et dynamique organisation.

Les assises se sont déroulées à la mairie de Vincennes en présence de 500 délégués venus de tous les coins du pays ainsi que des invités de l'étranger.

Des personnalités du monde combattant sont venues nombreuses pour saluer le Congrès et exprimer

leur entière solidarité avec la lutte que mène l'ARAC en commun avec toutes les associations d'A.C. et victimes de guerre pour la défense de leurs droits.

Répondant à l'aimable invitation des organisateurs nous étions présents à la cérémonie de la Flamme, avec le drapeau de notre Union, le 23 novembre ; à la séance solennelle de clôture, le 26 novembre, et le 27 à la réception en l'honneur des délégués étrangers.

Imprimerie A. Schipper, Paris.

